

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Histoire économique et sociale

Wynants, Paul

Publication date:
2002

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):

Wynants, P 2002, *Histoire économique et sociale*. FUNDP. Faculté des sciences économiques , sociales et de gestion, Namur.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.



FUNDP
Faculté des Sciences économiques,
sociales et de gestion

Rempart de la Vierge, 8
B-5000 Namur

Tél. +32 (0)81 72 48 53
Fax +32 (0)81 72 48 40
www.fundp.ac.be/eco

HISTOIRE ECONOMIQUE **ET SOCIALE**

**Faculté des Sciences économiques,
sociales et de gestion**

**Cours destiné aux étudiants de
1^{ère} candidature en sciences économiques, sciences politiques et sociales**

**Prof. P. Wynants
Année académique 2002-2003**

Avant-propos

1. Contenu du cours

Le cours d'histoire donné à la faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion est consacré aux deux derniers siècles (1780-1975, avec des prolongements jusqu'à nos jours).

Les dimensions économiques et sociales y sont délibérément privilégiées. Les composantes politiques, juridiques, militaires, culturelles et religieuses ne sont abordées que ponctuellement ou sont laissées de côté.

2. Place du cours dans la formation

L'histoire n'est pas, en première candidature de cette faculté, une matière secondaire. Le volume horaire qui lui est imparti en témoigne, de même que les points de contact avec d'autres disciplines, au premier rang desquelles figure l'économie.

Deux conséquences s'ensuivent :

- les étudiants doivent consacrer une part substantielle de leur temps d'étude à l'assimilation de cette matière ;
- en fin d'année, le poids de l'histoire dans le processus de « sélection » n'est pas négligeable.

3. Objectifs du cours

Ils sont au nombre de quatre :

1. Donner une information cohérente et structurée sur l'évolution des économies et des sociétés, de la fin du XVIII^e siècle à nos jours.
2. Procurer aux étudiants l'arrière-fond historique qui favorise une meilleure compréhension de données abordées dans d'autres cours : ainsi la genèse et les transformations du système monétaire international (économie), le passage du taylorisme à la recherche de la qualité totale (gestion), les mutations des structures sociales (sociologie).
3. Sensibiliser les étudiants à l'épaisseur des faits humains, produits complexes d'interactions multiples : il s'agit de faire la chasse aux explications simplistes (causalités uniques), aux solutions à l'emporte-pièce (« il n'y a qu'à... »), à l'approche purement technocratique de certains problèmes (avec oubli de leurs dimensions sociales, culturelles et autres).
4. Former à la rigueur, en attirant l'attention sur l'importance des (soi-disant) « détails » : un différentiel de taux d'intérêt de 0,5 % peut sembler négligeable, et pourtant il arrive qu'il soit à l'origine de mouvements de capitaux importants...

4. L'évaluation

La question de l'éventuel test d'octobre-novembre et de l'interrogation de janvier ne sera pas évoquée ici : le cas échéant, elle sera abordée au cours.

En juin et en septembre, les étudiants passent un examen écrit. Celles et ceux qui obtiennent au moins 12/20 en sont avisés le jour même, en début d'après-midi, et sont dispensés de toute autre prestation. Celles et ceux qui, à l'écrit, ne franchissent pas la barre de 6/20 se voient déconseiller l'oral de rattrapage, sans qu'il y ait pour autant interdiction de le présenter. Celles et ceux qui se situent entre 11 et 6/20 ont la possibilité – non l'obligation – de passer, le même jour (après-midi), un oral de rattrapage en vue d'augmenter la note de l'écrit. Celle-ci ne descend *jamais* à l'unité inférieure (seule une note pointée peut être amputée de sa décimale). Sauf exceptions très rares, elle n'est pas accrue de plus de deux points sur vingt.

L'examen écrit comporte deux questions, à traiter en trois heures maximum (importance de la gestion du temps : il est conseillé de ne pas gaspiller celui-ci en recopiage de feuilles de brouillon).

- La première question, dite « de restitution », porte sur une section du cours, à présenter de manière claire et exhaustive, en donnant les explications requises et en évitant le « bête par cœur, mot à mot ». Elle requiert 45 à 60 minutes de travail.
- La seconde question peut prendre trois formes différentes. Il s'agit
 - soit d'une question d'enchaînement (reconstituer méthodiquement, avec précision, une évolution vue par « tranches » au cours) ;
 - soit d'une question de vaste synthèse (dresser un inventaire, aussi complet que possible, des multiples dimensions d'un problème éparpillées à travers le cours, en évoquant l'essentiel – une dizaine de lignes au maximum – pour chacune d'elles) ;
 - soit d'une question de comparaison à présenter sous la forme de tableaux en colonnes, visant à faire ressortir les ressemblances et les différences entre deux phénomènes ou, pour le même objet, entre deux périodes.

Les questions de ce type sont signalées oralement par l'enseignant, au cours. Elles peuvent donc être préparées *individuellement* (ne vous fiez pas à autrui...) durant l'année. Elles requièrent une bonne heure de travail.

5. Quelques conseils

- a) Venir au cours, pour y prendre des notes complémentaires.
- b) Noter directement dans le syllabus (dans le texte, sur la page de gauche ou sur des feuilles intégrées au syllabus), en évitant le double support.

- c) Après chaque cours, relire vos notes pour vous assurer de leur fiabilité et de la compréhension de la matière. C'est lors du cours suivant (à l'intercours, à l'issue du cours) ou, le cas échéant, sur rendez-vous, qu'il y a lieu de poser des questions à l'enseignant.
- d) Ne pas étudier la matière directement, page par page, mais l'aborder par bloc (chapitre entier) et l'organiser méthodiquement, en vue d'une assimilation approfondie, qui privilégie le raisonnement, la logique, en réduisant la part de mémorisation.
- e) Pour atteindre cet objectif, il importe au préalable d'établir une table des matières de chaque chapitre, reprenant les intitulés des sections et sous-sections : cette table des matières permet de situer à quelle partie du cours renvoie une question, de déterminer le « tiroir » à ouvrir pour y répondre.
- f) Pour chaque section de chapitre, il convient – *en cours d'année* – d'établir par écrit une structure raisonnée, sous la forme d'un « itinéraire » agençant logiquement la matière.

Hypothèse 1 :

L'itinéraire est imposé, chaque élément découlant du précédent. En pareil cas, il doit nécessairement se présenter comme suit : point de départ $A \rightarrow B \rightarrow C \rightarrow D \rightarrow \dots \rightarrow$ point final Z. Il faut, dès lors, veiller aux liens logiques entre les composantes.

Hypothèse 2 :

L'itinéraire est libre, dans la mesure où ses composantes ne sont pas interreliées (dans des énumérations, par ex.). En pareil cas, il vous incombe de l'établir vous-même, pour réduire au minimum la part de mémorisation « mécanique ». Ainsi, si l'enseignant présente une section en adoptant l'ordre $A+B+C+D+E$, la structure – qui vous paraît préférable – $C+E+A+B+D$ est tout aussi pertinente.

Conservez les itinéraires logiques établis en cours d'année, afin qu'ils soient vos supports d'étude durant le blocus et en session.

- g) Puisque l'enseignant explicite, durant l'année, les questions d'enchaînement, de vaste synthèse et de comparaison qui seront posées, soyez attentif (attentive) aux liens entre parties de matière. En d'autres termes :
 - cochez, dans la table des matières, le syllabus et les notes, les parties de matière qui, en se succédant, retracent une évolution ;
 - pointez au *cours*, par ex. au fluo, les données éparses relatives à un même phénomène à présenter de manière synthétique ;
 - prévoyez d'avance les comparaisons en *restructurant*, le cas échéant, la matière pour pouvoir la présenter rapidement en colonnes. Cela suppose une étude « en deux dimensions ». Par exemple :
 - matière X en vue d'une question de restitution :

A→B→C→D→E→F→G

- matière X et Y en vue d'une comparaison, avec « détricotage », puis « retricotage » pour faire apparaître les ressemblances et les différences :

Aspects pris en compte	Matière X	Matière Y
1	G	D
2	A	E
3	B	A
4	E	F
5	C	B
6	F	G
7	D	C

Ce travail doit être réalisé *avant* l'assimilation intensive de la matière. Il est relativement lourd, sans doute, mais il représente 50 % de l'effort qui est attendu de vous, donc de vos chances de réussite.

Introduction

L'histoire économique et sociale des pays occidentaux – considérés ici comme simple référence, non comme norme – se subdivise grossièrement en trois périodes :

1. *La période préindustrielle* (avant 1770-1780).

J'en tracerai sommairement les contours, par opposition à notre époque, pour mesurer l'importance des changements qui sont intervenus depuis lors (chapitre I, première partie).

2. *La révolution industrielle*

Elle transforme profondément les structures économiques et sociales de nos régions. Elle s'étend sur la période 1770-1780 à 1973-1974, en deux phases : la première révolution industrielle (1770-1780-dernier quart du XIX^e siècle) et la seconde révolution industrielle (dernier quart du XIX^e siècle à 1973-1974). C'est pourquoi le cours se subdivise en deux parties : pour l'*essentiel*, l'une a trait à la première révolution industrielle (sauf le premier chapitre) et l'autre à la seconde révolution industrielle (bien que l'on y pointe, ici et là, des évolutions jusqu'à nos jours).

3. *La période post-industrielle* (1973-1974 à nos jours)

Celle-ci n'est pas traitée comme telle, en raison du manque de recul historique dont on dispose à son propos. Elle est néanmoins évoquée dans différentes sections de la seconde partie du cours, dans lesquelles sont épinglées les continuités ou les ruptures par rapport à la phase antérieure (seconde révolution industrielle).

En bref, le cours se structure comme suit :

Première partie : la première révolution industrielle

Chapitre I : la société préindustrielle (coup d'oeil introductif).

Chapitre II : la première révolution industrielle sous l'angle économique (nature et composantes).

Chapitre III : la première révolution industrielle sous l'angle social, avec les effets qui en découlent (la question sociale).

Chapitre IV : la première révolution industrielle sous l'angle des relations entre pays industrialisés et non industrialisés, avec les conséquences qui en résultent (l'impérialisme des grandes puissances).

Deuxième partie : la seconde révolution industrielle (avec des prolongements jusqu'à nos jours)

Chapitre I : les principales composantes.

Chapitre II : les grandes étapes du XX^e siècle (en soulignant, ici, les interactions entre les dimensions économiques, sociales et internationales).

PREMIÈRE PARTIE

Chapitre I : La société préindustrielle (aperçu introductif)

Chapitre II : La première révolution industrielle

Chapitre III : La question sociale

Chapitre IV : L'impérialisme des grandes puissances

CHAPITRE I

LA SOCIÉTÉ PRÉINDUSTRIELLE

En concentrant notre attention sur l'Europe occidentale, nous décrivons les principaux traits de l'économie et de la société antérieures à la révolution industrielle, afin de mesurer sommairement le chemin parcouru depuis lors.

Ce chapitre se décompose en quatre sous-ensembles :

- A) Trois contraintes endogènes, qui pèsent sur le fonctionnement du système économique et social :
1. *La population* : de la variable démographique dépendent, par exemple, le nombre de bouches à nourrir, la taille des marchés à pourvoir, l'importance de la population active ou encore la représentation du monde qui caractérise les acteurs économiques et sociaux. Or cette variable est peu maîtrisée, comparativement à nos jours.
 2. *L'état des connaissances* : si l'économie est la discipline qui tend à allouer optimalement les ressources rares, l'optimum qu'il s'agit d'atteindre est fonction de la manière dont les hommes se situent dans leur environnement et de leurs possibilités d'action sur la nature, bref de l'ampleur de leur savoir. Or ce dernier est très limité, par rapport à notre temps.
 3. *Les moyens de transport* : dans l'économie et la société, les flux de personnel, de matières premières, de produits intermédiaires, de produits finis, de capitaux et d'informations déterminent largement l'horizon des agents, donc leur capacité d'agir. Cette dernière est faible, en regard de celle qui est la nôtre.
- B) *Les caractères généraux de l'économie préindustrielle* méritent, à eux-seuls, de former un deuxième sous-ensemble (section 4). Ils tracent les limites étroites, comparativement aux nôtres, dans lesquelles se meuvent les activités économiques et sociales. Ils montrent aussi qu'au milieu du XVIII^e siècle – point de référence choisi dans cette section – la logique du marché ne s'est pas encore complètement imposée : celle-ci n'est donc pas « inhérente à la nature humaine » ; en d'autres termes, elle suppose un cadre institutionnel, économique, social et même culturel qui requiert un certain temps pour émerger.
- C) Les composantes principales de l'économie préindustrielle constituent notre troisième sous-ensemble, réparti en quatre sections distinctes :
1. *L'agriculture* : à l'époque, il s'agit de l'activité dominante dont dépend la bonne santé du système économique et social, ce qui n'est plus le cas dans les pays industrialisés actuels.
 2. « *L'industrie* » : nous lui préférons le terme de protoindustrie. Celle-ci prépare, timidement encore, l'émergence de la révolution industrielle, en faisant apparaître des groupes d'entrepreneurs et des travailleurs appelés par la suite à s'élargir. Après avoir marqué

profondément les activités dans nos régions, le secteur secondaire est à présent en régression chez nous.

3. *Les doctrines économiques* et les politiques qu'elles inspirent : en découlent les activités professionnelles à privilégier dans la société, mais aussi le rôle dévolu à l'État au sein de l'économie, ainsi que l'attitude à adopter à l'égard du commerce extérieur. Dans ces domaines, les perspectives d'avant 1800 sont assez différentes des nôtres.
 4. *La monnaie* : à l'époque, la quantité de moyens de paiement disponibles, leur vitesse de circulation et leur fiabilité ont des répercussions considérables sur les activités commerciales et bancaires, en des termes qui nous sont étrangers aujourd'hui.
- D) *La structure sociale* de l'Europe occidentale – en particulier celle de la France et de nos régions, prises comme exemple (neuvième et dernière section) – ne coïncide nullement avec la nôtre. Elle interagit directement avec le fonctionnement de l'économie, dans les deux sens :
- la misère du plus grand nombre limite la taille d'une série de marchés ;
 - en sens inverse, les « pannes » de l'économie – en particulier les pénuries alimentaires – provoquent des drames sociaux en cascade.

Section 1 : La population

- A) Les statistiques dont on dispose, au XVIII^e siècle et à présent, sont foncièrement différentes. Dans le premier cas, elles sont soit inexistantes (absence totale pour une part substantielle de l'humanité), soit fragiles (par ex., dénombrements de feux n'autorisant qu'une estimation approximative). Dans le second cas, elles sont plus complètes et plus sûres (marge d'erreur de 5 à 6 %), bien qu'elles demeurent imparfaites en raison de carences administratives ou de biais politiques.
- B) Vu la fiabilité très différente de nos sources d'information, les chiffres disponibles, pour la population mondiale, sont beaucoup plus flous pour 1750 que pour la période récente : en 1750, il y aurait de 660 à 733 millions d'êtres humains ; en 1994, il y en a 5,7 milliards, soit huit fois plus.
- C) La répartition géographique de la population mondiale n'est pas équilibrée, pas plus en 1750 qu'à présent. Entre les deux périodes, il existe des constantes, par ex. la suprématie de l'Asie (deux tiers de la population mondiale au milieu du XVIII^e siècle, 58 % en 1994). On constate aussi des différences sensibles : ainsi un poids relatif de l'Amérique de sept à huit fois plus élevé aujourd'hui qu'il y a deux siècles, en raison de l'importante immigration (d'origine africaine, européenne, asiatique...) dont a bénéficié ce continent.
- D) Au XVIII^e siècle, lorsqu'on la considère sur une période longue, l'évolution de la population enregistre une croissance lente. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, par contre, on assiste à une explosion démographique : 2,5 milliards d'êtres humains en 1950, 3 milliards en 1960, 3,7

milliards en 1970, 4, 5 milliards en 1980, 5, 3 milliards en 1990, peut-être 6, 2 milliards en l'an 2000...

- E) Lorsque l'on examine l'évolution de la population d'Europe occidentale à plus court terme – d'année en année, par ex. – dans un pays déterminé, on est frappé par les différences de rythme : au milieu du XVIII^e siècle, les courbes sont assez saccadées, avec une alternance de flux et de reflux ; à présent, elles sont moins tourmentées, avec une très légère croissance (ou parfois un lent recul).
- F) Les principales variables qui déterminent l'évolution d'une population sont la natalité, la mortalité et les migrations. Comme ces dernières sont très réduites au XVIII^e siècle, comparativement à notre temps, nous les laisserons de côté. Nous aborderons les deux autres phénomènes selon leur importance relative, voici plus de deux siècles : la mortalité vient en premier lieu, dans la mesure où – vers 1750 – ses poussées s'accompagnent d'une diminution des mariages et des conceptions, tandis que ses reculs débouchent sur des phénomènes inverses.

1. La mortalité

Dans nos régions (Belgique), le taux moyen de mortalité est, vers 1750, de trois à quatre fois supérieur au taux actuel (35 à 40 pour mille, contre 11 pour mille).

Ce taux moyen est, vers 1750, une abstraction, tant l'écart peut être important entre « bonnes » et « mauvaises » années, phénomène qui ne s'observe plus à présent. Au XVIII^e siècle, des catastrophes démographiques – pourtant bien moindres qu'au Moyen Âge – provoquent périodiquement une multiplication des décès (avec contraction de la natalité). Au XX^e siècle, de telles fluctuations sont inexistantes, sauf situation de guerre.

Si la mortalité générale est, en Europe occidentale, sensiblement plus forte vers 1750 qu'à présent, cette différence s'explique par des facteurs structurels (qui jouent en tout temps) et par des facteurs conjoncturels (qui, épisodiquement, aggravent les effets des premiers). Les facteurs structurels sont les carences alimentaires, les insuffisances de la médecine et de l'hygiène. Les facteurs conjoncturels ont pour noms : les mauvaises récoltes (qui entraînent soit une diminution des disponibilités alimentaires, soit surtout une chute du pouvoir d'achat de la plupart des producteurs et des consommateurs) ; les épidémies (diphthérie, variole, typhus, mais aussi des maladies considérées à présent comme relativement bénignes, telle la grippe) ; les guerres (qui ne se soldent pas par un massacre de civils, mais souvent par des destructions de récoltes et par l'introduction de nouvelles maladies).

Les différences de situation entre 1750 et nos jours sont palpables aux deux extrêmes de la vie, parce que les plus fragiles sont les bébés et les personnes âgées. Vers 1750, la mortalité infantile (jusqu'à l'âge d'un an) est redoutable : en France, elle est en moyenne de 270 pour mille avant 1740, avec des pointes de 350 à 370 pour mille dans certaines régions ; après 1740, elle régresse sans tomber pour autant au-dessous des 220 pour mille. À titre de comparaison, elle est, en 1994, de 7 à 8 pour mille en Belgique et de 150 pour mille au Mali, considéré alors comme un pays extrêmement défavorisé. Les principales causes de cette mortalité infantile, très importante voici 250 ans, sont :

- les conditions de vie de la mère (alimentation déficiente, logement insalubre, travail pénible durant la grossesse, mortalité en couches) ;
- les lésions contractées lors de l'accouchement (effectué à domicile, au mieux avec l'aide de sages-femmes ou de rares médecins mal formés) ;
- le manque d'hygiène du milieu de vie ;
- l'insuffisance de l'alimentation ;
- les ravages causés par les maladies infantiles, dont on ne peut combattre les effets : rougeole, rubéole, coqueluche, scarlatine, oreillons...

L'espérance de vie diffère sensiblement, dans nos régions, au XVIII^e siècle et à présent. Voici deux siècles et demi, elle est très fortement affectée par la mortalité infantile, ainsi que l'indique le tableau ci-dessous :

TABLEAU I : ESPÉRANCE DE VIE AU XVIII^e SIÈCLE

Période prise en compte	Virton (Gaume)	Malonne (Namurois)	Barvaux (Condroz)
À la naissance	22-31 ans	35-39 ans	28-35 ans
À cinq ans	36-42 ans	45-48 ans	40-46 ans

Ce sont là des âges moyens que l'on ne rencontre, à la fin du XX^e siècle, sur aucun continent (Amérique du Nord, 76 ans ; Europe hors Russie, 75 ans ; Océanie, 73 ans ; Russie, 70 ans ; Amérique latine, 68 ans ; Asie, 65 ans ; Afrique, 53 ans). On n'en relève de quasi similaires qu'en période de famine extrême (Burkina Faso – Sahel, 42 ans en 1985) ou d'épidémie catastrophique (Ouganda, 42 ans en 1994).

2. La natalité

Dans nos régions, vers 1750, elle est – elle aussi – trois à quatre fois supérieure au taux actuel : elle est de l'ordre de quarante pour mille, soit un accouchement tous les deux ans par femme en âge de procréer, contre 11 à 12 pour mille au cours des dernières années.

Ce taux de 1750 est d'autant plus considérable que les obstacles à la procréation sont beaucoup plus importants qu'aujourd'hui (compte non tenu du contrôle des naissances, alors pratiqué dans des milieux restreints) :

- en général, les mariages sont plus tardifs (29 ans encore, en moyenne, dans la France de 1820), parce que, dans une société majoritairement paysanne, ils supposent la capacité de faire vivre une famille, donc l'accès à la terre ;

- la proportion de célibataires « involontaires » est non négligeable, compte tenu de cet obstacle économique ;
- en raison des conditions de vie de l'époque, la période de fécondité des femmes est plus courte (la ménopause est plus précoce) ;
- de nombreuses unions sont brisées par la mort prématurée d'un des conjoints (importance de la mortalité en couches, par ex.).

Si la natalité est beaucoup plus élevée en 1750 qu'à l'époque actuelle, cet écart s'explique par plusieurs facteurs, en particulier :

- la lutte que la vie mène contre la mort ;
- la place non négligeable de la main-d'œuvre infantile : l'enfant est alors une source de revenus, plus qu'une charge ;
- L'absence de système de retraite pour les personnes âgées, lesquelles doivent être soutenues par leur descendance sous peine d'être placées à charge de la bienfaisance publique ou privée.

3. Conclusions

Comparativement à notre époque, le poids de la mort marque davantage les mentalités et les comportements.

Avant 1750, « la mort est au centre de la vie, comme l'église est au milieu du village » (Pierre Goubert). L'existence des individus se déroule dans la perspective d'un décès proche. Dès lors, le souci du salut, la préoccupation d'une « bonne mort » sont souvent obsédants. À l'inverse, dans un tel contexte, certains comportements actuels sont dépourvus de sens. À quoi bon une épargne-pension, dans une société où l'on meurt jeune ? Pourquoi se priver d'une fête, à la Brueghel, si le fil de l'existence peut être coupé à tout moment ?

La mort, perçue comme une réalité proche, ne suscite pas la révolte ou l'indignation. Même lorsqu'elle frappe des êtres jeunes, elle est vécue avec un certain fatalisme ou une résignation relative. On n'appréhende pas un tel phénomène à la manière du XX^e siècle, décrite par Albert Camus : « La douleur infligée à ces innocents ne cessa de leur paraître ce qu'elle était en vérité, c'est-à-dire un scandale » (*La Peste*).

Si la mort paraît proche, et non lointaine comme aujourd'hui, elle n'est pas cachée, mais fréquemment représentée dans la société. On la retrouve à de multiples reprises dans les légendes et les contes, dans l'art, dans les sermons des prédicateurs.

La révolution industrielle ira de pair avec une transition démographique, qui scellera le triomphe de la vie sur la mort.

Section 2 : L'état des connaissances

- A) Tel qu'il se présente en 1750, le savoir de la plupart des hommes est assez différent du savoir de nos contemporains :

TABLEAU II : DES SAVOIRS DIFFÉRENTS

1750	2000
- Savoir fragmentaire, essentiellement empirique, fondé sur l'expérience des générations antérieures.	- Savoir plus systématique, scientifique, fondé sur des lois et des théories découlant d'une recherche méthodique.
- Savoir transmis principalement par la parole et par l'exemple.	- Savoir fondé sur la maîtrise de l'écrit, acquis par l'étude.
- Savoir relativement clos, qui incite à reproduire, à imiter les prédécesseurs.	- Savoir ouvert, qui « apprend à apprendre ».

- B) En 1750, l'analphabétisme est un phénomène massif : le pourcentage de ceux qui ne savent ni écrire, ni lire, ni même signer est très élevé. En France il était de 79 % des adultes en 1685. Il est encore de 63 % cent ans plus tard. Les principales causes de cette situation sont
- la mise au travail précoce des enfants ;
 - le coût prohibitif des études et des publications ;
 - les insuffisances du système scolaire ;
 - la rareté ou l'inexistence d'autres moyens de formation.
- C) Apanage d'une minorité socialement et culturellement privilégiée, le savoir scientifique de 1750, même celui des personnes les plus cultivées, n'est nullement comparable au stock de connaissances maîtrisé par l'universitaire actuel. Voici deux cent cinquante ans, certaines disciplines ne sont pas encore nées ou constituées (ex. : sociologie, psychologie). D'autres existent, mais elles sont peu développées : ainsi, il n'existe pas de physique nucléaire, ni de biologie moléculaire, puisque l'infiniment petit n'est pas connu. La recherche n'est pas organisée, avec outillage performant, laboratoire coûteux, chercheurs hautement qualifiés, le tout exigeant des budgets considérables. La transmission des informations sur les découvertes demeure rudimentaire. La vision de la planète qu'ont les plus savants, au milieu du XVIII^e siècle, est incomplète : les archipels océaniques (Nouvelles Hébrides, Nouvelle Calédonie, Tahiti...) ne sont découverts qu'à partir de 1770-1775 ; le cœur de l'Afrique commence à être exploré dans la seconde moitié du siècle dernier ; les expéditions dans les Pôles ne se multiplient qu'à la fin du XIX^e siècle.
- D) L'ignorance a des effets en cascade :

- Démuni face à la nature, l'homme a souvent peur de son environnement.
- Ne pouvant expliquer rationnellement des phénomènes élémentaires (la foudre, les éclairs...), il les interprète en faisant appel au sacré, en donnant crédit aux superstitions ou aux rumeurs.
- Ignorant tout ou presque de celles et ceux qui vivent à quelques centaines de kilomètres de lui, le commun des mortels s'imagine que l'humanité est à son image : celui qui parle une autre langue ou présente un autre aspect extérieur suscite la méfiance.
- Socialement démuni, l'analphabète subit la domination des nantis, qui « savent » et utilisent leurs connaissances pour l'exploiter.

La révolution industrielle ira de pair avec une révolution technique, culturelle et mentale. Celle-ci permettra aux hommes de mieux maîtriser leur environnement et de le transformer plus efficacement.

Section 3 : Les moyens de transport

- A) Comparativement à notre époque, les moyens de transport de 1750 sont lents : que ce soit à pied, à cheval, en charrette, en péniche ou en bateau à voiles, la plupart des hommes se déplacent au ralenti. Avec ses diligences légères et ses chevaux au galop fréquemment renouvelés, le service postal atteint un 20 km/h de moyenne, exceptionnel en ce temps. Tout long déplacement devient une aventure : le trajet Paris - Marseille exige dix-neuf jours, l'aller-retour Liverpool - New York requiert parfois plus de deux mois...
- B) Les moyens de transport sont inconfortables. De plus, les déplacements exposent ceux qui les entreprennent à des impondérables (ruptures d'essieu, brigandage...).
- C) Les capacités de transport sont limitées : on est très loin du superpétrolier de 365.000 tonnes construit en 1995 en Corée du Sud. L'historien Fernand Braudel note : « Jusqu'en 1840, la coque de 200 tonnes est la règle, celle de 500 l'exception, celle de 1.000 à 2.000 tonnes une véritable curiosité ».
- D) Les moyens de transport sont coûteux : ainsi, le trajet Paris - Toulouse (actuellement 684 km par la route) représente 3.000 fois le salaire horaire d'un ouvrier.
- E) Ces limites sont lourdes de conséquences :
 - Les échanges sont freinés : seules les marchandises non pondéreuses et de grand prix circulent à très longue distance. Pour les autres biens, le coût du transport se répercute sur le prix de vente, qui finit par devenir prohibitif.
 - La circulation difficile des marchandises aggrave les effets des famines.

- La plupart des collectivités humaines comptent sur le marché national et international dans une mesure limitée : elles essaient de faire face à leurs principaux besoins par une production locale ou régionale.
- La majorité des hommes vit dans un périmètre restreint – le village, avec de temps en temps un déplacement vers la ville la plus proche – sans rien connaître des autres régions, ni des autres pays.
- Au sein d'un monde très cloisonné, les relations humaines (solidarité, mais aussi contrôle social, rancunes) n'ont nullement le caractère impersonnel ou anonyme qui les caractérise dans nos grandes cités.
- Les errants, qui vivent « sans feu » et sans attaches, suscitent la méfiance des sédentaires.

Le développement des moyens de transport, qui accompagnera la révolution industrielle, favorisera la mobilité des individus ainsi que la circulation des marchandises, des capitaux et des informations.

Section 4 : Les caractères généraux de l'économie préindustrielle

- A) Par rapport à l'économie des pays développés actuels, celle de 1750 ne connaît pas les nuisances de la société d'abondance (excédents de production, accumulation des déchets, gaspillage de ressources). Elle est encore périodiquement marquée par la pénurie.
- B) Les échanges interrégionaux et internationaux sont freinés par de multiples obstacles : insuffisance des moyens de transport, insécurité (la couverture du risque se répercutant sur le prix de vente), protectionnisme, péages intérieurs, diversité des poids et mesures, système monétaire vétuste et compliqué...
- C) Même dans les pays les plus avancés, sauf pour le commerce intérieur et la banque, la part des campagnes l'emporte nettement sur celle des villes : il en est ainsi pour le revenu national, la population active, les investissements, la production protoindustrielle, les exportations, les recettes fiscales des pouvoirs publics...
- D) Au sein d'une même société coexistent plusieurs logiques économiques, qui correspondent à des systèmes différents :
1. Une logique très ancienne, fondée sur une autarcie relative, avec échanges limités et usage restreint de la monnaie (*économie domestique* ou *domaniale*).
 2. Une logique d'origine médiévale, fondée sur l'ouverture, avec échange systématique et usage incessant de la monnaie (*économie artisanale*). Les caractéristiques principales de l'économie artisanale sont :
 - L'atelier, souvent situé au domicile de l'artisan ou à proximité de celui-ci, est l'unité de production.

- Cette production, destinée à la vente, consiste surtout en biens de consommation, plus rarement en biens d'équipement.
 - Il y a division du travail en métiers, selon les matières premières utilisées ou la nature des besoins à satisfaire, avec qualification de la main-d'œuvre (importance de l'apprentissage et du savoir-faire).
 - La compétence professionnelle du fabricant importe davantage que le capital à réunir pour lancer la (petite) entreprise (location éventuelle d'un atelier, personnel réduit, outillage relativement limité, petit stock de matières premières...).
 - L'indépendance de l'artisan, qui participe à la production de l'atelier, possède les moyens de production et maîtrise le produit fabriqué jusqu'à la vente.
 - L'institutionnalisation en métiers, corporations, guildes, jurandes, dans un triple but :
 - garantir la réputation de la profession et les intérêts de ses membres, en empêchant les fraudes, la concurrence déloyale ;
 - protéger l'indépendance de la profession contre l'emprise des marchands, fournisseurs de matières premières et acheteurs d'une partie de la production ;
 - se prémunir des mauvais payeurs, en boycottant les villes où ils sont établis.
3. Une logique moderne, dont l'émergence est liée à l'élargissement des cadres de l'économie (progrès de la navigation maritime et grandes découvertes, constitution de vastes États centralisés, formation d'empires coloniaux, afflux des métaux précieux) : *l'économie capitaliste*. Celle-ci se caractérise par une accumulation systématique de capital qui, en s'investissant, crée une richesse nouvelle et par une recherche du profit tous azimuts, y compris aux plans national et international. S'appuyant sur le marché, le capitalisme prend trois formes distinctes :
- le capitalisme marchand, fondé sur l'achat et la vente de biens, parfois à l'échelle intercontinentale (ex : le commerce multilatéral) ;
 - le capitalisme bancaire, qui accumule les fonds propres et draine les dépôts pour replacer ces sommes moyennant intérêts ;
 - le capitalisme protoindustriel, à finalité productive.

La révolution industrielle conduira à un développement, puis à une imbrication croissante de ces trois formes de capitalisme. Le marché deviendra alors le cadre institutionnel par excellence de l'activité économique.

Section 5 : L'agriculture

A) Au milieu du XVIII^e siècle, l'agriculture est l'activité économique dominante. Elle est axée sur la production de subsistances. Dans nos régions, celles-ci s'identifient aux céréales panifiables

(froment, seigle, épeautre, sarrasin), auxquelles s'ajoutent l'orge (pour la bière) et l'avoine (pour le bétail). Les céréales panifiables constituent une alimentation nutritive à bon marché : elles donnent un kilocalorie six fois moins cher que les œufs, onze fois moins coûteux que la viande.

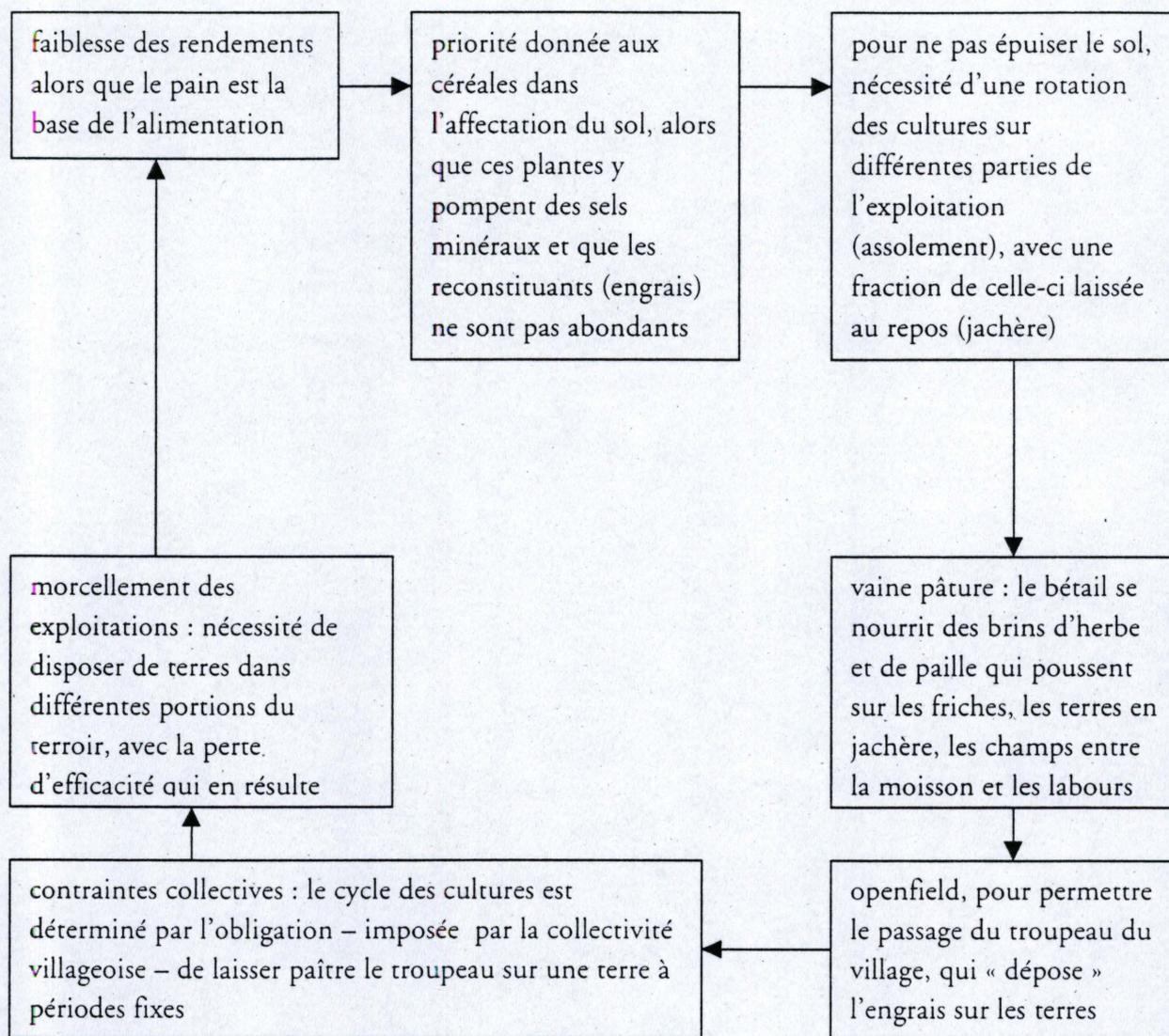
B) Les conditions dans lesquelles évolue cette agriculture ne sont guère favorables :

- les connaissances agronomiques des producteurs sont empiriques et limitées ;
- les techniques de culture demeurent assez rudimentaires (irrigation sommaire, semailles à la volée) ;
- l'outillage est peu performant (prédominance du bois et du fer de mauvaise qualité) ;
- les engrais naturels (fumier, brûlis, feuilles...) sont disponibles en quantités limitées, tandis que les engrais chimiques n'existent pas ;
- fort traditionnelles, les mentalités n'incitent guère à l'innovation ;
- l'exploitation du sol est souvent régie par des critères qui, vus d'aujourd'hui, paraissent peu rationnels : c'est ainsi que les agriculteurs entretiennent des « relations affectives » avec la terre. Celle-ci n'est pas un facteur de production interchangeable, à qualité égale, mais un lien entre les générations, un élément d'identification sociale, un héritage que l'on peut faire fructifier parce qu'on le connaît et qu'on l'aime...

C) Il s'ensuit trois conséquences :

- les rendements à l'hectare sont faibles (5 à 6 quintaux, contre 75 en Beauce en 1990) ;
- les récoltes dépendent fortement des conditions climatiques (diversification insuffisante des cultures, absence de sélection systématique des graines et de prévisions météorologiques) ;
- les marchés céréaliers sont instables avec, périodiquement, des flambées de prix amplifiées par la spéculation, surtout en période de soudure : l'offre est fluctuante, alors que l'élasticité de la demande à la variation des prix est faible, en raison des habitudes alimentaires et de la hausse simultanée du prix des aliments de substitution.

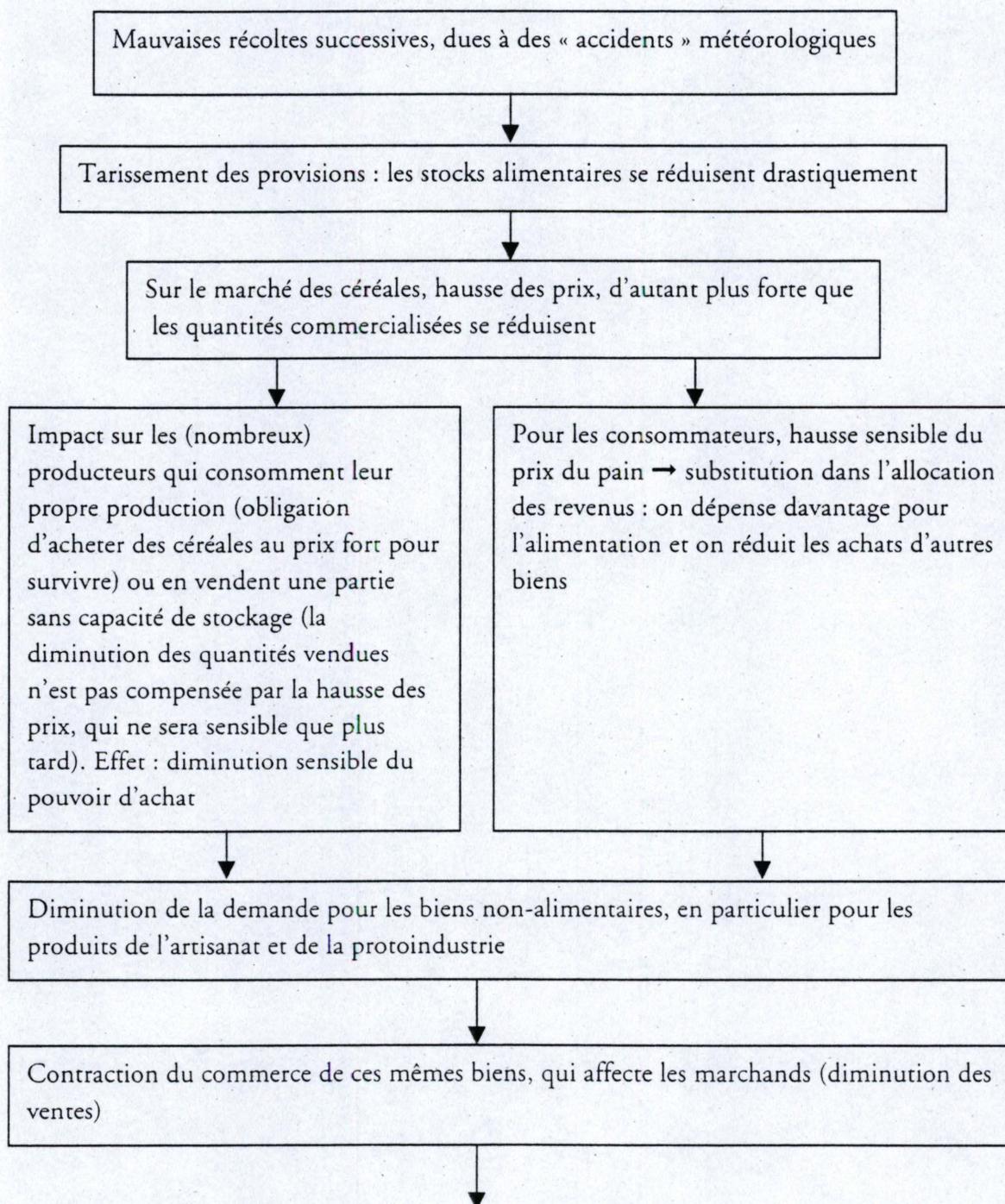
D) La culture céréalière est enserrée dans une sorte de carcan, qui prend la forme d'un « cercle vicieux » (Fernand Braudel) :

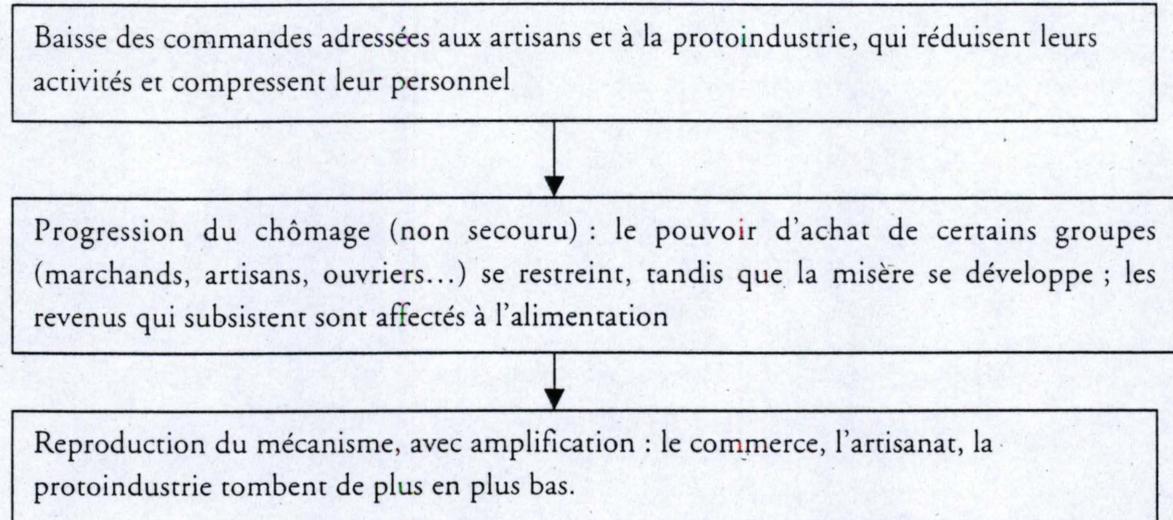


Un tel système agraire est néanmoins rationnel pour l'époque :

- Il établit une certaine complémentarité entre la culture (dont les restes nourrissent le bétail) et l'élevage (en circulant, les animaux fertilisent la terre de leurs excréments).
- La réunion du bétail en troupeau communal permet de limiter le personnel chargé de la surveillance .
- La dispersion des terres cultivées permet de répartir les risques dans l'espace en cas d'accident climatique. Elle optimise la gestion du temps de travail, en limitant le recours à la main-d'œuvre salariée : les cultures sur les différentes parcelles sont décalées dans le temps, selon les saisons, de sorte que le paysan passe de l'une à l'autre (avec cependant une « morte saison »). Elle prive tout propriétaire d'un droit de veto à l'ouverture de ses terres et à la circulation du troupeau communautaire pour le pâturage.

- E) La prépondérance de l'agriculture au sein du système économique et, à l'intérieur de ce secteur, la prééminence de la culture céréalière, s'avèrent décisives pour l'explication des grandes crises. Celles-ci ne commencent pas dans l'industrie, le commerce ou la banque, mais dans l'agriculture, dont le marasme contamine, en cascade, les autres secteurs. Elles ne sont pas dues à des excédents que l'on ne peut écouler, mais à des déficits. Bref, il s'agit de crises de sous-production alimentaire. Elles se déroulent généralement comme suit :





La sortie de crise dépend des performances de l'agriculture : une succession de bonnes récoltes transforme le cercle vicieux en cercle vertueux. En d'autres termes, les effets en cascade jouent dans le même ordre, mais positivement cette fois. La révolution industrielle sera précédée ou accompagnée d'une transformation de l'agriculture.

Section 6 : La protoindustrie

- A) Le néologisme « protoindustrie » a été diffusé au début des années 1970 par des historiens de l'économie (en particulier par l'Américain Franklin Mendels), afin de ne pas confondre les réalités de la période préindustrielle avec celles de la période ultérieure.
- B) Par rapport à l'industrie des XIX^e – XX^e siècles, la protoindustrie présente un certain nombre de traits distinctifs :
- Dans l'espace, elle côtoie souvent l'agriculture, parce que l'essentiel des facteurs de production (énergie, combustible, main-d'œuvre, ...) se localise dans les campagnes.
 - Le capitalisme protoindustriel est souvent d'origine commerciale : le marchand fabrique lui-même les biens qu'il vend (marchand-fabricant). Toutefois, la structure des coûts de production est, à l'époque, souvent différente de celle que nous connaissons aujourd'hui. Le facteur travail n'en est pas l'élément déterminant : c'est le prix d'achat de la matière première qui compte avant tout. Il s'ensuit que l'efficacité du marchand-fabricant dépend plus de ses aptitudes commerciales (acheter la matière première à bon marché, vendre le produit fini à un bon prix) que de ses performances dans la production ou la transformation.
 - La production protoindustrielle est périodiquement freinée par des goulots (ou goulets) d'étranglement, qui lui impriment une évolution saccadée : ruptures d'approvisionnement en matières premières (guerres), « pannes » énergétiques (impossibilité d'utiliser l'énergie

hydraulique en période de gel, de crue ou d'étiage), raréfaction du crédit, contraction des débouchés... Bref, il s'agit d'une activité risquée, fortement dépendante de la conjoncture.

C) La première forme de la protoindustrie – la plus répandue aussi – est le travail à domicile (*putting out system*). Elle présente les caractéristiques suivantes :

- une production (par tête) en quantités réduites ;
- un travail manuel, non mécanisé ;
- des opérations réalisées à domicile, non en atelier ou en manufacture ;
- une main-d'œuvre constituée de salariés, dépendant de leur employeur : d'anciens artisans, tombés sous la coupe d'un marchand, et des paysans (après journée ou pendant la « morte saison ») effectuent une série de prestations, moyennant salaire (paiement à la pièce) ;
- le marchand-fabricant fournit la matière première, parfois aussi l'outillage ;
- il est le propriétaire de la production, qu'il vend sur le marché, parfois après l'avoir soumise à un apprêt supplémentaire.

On relève, en pareil système, une distinction claire entre le capital (de l'entrepreneur) et le travail (presté par l'exécutant). Le marchand-fabricant est, en effet,

- l'entrepreneur, qui prend l'initiative de produire ;
- l'acheteur et le possesseur de la matière première, ce qui – vu l'importance de celle-ci dans la structure des coûts – lui permet de maîtriser l'ensemble du processus de production ;
- le « distributeur » du travail à effectuer ;
- le contrôleur de la qualité des tâches prestées ;
- le vendeur du produit, dont la finition est parfois réalisée en manufacture.

Au plan spatial, la main-d'œuvre, l'outillage et – après répartition – la matière première sont dispersés dans les campagnes. Seule l'accumulation – non négligeable – du capital est concentrée en ville. La production s'organise, dès lors, en « nébuleuse polarisée » (Pierre Léon). Au centre de la constellation se trouve la ville, résidence du marchand-fabricant : c'est de ce pôle que partent les impulsions. Tout autour s'inscrivent des localités rurales où s'opère l'exécution des tâches, souvent en association avec l'agriculture.

D) La manufacture est la seconde forme de la protoindustrie. Il s'agit tantôt d'une entreprise privée, tantôt d'une firme privilégiée par les pouvoirs publics, tantôt d'une initiative publique. Au plan spatial, elle concentre en un même lieu un personnel assez important, un outillage et un stock de matières premières, le tout postulant une importante accumulation de capital. Par ces traits, la manufacture annonce la fabrique de la révolution industrielle.

Entre l'une et l'autre, il existe cependant des différences :

- le travail n'est pas mécanisé, mais réalisé manuellement ;

- il exige un certain savoir-faire, donc une qualification et une spécialisation du personnel : on n'est pas arrivé encore à l'ère du prolétaire, pur exécutant interchangeable ;
- la manufacture ne tue pas le travail à domicile, mais se combine fréquemment avec lui : les opérations élémentaires sont réalisées à bas prix par le putting out system (décentralisation), tandis que la finition s'opère de manière centralisée.
- les manufactures ne représentent qu'une très faible part du PNB ;
- elles concentrent leurs activités dans certains secteurs (textile, métallurgie, chantiers navals, imprimerie...), orientés principalement vers la production de biens de consommation.

Il n'empêche que la protoindustrie constitue, en partie, le terreau de la révolution industrielle : des marchands-fabricants se mueront en capitaines d'industrie, tandis que des membres de la classe laborieuse rurale se transformeront en prolétaires urbains. Entre les deux phénomènes, il n'y a pas rupture complète, mais plutôt continuité.

Section 7 : Les doctrines économiques

- A) Le contexte politique a son importance : au XVIII^e siècle, hormis de rares républiques et la Grande-Bretagne, en route vers le régime parlementaire, la plupart des États sont des monarchies à prétentions autoritaires. Selon les cas, il s'agit de monarchies absolues de droit divin (légitimité invoquée : Dieu à la source de tout pouvoir ; orientation assez traditionnelle) ou des despotismes éclairés (légitimité invoquée : la raison du prince ; orientation modernisatrice). Ces monarchies poursuivent un objectif : la puissance du souverain. Pour devenir plus fort, ce dernier doit être riche : de la sorte, il pourra faire face aux dépenses de cour, au coût de l'appareil d'État (bureaucratie), aux besoins des armées, mais aussi au service de la dette. Afin d'accroître les moyens disponibles, ces régimes s'attachent à soutenir les initiatives économiques : la richesse ainsi créée accroît la masse imposable et, par le fait même, les rentrées fiscales. C'est dans cette perspective que s'inscrivent deux doctrines économiques : le mercantilisme, dominant jusqu'aux alentours de 1760-1770, et la physiocratie, qui prend le relais par la suite.
- B) Le mercantilisme (ex : Jean-Baptiste Colbert, sous le règne de Louis XIV en France) présente les caractères suivants :
- La richesse des nations est constituée par leurs réserves monétaires : il y a donc lieu de favoriser l'accumulation des métaux précieux par les États.
 - L'activité à privilégier est le commerce à l'échelle internationale : il s'agit de limiter les sorties de métal précieux, en contenant les importations, et de favoriser les entrées, en soutenant les exportations, à une époque où les flux de biens représentent l'essentiel de la balance des paiements.
 - Pour brider les importations, les États mercantilistes pratiquent le protectionnisme. Ce dernier prend trois formes :

1. Des tarifs douaniers élevés, qui pénalisent fortement les produits étrangers, à l'entrée sur le marché national, par rapport à la production autochtone.
 2. Pour les pays insulaires comme la Grande-Bretagne, des actes de navigation qui imposent le monopole de pavillon : les marchandises importées doivent être transbordées, pour parvenir au port, sur des navires armés par le pays importateur, pourvus d'un équipage originaire de celui-ci. L'opération a un double but : contrôler le volume des importations, en vue de les restreindre, et réduire le coût du fret, service qui s'inscrit en « dépenses » dans la balance des paiements lorsqu'il est assuré par des étrangers.
 3. L'établissement de pactes coloniaux, qui dotent la métropole d'un premier exclusif : pour limiter les sorties de métal précieux dans le chef de la nation colonisatrice, les colonies sont obligées de lui vendre leur production à bas prix.
- Afin de stimuler les exportations, les États mercantilistes prennent les dispositions suivantes :
1. Favoriser l'innovation technique, afin de produire des biens de qualité à des prix compétitifs.
 2. Soutenir les producteurs par des commandes publiques complémentaires.
 3. Aider les manufactures privées, en leur accordant des prêts, des subsides ou des privilèges.
 4. Créer des manufactures publiques, dans des secteurs rentables.
 5. Développer les voies de communication (routes royales en France, chaussées et levées dans nos régions), en vue d'alléger les coûts de transport.
 6. Appui aux compagnies de commerce, privées et publiques.
 7. Afin d'augmenter les réserves de métal précieux de la métropole, imposition d'un second exclusif aux colonies : obligation d'y passer toute commande, quand bien même le colonisateur ne serait pas producteur.
- Puisque l'économie est subordonnée à des objectifs politiques (la richesse du pays fondant la puissance du souverain), les mercantilistes sont favorables à un interventionnisme étatique, poussé jusqu'au dirigisme.
- Animés par le souci d'accroître les recettes de l'État, les mercantilistes sont favorables à des innovations qui anticipent la théorie quantitative de la monnaie, élaborée en 1907 par l'Américain Irving Fisher : $M \times V = Q \times P$ avec :
- M = masse monétaire, sous la forme d'espèces métalliques, de billets et de dépôts en banque ;
 - V = vitesse de circulation de cette masse (en d'autres termes sa fréquence d'utilisation comme moyen de paiement) ;
 - Q = volume des transactions (quantités commercialisées) ;

- P = niveau général des prix.

Comme les recettes de l'État dépendent en grande partie des taxes prélevées sur la valeur des marchandises en circulation, il importe de stimuler le commerce. Or ce dernier est bridé par l'insuffisance des moyens de paiement : pour que $Q \times P$ augmente, il importe d'accroître la masse monétaire (M) et sa vitesse de circulation (V).

- Comme les monarques de droit divin et les despotes éclairés accumulent une dette publique, les mercantilistes qui sont à leur service veillent à contenir les taux d'intérêt : sur le marché des capitaux, ils se soucient d'augmenter l'offre (notamment en mettant à la disposition des agents économiques des moyens de paiement plus abondants).
- La critique du mercantilisme tient en deux points :
 1. Il a – à tort – une vision statique du commerce international, perçu comme un jeu dont la somme est nulle : dès lors, une nation ne peut s'enrichir qu'en s'emparant de parts de marché détenues par les autres. Cette conception justifie une politique basée sur la force, impitoyable à l'égard des concurrents et des colonies.
 2. Le mercantilisme ne peut être généralisé : s'il n'était imposé par quelques États forts à d'autres plus faibles, il paralyserait la « source de richesse des nations » qu'est le commerce international.

C) Les physiocrates ont pour chef de file François Quesnay, dont les vues sont diffusées par un autre Français émigré en Amérique : Pierre-Samuel Dupont de Nemours, inventeur du terme « physiocratie » (le pouvoir de la nature). Ce courant naît à une époque où la monarchie absolue est critiquée pour ses excès (autoritarisme, bureaucratie, intolérance) et ses carences (incapacité à maîtriser les déséquilibres budgétaires et la dette publique). Il conteste le rôle que s'est arrogé l'État – celui d'instance ordonnatrice de l'économie, qui modèle aussi le corps social – au nom des « lois immuables de la nature ». Celles-ci dériveraient de « la raison qui gouverne l'univers ». Il suffirait de les laisser jouer librement, sans intervenir, pour parvenir à l'harmonie, y compris au plan économique. Le respect de la nature et de ses lois est donc le programme des physiocrates. Toutefois, par réalisme, ceux-ci semblent s'accommoder d'une monarchie absolue réformée. Ils s'opposent fondamentalement aux mercantilistes et posent les prémisses du libéralisme :

- Pour les physiocrates, la terre est la seule véritable valeur économique (« source de la richesse des nations »), parce que son exploitation met en œuvre les lois de la nature. L'agriculture est donc l'unique activité productive ou créative. Toute autre activité – en particulier le commerce et la protoindustrie – est stérile : elle ne produit rien, mais échange ou transforme les biens existants.
- Parmi les agents économiques, seuls doivent vraiment compter ceux qui mettent en valeur la terre (propriétaires-exploitants et fermiers ou métayers locataires). Les propriétaires fonciers, qui se contentent de louer leurs terres, sont considérés comme un groupe improductif. L'État doit stimuler l'activité des propriétaires-exploitants et des fermiers/métayers : il lui

incombe de réduire la fiscalité, qui écrase ces deux catégories, afin de favoriser chez elles une accumulation de capital, source d'investissements de modernisation.

- Pour le reste, puisque le monde est appelé à atteindre un équilibre qui lui est inhérent grâce aux lois de la nature qui le régissent, l'État doit s'abstenir d'agir : toute politique interventionniste ou dirigiste entraverait le « laisser faire ». À l'héritier du trône, qui lui demande « que feriez-vous, si vous étiez Roi ? », Quesnay donne cette réponse significative : « Rien ».
 - Concrètement, les pouvoirs publics doivent (outre la réforme fiscale)
 - démanteler les entraves à la circulation intérieure des céréales (réglementation, péages, octrois...);
 - abolir le contrôle des prix des subsistances (afin de permettre leur augmentation, s'il y a lieu);
 - mettre fin à l'arsenal protectionniste, en instaurant le « laisser passer » (en sus du « laisser faire »);
 - supprimer les privilèges monopolistiques reconnus à certaines manufactures et compagnies de commerce.
 - Les vues des physiocrates sont appliquées par Turgot, contrôleur général des Finances de Louis XVI (1774), qui prend des mesures de libéralisation de l'économie tendant à accroître l'emprise du marché :
 - substitution d'un impôt unique à des taxes multiples sur la terre;
 - abolition des corvées dues par certains paysans;
 - suppression des douanes intérieures sur les céréales (libre circulation de celles-ci et atténuation du contrôle des prix qui les frappe);
 - abrogation des corporations;
 - libéralisation du commerce extérieur.
- L'échec de Turgot (1776) est dû en partie à la conjoncture (mauvaises récoltes, débouchant sur des « émeutes de la faim »), au cloisonnement du pays empêchant le bon fonctionnement du marché, mais surtout à l'opposition des ordres privilégiés, qui imposent son renvoi à une monarchie affaiblie : il annonce la Révolution Française.
- Bien qu'elle soit un jalon crucial dans la transition vers la généralisation de l'économie de marché, la physiocratie appelle trois critiques :
 1. Son raisonnement économique s'appuie sur des postulats non démontrés (productivité de la seule agriculture, stérilité des autres activités).

2. Il est démenti par l'expérience des Provinces-Unies néerlandaises et par celle de la Grande-Bretagne, qui tirent leur richesse du commerce international (puis, dans le chef de la seconde, de la révolution industrielle naissante).
3. Il se méprend sur la portée de la transformation de l'agriculture, amorcée par les Britanniques : loin de conforter la prééminence de ce secteur, pareil phénomène conduit à son affaiblissement au profit d'activités plus lucratives.

Section 8 : La monnaie

A) Avant la révolution industrielle, le système monétaire présente les caractères généraux suivants :

- Il n'englobe pas toute la sphère économique. Une partie des transactions s'opère encore en nature (troc de marchandises, échange de services...).
- Au sein de la masse monétaire, la monnaie métallique est nettement prépondérante. Outre la monnaie d'appoint, l'or et l'argent sont les deux métaux les plus utilisés. Comme leur production est irrégulière, leur valeur relative fluctue en un long chassé-croisé. On voit alors jouer la loi de Gresham (chancelier de l'Échiquier d'Élisabeth I^{ère} Tudor, 2^e moitié du XVI^e siècle) : « Dans un pays où le public apprécie différemment les monnaies en circulation, la mauvaise monnaie chasse la bonne ». La « mauvaise monnaie » est celle frappée dans le métal dont la rareté relative diminue, qui tend à se déprécier : les agents économiques s'empressent de l'utiliser pour s'en dessaisir. La « bonne monnaie » est celle frappée dans le métal qui tend à s'apprécier : les agents économiques sont enclins à la thésauriser, de sorte qu'une partie de la masse monétaire est ainsi immobilisée.
- Les autres formes de monnaie (papier-monnaie, monnaie scripturale) demeurent peu utilisées par le grand public : elles sont employées essentiellement par les « professionnels » des échanges.
- D'une manière générale, malgré l'afflux des métaux précieux venant d'Amérique, les économies européennes connaissent une certaine pénurie de moyens de paiement : les échanges sont entravés par une insuffisance de la masse monétaire (M), dont la vitesse de circulation (V, la fréquence à laquelle elle est utilisée comme moyen de paiement) n'est guère élevée. Cette situation incite banquiers et marchands à « fabriquer un ersatz de monnaie » (Braudel), c'est-à-dire à recourir à des substituts de monnaie métallique, susceptibles d'être émis en plus grandes quantités et de circuler plus facilement.

B) Retraçons l'évolution du système monétaire du XVI^e au XVIII^e siècle. Distinguons deux périodes : la première couvre le XVI^e et le tout début du XVII^e siècle ; la seconde s'étend sur les années 1600 et 1700.

- Jusqu'au début du XVII^e siècle, le système monétaire présente des faiblesses indéniables, tant pour la monnaie métallique que pour les billets de banque :

1. La masse métallique est amputée par des sorties de pièces hors d'Europe, dues à des achats effectués dans d'autres continents. Une partie des espèces est, de surcroît, périodiquement retirée du circuit des échanges pour être immobilisée, à la suite de diverses pratiques ou difficultés :
 - la thésaurisation (« le bas de laine », forme d'épargne très répandue, mais improductive) ;
 - les imperfections de la frappe : comme les pièces fabriquées par les ateliers monétaires n'ont pas toutes rigoureusement le même poids, les plus légères (« mauvaise monnaie ») circulent, tandis que les plus lourdes (« bonne monnaie ») sont temporairement stockées par des particuliers, puis remises en circuit après grattage ;
 - les altérations (diminutions de la quantité de métal fin sans adaptation de la valeur officielle des pièces) sont dues à l'usure ou à une modification du titre (moindre teneur en métal fin et plus grande quantité d'alliage, pour réduire le coût du monnayage) : les pièces altérées (« mauvaise monnaie ») circulent, tandis que les pièces non altérées (« bonne monnaie ») sont stockées en vue d'être grattées ou fondues ;
 - les mutations, qui visent à rendre « droites » des monnaies altérées, en rétablissant une correspondance entre leur valeur officielle et leur valeur intrinsèque, ou équivalent à des dévaluations (permettant au souverain de rembourser ses dettes à moindre coût) : les nouvelles pièces (« mauvaise monnaie ») circulent, alors que les anciennes (« bonne monnaie ») sont thésaurisées.
 2. La vitesse de circulation de la monnaie métallique est freinée par la multiplicité des espèces en circulation (impliquant de fréquentes opérations de change) et par les fraudes (fausses pièces, dont le dépistage exige une vérification attentive).
 3. Le papier-monnaie est d'un usage assez difficile : il n'y a pas encore de billets à montant fixe, aisément réutilisables. Le billet de banque n'a pas non plus de caractère fiduciaire : il est couvert par des espèces métalliques pour un même montant, stockées par la banque émettrice (taux de couverture de 100 %). En d'autres termes, il n'y a pas création de monnaie par la banque (la masse monétaire demeure constante). Bref, le billet n'est qu'un substitut, commode et plus sûr, de la monnaie métallique.
- Les XVII^e et XVIII^e siècles enregistrent un certain nombre de progrès :
1. La masse métallique s'accroît avec l'augmentation de la production d'argent (Mexique) et l'exploitation de nouvelles mines d'or (Brésil) à partir de l'extrême fin du XVII^e siècle.
 2. L'Angleterre (1717) et la France (1726) fixent de manière intangible la valeur-or de leurs pièces : elles renoncent ainsi aux altérations et aux mutations, dont on a vu les effets perturbateurs.

3. Le billet de banque à montant fixe, aisément réutilisable, fait son apparition en 1609 à Amsterdam (Wisselbank).
4. En 1656, le banquier suédois Palmstruck donne un caractère fiduciaire au papier-monnaie, en procédant à un premier abaissement du taux de couverture : les montants émis en billets correspondent à la valeur des espèces métalliques détenues, à laquelle s'ajoute la valeur des effets de commerce (traites) dont la banque doit assurer le recouvrement.
5. En 1694, création de la Banque d'Angleterre, avec abaissement important du taux de couverture. La banque est une société privilégiée, dont les actionnaires sont les créanciers de l'État.

C) Études de cas : la réussite britannique et l'échec français

- En Angleterre, depuis 1688, le trône est occupé conjointement par Marie II Stuart et par son époux Guillaume III d'Orange-Nassau. Champion de la résistance des nations protestantes à l'hégémonie française, ce dernier a besoin de moyens financiers pour lutter contre Louis XIV. Trois possibilités s'offrent à lui : soit recourir à des prêteurs professionnels auxquels il devrait verser des intérêts élevés, soit augmenter les impôts avec l'accord du Parlement, moyennant de nouvelles concessions politiques – il vient d'en faire, et d'importantes, en concédant la Déclaration des droits, en 1689 – soit innover, en suivant les suggestions du financier William Paterson. Il s'engage dans la troisième voie.

Le système conçu par W. Paterson est le suivant : il y a création d'une banque – la Banque d'Angleterre – sous la forme de société anonyme approuvée par le Parlement. Les actions de cette banque sont mises en vente, ce qui permet de réunir un capital d'1, 2 million £, somme aussitôt prêtée au souverain (les actionnaires de la banque deviennent ainsi les créanciers du chef de l'État). En consentant cet emprunt à Guillaume III, la banque peut tabler sur trois garanties : le caractère exceptionnel de la dépense à laquelle le souverain procède, la saine gestion des finances publiques et le fait que le prêt soit gagé par des assignations sur les revenus royaux. Elle obtient également trois avantages : un intérêt de 8 %, la faculté de se livrer aux opérations bancaires classiques et le droit d'émettre des billets pour 1, 2 million £. L'opération se solde donc par l'émission de papier-monnaie pour un montant bien supérieur à la valeur des réserves métalliques de la banque. Néanmoins, le public, sûr de la capacité de Guillaume III à rembourser la dette contractée, accorde sa confiance à ces billets. L'usage du papier-monnaie se répand en Grande-Bretagne. Il permet le développement des échanges (accroissement de la masse monétaire et élévation de la vitesse de circulation), ainsi que celui des banques.

- En France, après le règne de Louis XIV (1661-1715), la situation est très différente : les finances publiques sont dans un état déplorable. Vu le coût élevé de la vie de cour et le poids des guerres, les dépenses n'ont cessé d'augmenter. Les recettes sont insuffisantes, faute d'administration fiscale à la hauteur (mise à ferme de certains impôts) et à cause des

privilèges dont jouissent certaines catégories de citoyens (exemptions, dérogations...). La succession des déficits débouche sur la formation d'une énorme dette publique, qui s'auto-alimente par effet boule de neige. Le régent, Philippe d'Orléans, fait appel au financier écossais John Law afin d'éviter le désastre financier.

Law envisage de mettre sur pied un système proche du modèle britannique : création d'une banque, avec collecte de dépôts, escompte des effets de commerce, émission de billets de banque. Ses objectifs sont les suivants :

1. Par l'émission de papier-monnaie, accroître M et V, afin de stimuler les échanges et d'augmenter ainsi le rendement des impôts prélevés sur la circulation des marchandises.
2. Créer une inflation modérée (léger excédent des moyens de paiement par rapport aux nécessités des transactions), situation favorable à l'État-débiteur dans la mesure où elle réduit le poids de la dette en termes réels (la couronne rembourse en principal et paie les intérêts avec de la monnaie qui a perdu une partie de son pouvoir d'achat).
3. Utiliser les fonds propres de la banque et des dépôts reçus de la clientèle pour prêter à l'État à un taux d'intérêt raisonnable, l'État réutilisant ces mêmes sommes pour éteindre des créances plus onéreuses (de la sorte, la banque se substitue partiellement au public comme créancier de l'État).
4. Émettre des actions de la banque, puis d'une compagnie de commerce qui lui est liée, que le public peut acquérir en payant – en grande partie ou en tout – en créances qu'il détient sur l'État. Pour ces emprunts publics qu'elle reprend, la banque perçoit de l'État un taux d'intérêt moindre que celui versé aux anciens détenteurs (autre manière, pour la banque, de se substituer partiellement au public comme créancier de l'État). En réalisant les objectifs 3 et 4, Law compte réduire les charges du Trésor, afin de casser l'effet boule de neige.

Le système de Law est mis en œuvre par étapes :

1. 1716 : création de la Banque Générale (devenue Banque Royale en 1718) avec émission de billets. Celle-ci prête à l'État pour extinction de dettes onéreuses, mais émet aussi des actions pour un montant de 6 millions de livres, payables pour les trois quarts en créances sur l'État.
2. 1717 : fondation de la Compagnie d'Occident, au capital de 100 millions de livres, avec émission d'actions payables en créances sur l'État.
3. Extension des activités de la Compagnie, par rachat des privilèges de sociétés similaires.

En 1720, après regroupement de la banque et des activités commerciales, c'est la banqueroute. Les causes de celle-ci sont :

- les émissions disproportionnées de papier (billets, actions) ;
- les promesses inconsidérées de dividendes ;

privilèges dont jouissent certaines catégories de citoyens (exemptions, dérogations...). La succession des déficits débouche sur la formation d'une énorme dette publique, qui s'auto-alimente par effet boule de neige. Le régent, Philippe d'Orléans, fait appel au financier écossais John Law afin d'éviter le désastre financier.

Law envisage de mettre sur pied un système proche du modèle britannique : création d'une banque, avec collecte de dépôts, escompte des effets de commerce, émission de billets de banque. Ses objectifs sont les suivants :

1. Par l'émission de papier-monnaie, accroître M et V, afin de stimuler les échanges et d'augmenter ainsi le rendement des impôts prélevés sur la circulation des marchandises.
2. Créer une inflation modérée (léger excédent des moyens de paiement par rapport aux nécessités des transactions), situation favorable à l'État-débiteur dans la mesure où elle réduit le poids de la dette en termes réels (la couronne rembourse en principal et paie les intérêts avec de la monnaie qui a perdu une partie de son pouvoir d'achat).
3. Utiliser les fonds propres de la banque et des dépôts reçus de la clientèle pour prêter à l'État à un taux d'intérêt raisonnable, l'État réutilisant ces mêmes sommes pour éteindre des créances plus onéreuses (de la sorte, la banque se substitue partiellement au public comme créancier de l'État).
4. Émettre des actions de la banque, puis d'une compagnie de commerce qui lui est liée, que le public peut acquérir en payant – en grande partie ou en tout – en créances qu'il détient sur l'État. Pour ces emprunts publics qu'elle reprend, la banque perçoit de l'État un taux d'intérêt moindre que celui versé aux anciens détenteurs (autre manière, pour la banque, de se substituer partiellement au public comme créancier de l'État). En réalisant les objectifs 3 et 4, Law compte réduire les charges du Trésor, afin de casser l'effet boule de neige.

Le système de Law est mis en œuvre par étapes :

1. 1716 : création de la Banque Générale (devenue Banque Royale en 1718) avec émission de billets. Celle-ci prête à l'État pour extinction de dettes onéreuses, mais émet aussi des actions pour un montant de 6 millions de livres, payables pour les trois quarts en créances sur l'État.
2. 1717 : fondation de la Compagnie d'Occident, au capital de 100 millions de livres, avec émission d'actions payables en créances sur l'État.
3. Extension des activités de la Compagnie, par rachat des privilèges de sociétés similaires.

En 1720, après regroupement de la banque et des activités commerciales, c'est la banqueroute. Les causes de celle-ci sont :

- les émissions disproportionnées de papier (billets, actions) ;
- les promesses inconsidérées de dividendes ;

- la spéculation, qui amplifie la hausse, puis la baisse des titres ;
- la méfiance envers l'État-débiteur, dont Law apparaît comme l'associé.
Si l'opération de Law donne un ballon d'oxygène temporaire aux pouvoirs publics, son échec final alimente la méfiance des Français à l'égard des billets de banque, méfiance qu'aggraverait encore l'effondrement des assignats sous la Révolution. Il n'est pas de nature non plus à favoriser le développement du commerce, ni du secteur du crédit.

Section 9 : Les structures sociales

À l'époque préindustrielle, la société est fort hiérarchisée et très inégalitaire. En France comme dans nos régions, elle s'articule en ordres et en classes.

A) Les ordres sont des entités de type juridique, qui se définissent par un statut. Celui-ci comporte des droits, érigés en privilèges, et des devoirs ou obligations. La division de la société en ordres s'est imposée définitivement au XIII^e siècle. Elle prend la forme d'une tripartition fonctionnelle : les *oratores* (ceux qui prient), les *bellatores* (ceux qui combattent) et les *laboratores* (ceux qui travaillent). Comme les fonctions sont hiérarchisées selon le système de valeurs du temps, le service de Dieu prime toute autre activité, tandis que le combattant passe avant le travailleur. Le clergé (moins de 1,5 % de la population en France en 1789) et la noblesse (1,2 % de la population) sont, dès lors, des ordres privilégiés par rapport au tiers (97 % de la population). Au départ, devoirs et droits s'équilibrent, selon les conceptions de l'époque. Le passage de la roture à la noblesse s'opère par concession de noblesse, décidée par le souverain pour service rendu à la couronne, ou par achat d'un office (véralité de certaines fonctions publiques). L'entrée dans le clergé se réalise par la tonsure.

TABLEAU III : DEVOIRS ET DROITS DES ORDRES

Ordres	Fonctions sociales	Privilèges
Clergé	<ul style="list-style-type: none"> - assurer le culte ; - prier pour la communauté ; - veiller à l'enseignement ; - assister les pauvres ; - enregistrer les naissances, mariages et décès. 	<ul style="list-style-type: none"> - privilèges fiscaux ; - juridictions spécifiques ; - surreprésentation dans les assemblées d'États ; - exemption de travail manuel et entretien par la communauté.
Noblesse	<ul style="list-style-type: none"> - assurer la sécurité intérieure et la défense vis-à-vis de l'extérieur (« impôt du sang ») ; - accessoirement juger ; 	<ul style="list-style-type: none"> - privilèges fiscaux ; - privilèges honorifiques ; - privilèges de fonctions ; - surreprésentation dans les assemblées

	- tenir leur rang en ne dérogeant pas (ne pas prêter à intérêt, ne pas se livrer à la plupart des métiers manuels, ne pas tenir boutique...)	d'États ; - levée de droits seigneuriaux.
Tiers	- assurer la subsistance de la collectivité par le travail.	

Au XVIII^e siècle, les privilèges ont perdu l'essentiel de leur justification : l'évolution de la société a rompu l'équilibre initial entre devoirs et droits. Ainsi les nobles ne paient plus de leur personne sur les champs de bataille : les armées sont devenues permanentes et se composent de mercenaires. Les monarchies absolues les réduisent au statut de courtisans. Le haut clergé se soustrait souvent à ses obligations, en rémunérant des ecclésiastiques de second rang pour les prendre en charge. L'« utilité sociale » des ordres privilégiés pose à tout le moins problème. Les couches les plus instruites du tiers mettent en cause l'existence même des privilèges.

- B) Les classes sont des entités socio-économiques, dont les contours sont définis par des critères professionnels, économiques (patrimoine, nature et montant des revenus...) et sociaux (prestige, instruction). Homogènes au plan juridique, les ordres sont hétérogènes au plan socio-économique : ils comprennent chacun plusieurs classes. En simplifiant, on peut donc distinguer :
- au sein du clergé : un haut clergé proche de la haute noblesse ; un bas clergé à peine mieux loti que le peuple ;
 - au sein de la noblesse : une haute noblesse, qui maintient son prestige et sa richesse en accumulant les charges, mais aussi en investissant dans les secteurs dynamiques de l'économie ; une petite noblesse qui tire le diable par la queue – ses revenus évoluent moins vite que le coût de la vie, au point que certains sont obligés de déroger – et qui déclenche la « réaction nobiliaire » (tentative de freiner l'ascension des « parvenus » et de rétablir des droits seigneuriaux au détriment de la paysannerie).
 - au sein du tiers : une grande diversité de conditions socio-économiques depuis les (très) riches (grands commerçants, banquiers importants, puissants entrepreneurs de la protoindustrie) jusqu'aux misérables dépourvus de tout. La bourgeoisie forme une classe revendicative, potentiellement dangereuse. En effet, son niveau d'instruction lui permet d'analyser les mécanismes sociaux, de concevoir des alternatives et d'élaborer des stratégies d'action. Bien plus, la « réaction nobiliaire », qui réduit ses possibilités d'ascension sociale, l'incite à remettre en question l'ordre établi, en s'appuyant sur le mécontentement des moins favorisés.
- C) La Révolution Française de 1789 est un bouleversement politique, mais aussi une mutation sociale. Sous la pression de la bourgeoisie, les ordres et les privilèges juridiques sont abolis. Seules subsistent les classes, tandis que la fortune – pudiquement désignée sous l'appellation d'« utilité

commune » – est la pierre angulaire de la hiérarchie sociale. S'alliant à la fraction moderniste de la noblesse, la grande bourgeoisie se mue en caste dirigeante. La révolution industrielle renforcera sa prééminence. Elle donnera aussi naissance à une classe nouvelle, le prolétariat, qui contestera le nouvel ordre établi au nom de la justice sociale.

CHAPITRE II

LA PREMIÈRE RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

La première révolution industrielle modifie profondément les structures économiques de l'Europe occidentale, avant de gagner d'autres espaces, en particulier les États-Unis et le Japon. Le processus commence en Grande-Bretagne, dans les années 1770-1780. Il s'essouffle un siècle plus tard, au cours d'une crise qui fait émerger les forces portant la deuxième révolution industrielle (1873-1897).

Ce chapitre comprend treize sections :

1. Nature et caractères de la révolution industrielle
2. La transition démographique
3. La transformation de l'agriculture
4. L'innovation technique et le machinisme
5. L'énergie
6. Le capitalisme industriel
7. Le crédit
8. La monnaie
9. Le libéralisme économique et le rôle des pouvoirs publics
10. Les moyens de transport et de communication
11. Le commerce intérieur
12. Le commerce international
13. L'influence de la conjoncture politique et militaire : le cas belge.

Section 1 : Nature et caractères de la révolution industrielle

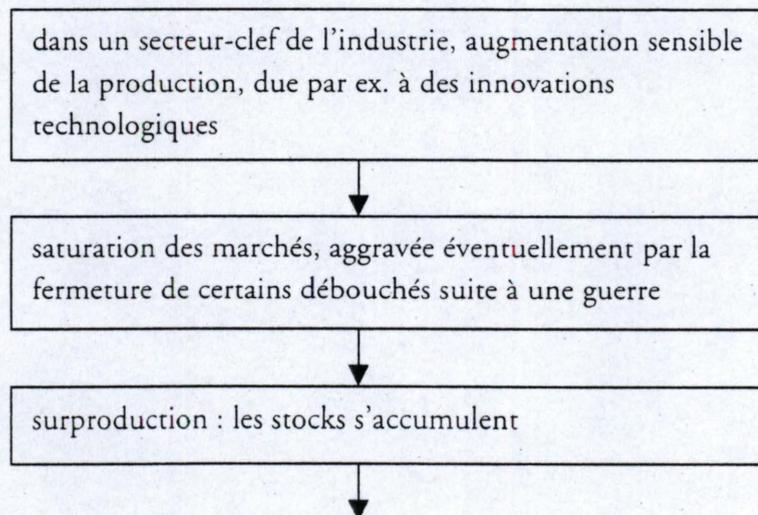
A) Selon P. Lebrun, la révolution industrielle est « une structure de changement de structure ». Le terme de structure désigne ici un ensemble d'éléments cohérent et organisé. En ce sens, l'économie préindustrielle est une structure. La société industrielle en est une autre. Le passage de l'une à l'autre suppose un double processus simultané : d'une part, l'affaiblissement de la première, qui se disloque progressivement ; d'autre part, l'émergence de la seconde, qui se met en place peu à peu.

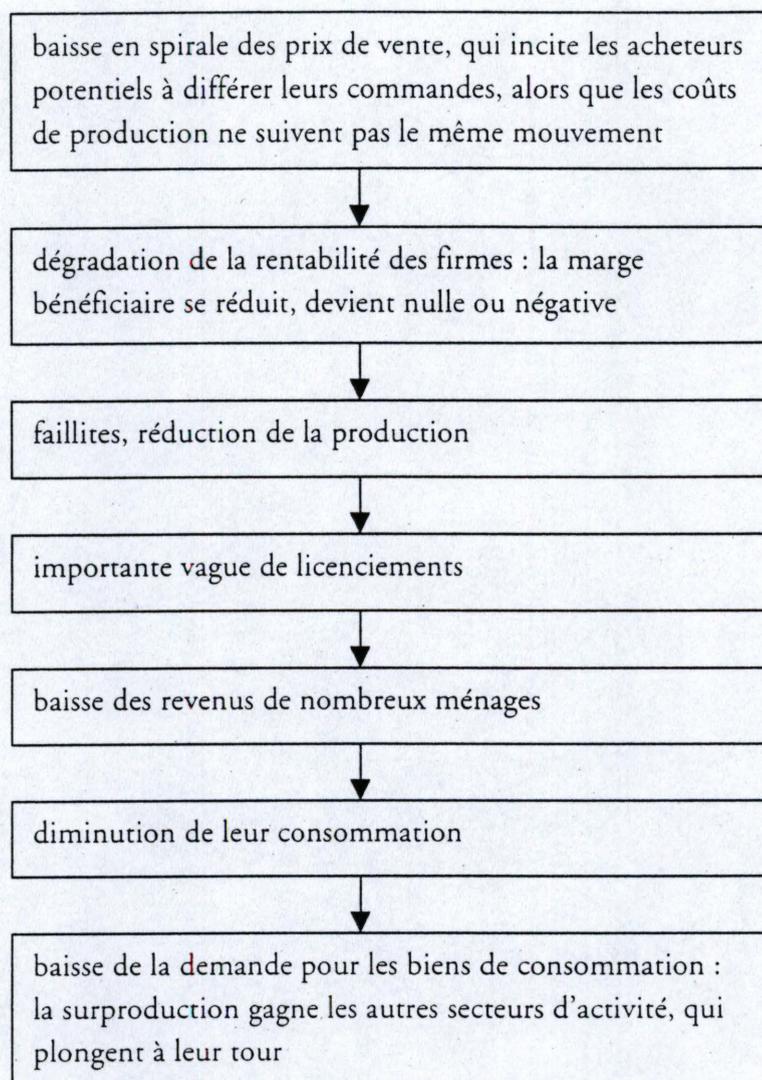
Ce double processus ne s'opère pas sous l'effet du hasard, sous l'influence de forces obscures, ni de manière anarchique. Il prend la forme d'une réaction en chaîne : des mutations affectent des composantes du système économique, provoquant des effets en cascade à tous les autres niveaux. Il s'ensuit que ce processus de transformation est, lui-même, une structure.

B) La révolution industrielle se traduit par des bonds quantitatifs : croissance spectaculaire de la production, explosion de la productivité, baisse sensible de certains coûts de production, augmentation des profits et de l'investissement, diminution spectaculaire d'une série de prix de vente. Comparativement au passé, on entre dans une ère d'abondance relative.

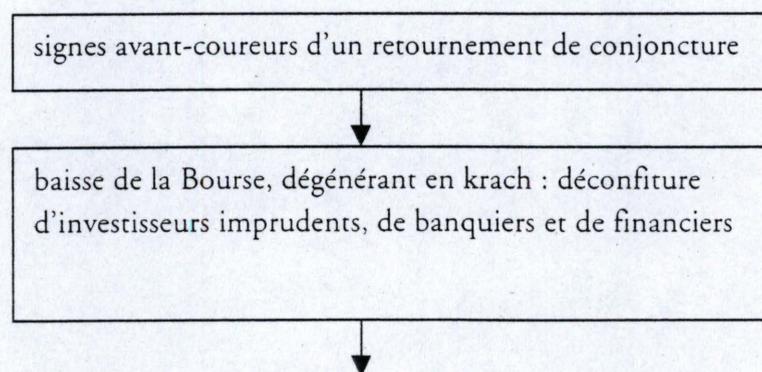
C) La révolution industrielle marque surtout l'apparition d'un nouveau système.

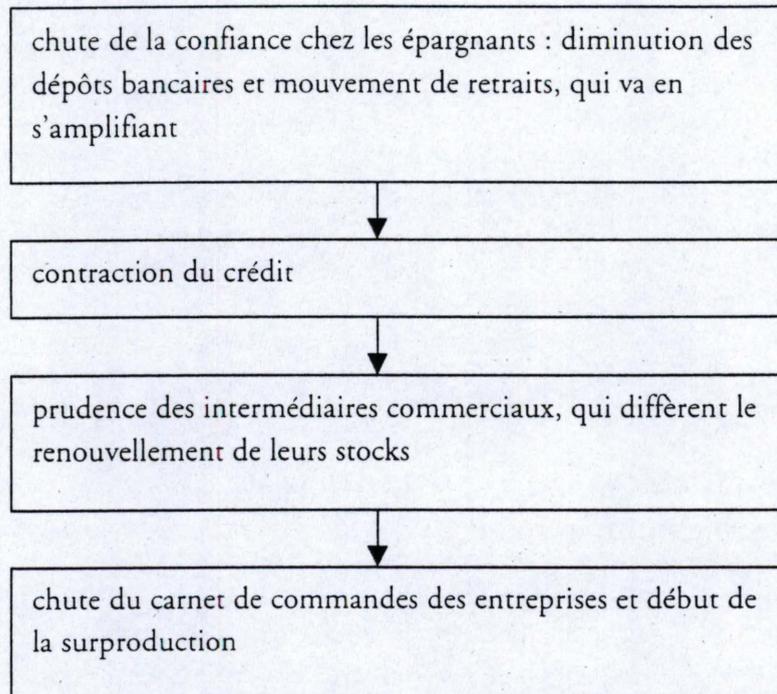
- Au sein de celui-ci, l'industrie devient le pôle dominant. C'est sa croissance qui tire en avant la machine économique. Ce sont aussi ses déséquilibres qui, de plus en plus souvent, génèrent des crises : après avoir coexisté avec les crises de sous-production agricole, les crises de surproduction industrielle les supplantent. Elles se développent ordinairement selon les mécanismes suivants :





À la fin de la période envisagée dans ce chapitre, soit au début des années 1880, on voit poindre un autre mécanisme de crise, qui témoigne de l'intégration croissante entre la finance et l'industrie :





- À l'intérieur même de l'industrie, apparition d'une « nouvelle manière de produire », appelée *factory system*. Ce dernier se caractérise par :
 - de nouveaux moyens de production : à l'outil manié par l'homme, avec son énergie musculaire et son savoir-faire, se substitue la machine-outil actionnée par une force motrice extérieure (par ex. machine à vapeur), consommant elle-même une énergie inanimée (par ex. : du charbon) ;
 - une concentration spatiale des facteurs de production : dans la grande entreprise, on trouve une main-d'œuvre abondante, qui utilise de nombreuses machines et transforme de grandes quantités de matières premières, le tout exigeant l'accumulation préalable de capitaux importants ;
 - une concentration spatiale des entreprises dans des agglomérations industrielles où s'agglutine la main-d'œuvre : on recherche la proximité de la production de combustible (« pays noirs ») et des fleuves permettant le transport ;
 - une concentration du pouvoir économique : création de grandes firmes contrôlant des filières intégrées de production (concentration verticale), absorbant des concurrentes (concentration horizontale) ;
 - une nette séparation entre le capital (qui possède l'entreprise, est propriétaire de la production, accapare le profit) et le travail (ouvriers qui vendent leur force de travail contre un salaire). Entre capital et travail, les relations deviennent « anonymes et froides » (Marx), c'est-à-dire impersonnelles et dictées par la maximisation de l'intérêt des parties.

Lorsque les banques prennent le contrôle d'un secteur d'activités, la gestion des entreprises – confiée à des professionnels, engagés pour leurs compétences – commence à se dissocier de la possession du capital.

- D) La révolution industrielle est une œuvre de longue haleine : non seulement elle s'appuie sur des acquis antérieurs, mais elle s'opère aussi, en de nombreux domaines, par « transitions lentes et difficilement perçues » (J.-P. Rioux). Il s'ensuit que des formes nouvelles d'industrie coexistent parfois durablement avec l'ancienne protoindustrie. Au plan social, l'émergence de nouvelles classes (élite patronale, prolétariat industriel) s'opère graduellement, en partie par adaptation des marchands-fabricants et des classes laborieuses de la même protoindustrie.
- E) La révolution industrielle est un phénomène complexe. La gamme des filières de production développées, mais aussi leur importance relative varient de pays à pays : chaque nation industrialisée, parfois même chaque région, tend à se spécialiser selon sa dotation en facteurs (suivant l'abondance et le coût de ceux-ci). Les différentes composantes de la mutation sont, de surcroît, interdépendantes. Il faut donc renoncer à toute interprétation monocausale, pour privilégier les causalités multiples.
- F) La révolution industrielle n'est pas un processus uniforme. Il existe, dans la croissance, des différences de rythme et de niveaux entre pays, régions, secteurs d'activités. La mutation se concentre surtout en Europe occidentale, en Amérique du Nord et au Japon, en s'adaptant à des contextes spécifiques.

Section 2 : La transition démographique

- A) Souvent utilisée, l'expression de « révolution démographique » est inadéquate : en la matière, les comportements se modifient lentement. Le changement n'en est pas moins réel. Dès la fin du XVII^e siècle en Angleterre, le milieu du XVIII^e siècle dans le reste de l'Europe occidentale, on assiste à un accroissement naturel de population de l'ordre de 10 ‰ par an qui, dans sa phase aiguë, s'étend sur trois générations. Il s'explique par une baisse progressive de la mortalité, à laquelle la natalité ne s'adapte qu'avec retard. Le phénomène est cependant temporaire : il dure soixante à septante ans au plus. La superposition d'une forte natalité et d'une faible mortalité est en réalité une transition entre l'association d'une natalité et d'une mortalité toutes deux fortes et la combinaison d'une natalité et d'une mortalité toutes deux faibles.
- B) Le recul de la mortalité est la principale cause du phénomène. Il s'explique par la disparition des famines (augmentation de la production agricole, diversification et amélioration qualitative de l'alimentation, développement des transports), par les progrès de la médecine, par le recul des épidémies (davantage d'hygiène, purification de l'eau, aménagements urbains...). La mortalité infantile, qui était de 270 ‰ en France avant 1740, tombe en moyenne à 180 ‰ entre 1820 et 1899. L'espérance de vie à la naissance en Europe passe d'environ 25 ans, au milieu du XVIII^e siècle, à près de 39 ans dans les années 1820-1830. Le progrès réalisé se répartit très inégalement selon les groupes sociaux (phénomène de la mortalité différentielle) : le recul de la mort est très

net parmi la classe supérieure et la classe moyenne, mais l'industrialisation aggrave souvent la misère physique des prolétaires de la grande industrie, et ce jusqu'à la fin du XIX^e siècle. En cause : la nature et le rythme de travail, la pollution de l'environnement, les logements insalubres, les difficultés financières (guère d'accès à la médecine).

- C) Au début, la natalité demeure élevée (30 à 40 ‰). La restriction volontaire des naissances commence seulement à se généraliser au milieu du XIX^e siècle.
- D) Un accroissement de la population n'est pas une condition suffisante pour qu'il y ait bond en avant au plan économique. Son impact n'est positif que dans le contexte d'un développement amorcé à un autre niveau. Dans ce cas, la poussée démographique peut être doublement intéressante : elle procure une force de travail abondante et peu coûteuse ; elle accroît la taille du marché intérieur, donc ses capacités d'absorption pour des biens de consommation courante. L'« effet main-d'œuvre » joue pour la Suisse et la Belgique, réputée « pays des bas salaires » au siècle dernier. Il est, par contre, insuffisant en Grande-Bretagne et aux États-Unis, où le manque de bras incite davantage à la mécanisation. L'« effet marché intérieur » joue en France, en Angleterre et surtout aux USA, pays où l'essentiel de la production est absorbée par la consommation nationale. Ses effets sont cependant limités par une répartition très inégalitaire des revenus des ménages. En accroissant le pouvoir d'achat des moins favorisés, dont la propension marginale à consommer est forte, les réformes sociales amorcées à la fin du XIX^e siècle ne nuiront pas au capitalisme, mais lui offriront de nouvelles perspectives d'expansion.

Section 3 : La transformation de l'agriculture

- A) La dénomination de « révolution agricole » est peu pertinente, vu la lenteur des changements qui se réalisent. Selon un de ses initiateurs, la mutation se diffuse « à la vitesse d'un mile par an ». Selon les pays, la transformation de l'agriculture précède ou accompagne la révolution industrielle. Dans le second cas de figure, cette dernière contribue aux gains de productivité réalisés dans les cultures (amélioration de l'outillage, apparition des engrais artificiels...).
- B) La transformation de l'agriculture est une condition, parmi d'autres, de l'industrialisation, sans qu'il y ait relation exclusive ou univoque entre les deux phénomènes :
- L'amélioration quantitative et qualitative des disponibilités alimentaires contribue, on l'a vu, à l'accroissement naturel de la population.
 - Grâce aux gains de productivité et à la concentration foncière, les revenus des agriculteurs s'élèvent, ce qui permet une augmentation de leur consommation et, dans une mesure sans doute moindre, un accroissement de leurs investissements en matériel.
 - Dans l'immédiat, la transformation de l'agriculture, qui exige une main-d'œuvre importante, n'enclenche pas d'exode rural massif. Celui-ci est postérieur. Il résulte de la baisse des prix agricoles, du morcellement des exploitations dû aux partages successoraux, du déclin de la source de revenus d'appoint qu'est le travail à domicile. *In fine*, le transfert de

population active des campagnes vers les agglomérations industrielles procure quand même au secteur secondaire une main-d'œuvre abondante et peu coûteuse.

- L'augmentation de la productivité permet l'élévation de la rente foncière. Le capital ainsi accumulé s'investit parfois dans des secteurs industriels liés à la grande propriété, tels les charbonnages. Le plus souvent, cependant, le transfert de capital vers l'industrie s'opère par l'intermédiaire et à l'initiative des banques. On ne doit pas perdre de vue l'importance de flux financiers en sens inverse : pour les « parvenus » de l'industrie, la propriété foncière est un placement sûr, de même qu'une source de prestige social et d'influence politique. L'ascension des capitaines d'industrie est assez fréquemment couronnée par l'achat d'un château (et de fermes) et par l'exercice de mandats électifs.

C) La transformation de l'agriculture présente surtout deux aspects importants :

- le passage d'une agriculture essentiellement de subsistance à une agriculture qui produit pour le marché (phénomène de commercialisation) ;
- le passage d'une agriculture de petites exploitations à une agriculture de plus grandes exploitations (phénomène de concentration foncière).

Elle commence au milieu du XVII^e siècle, en Grande-Bretagne, à l'initiative de grands propriétaires agronomes qui expérimentent, puis systématisent de nouveaux procédés. Lorsque ceux-ci ont fait leurs preuves, ils sont assimilés par d'autres exploitants et se diffusent dans l'espace, de proche en proche.

D) En quoi consistent les changements observés sur le terrain ?

- Il y a extension des superficies cultivées par recul des terres incultes (défrichements, déboisements, drainage des zones marécageuses...).
- L'outillage devient plus performant (charrue à soc métallique, batteuse à vapeur, moissonneuse...), tandis que son prix baisse progressivement, ce qui le rend accessible à une proportion croissante de producteurs.
- Les techniques de culture s'améliorent (irrigation, semailles en lignes, sélection des graines...).
- Il y a surtout modification du système cultural, avec rotation plus complexe des cultures et introduction de nouvelles plantes (plantes fourragères comme le trèfle, la luzerne, le navet..., et plantes sarclées comme les pommes de terre, les betteraves). Celles-ci se substituent à la jachère, tout en permettant une meilleure association de l'élevage avec la culture :
 - peu exigeantes pour le sol, les nouvelles plantes peuvent succéder, dans le cycle, à la culture céréalière ;
 - elles permettent de mieux régénérer la terre que la simple mise au repos : les plantes fourragères lui apportent de l'azote, tandis que le sarclage détruit les mauvaises herbes,

- ameublir le sol et retarde la dessiccation des cultures (conséquence : des rendements plus élevés) ;
- certaines de ces plantes, utilisées pour nourrir le bétail, favorisent une croissance du cheptel : les producteurs disposent ainsi de plus grandes quantités d'engrais naturels et de revenus plus importants (vente du lait, de la viande...), qu'ils peuvent en partie affecter à l'investissement ;
 - enfin, la nouvelle rotation des cultures rompt le cercle vicieux de l'agriculture préindustrielle : la jachère régresse ; la vaine pâture est abandonnée au profit du pacage sur les terres peu productives et de la stabulation ; l'openfield cède le pas à l'enclosure (haies, clôtures, murs de pierre...) ; les contraintes collectives s'estompent au profit d'un individualisme agraire ; les terres émiettées peuvent être remembrées.
- Lorsqu'elle ne se réalise pas spontanément, l'enclosure est rendue obligatoire dans une région déterminée pour éviter les contestations. En 1801, le Parlement britannique impose sa généralisation. Or l'opération implique des coûts assez élevés (frais d'arpentage, matériaux, personnel, parfois nouveau tracé des chemins). De nombreux petits propriétaires, qui ne peuvent faire face à la dépense, sont évincés, ce qui vient renforcer la concentration foncière.
 - D'autres pays jouent un rôle de pionnier au XIX^e siècle. Ainsi l'Allemagne, où l'agronomie se constitue comme science. L'enseignement agricole s'y développe dès 1820-1850. La chimie organique commence à être appliquée à l'agriculture : le baron von Liebig élabore la méthode de préparation des superphosphates. Aux États-Unis, la mécanisation démarre précocement, faute d'ouvriers agricoles en suffisance : dès les années 1840, la firme Mac Cormick fabrique des charrues et des moissonneuses...

Section 4 : Innovation technique et machinisme

- A) L'innovation technique n'est pas, en elle-même, caractéristique de la révolution industrielle. Ce qui frappe, par contre, c'est le nombre élevé de progrès technologiques réalisés et l'importance qu'ils confèrent à la machine dans le processus de croissance économique.
- B) Qui invente ? Généralement au XVIII^e et au début du XIX^e siècle, ce ne sont pas des scientifiques ou des techniciens bardés de diplômes, engagés dans de coûteux programmes de recherche, mais des hommes de terrain (fabricants, contremaîtres, ouvriers qualifiés). Ceux-ci ne procèdent pas par expérimentation systématique, mais par tâtonnements empiriques. Ils ne cherchent pas à énoncer de nouvelles théories scientifiques, mais à résoudre pragmatiquement des problèmes concrets. Les liens entre recherche scientifique et progrès technique ne se nouent vraiment qu'après 1850. Vers 1880, l'Allemagne est la première à instaurer une collaboration étroite entre l'industrie, les laboratoires et les universités.

- C) Pourquoi y a-t-il réalisation et diffusion de découvertes techniques ? Ces dernières ne sont ni les fruits du hasard, ni les produits d'actes gratuits. On trouve parce que l'on cherche à rencontrer des besoins économiques : il s'agit de satisfaire une augmentation de la demande par de nouveaux moyens de production, d'améliorer la rentabilité et la compétitivité des firmes en comprimant les coûts, de résorber un goulot d'étranglement (par ex. une pénurie de combustible).
- D) Comment le processus d'innovation se déploie-t-il ? Une fois lancé dans un secteur d'activités, il rebondit en cascade pour devenir cumulatif : la modernisation d'un stade de la production fait apparaître des insuffisances technologiques en amont ou en aval de ce stade, ce qui alimente de nouvelles recherches, débouchant à leur tour sur d'autres découvertes. L'innovation se propage ainsi en grappes.
- E) Dans quels pays innove-t-on le plus ? Les neuf dixièmes des grandes innovations techniques des XVIII^e et XIX^e siècles ont le Royaume-Uni pour cadre : c'est en Grande-Bretagne, en effet, que la pression des besoins économiques se fait sentir en premier lieu. L'État britannique adopte des mesures de « protectionnisme technologique » afin de préserver l'avance des industriels nationaux ; ainsi, la sortie du pays est interdite pour les ouvriers qualifiés jusqu'en 1825, tandis que l'exportation de technologies anglaises demeure prohibée jusqu'en 1842. Dans la pratique, cependant, les progrès franchissent la Manche du fait de l'« espionnage industriel » et du débauchage de techniciens par le patronat continental.
- F) Dans quels secteurs de l'industrie s'opèrent les innovations les plus marquantes ? Elles ont lieu dans les deux secteurs sur lesquels repose successivement la croissance britannique : l'industrie du coton, qui joue un rôle moteur de 1780 à 1830, et la sidérurgie, qui prend le relais de 1830 à 1880.
- G) Dans l'industrie du coton, le problème de départ se pose en termes commerciaux. D'une part, les « indiennes », colorées et à bon marché, sont très appréciées par les consommateurs britanniques : les importations en provenance des Indes s'accroissent, concurrençant durement les producteurs anglais de cotonnades. D'autre part, ces derniers ne souhaitent pas seulement garder le contrôle du marché domestique, mais ils voudraient supplanter l'artisanat indien sur son propre terrain, malgré des handicaps de compétitivité (coût plus élevé de la main-d'œuvre, coût du transport de la matière première importée et de l'expédition du produit fini). L'innovation technique, qui permettrait d'écraser les coûts de production, est la seule issue. Elle se produit en cascade. Voyons comment elle s'opère en considérant seulement deux opérations de production : le filage et le tissage.
- Le métier traditionnel des tisserands présente deux limites : actionné manuellement, il se caractérise par une faible vitesse d'exécution et par une limitation de la largeur des pièces. La navette volante (1733) permet de surmonter ces deux handicaps. Le goulot d'étranglement se déplace alors vers le filage.

- À ce stade, les fileurs travaillent encore avec un rouet à peine perfectionné depuis le Moyen Âge. L'efficacité accrue des tisserands requiert que l'on attache six fileurs à chacun d'eux, ce qui est intenable à terme. De 1765 à 1779, de nouveaux métiers à filer sont mis au point : *spinning jenny* (actionnée par l'homme), puis *mule jenny* (actionnée par la machine à vapeur). La situation se renverse : la production de fil excède à présent la capacité d'absorption des tisserands.
 - À partir de 1785, l'invention du métier à tisser mécanique ouvre la voie à de nouveaux progrès. Devenue la première industrie entièrement mécanisée, l'industrie cotonnière britannique connaît une prodigieuse expansion : la part qu'elle représente dans le revenu national se multiplie par quinze en un demi-siècle, tandis que le volume de l'emploi y quadruple en soixante ans.
- H) Dans la sidérurgie, la fabrication du fer n'a pas évolué significativement depuis la fin du XIV^e siècle : la « méthode wallonne » consiste à fabriquer la fonte dans des hauts-fourneaux alimentés par du charbon de bois, à l'affiner dans des bas-fourneaux et à façonner le fer par forgeage, en utilisant un marteau hydraulique.
- Le haut-fourneau à coke (charbon de terre raffiné) est mis au point en 1709, mais il ne s'impose pas immédiatement. Il effectue sa percée à la suite d'un double phénomène : d'une part, le renchérissement du charbon de bois dû à la déforestation ; d'autre part, l'accroissement de la demande de fer dû aux commandes militaires, à la mécanisation du textile et aux commandes de matériel agricole, que seule la nouvelle technique permet de satisfaire.
 - Encore faut-il que l'affinage et que le façonnage suivent le rythme de production. Le puddlage (décarburation dans un four par chauffage et brassage) et le laminoir, mis au point en 1784, se substituent respectivement aux bas-fourneaux et au forgeage. Pour fabriquer de l'acier, il faut pousser plus avant la décarburation : cette opération ne peut s'opérer à un prix abordable qu'avec les convertisseurs (Bessemer, 1856, Siemens-Martin, 1861-1862 et Thomas, 1878). À l'ère du fer (1790-1860) succède celle de l'acier.
 - L'avance britannique est telle qu'à lui seul, le Royaume-Uni produit la moitié de la fonte mondiale, soit autant que la France, les États-Unis et l'Allemagne réunis. La production métallurgique progresse sensiblement. Dans la foulée, les constructions mécaniques, qui utilisent le fer, puis l'acier pour fabriquer des machines, se développent elles aussi. La sidérurgie et les chemins de fer deviennent interdépendants.

Section 5 : L'énergie

A) L'énergie éolienne n'est vraiment utilisable que dans des pays plats, avec lieux ventilés. L'énergie hydraulique ne peut être produite en permanence, du fait des crues, du gel, de la sécheresse. La machine à vapeur de James Watt (brevet déposé en 1769), inaugure une véritable révolution. Elle perfectionne la pompe à feu (Newcomen et Savery) sur trois plans :

- introduction d'un condensateur (froid en permanence) distinct du cylindre (désormais chaud en permanence, et non plus alternativement chauffé et refroidi) : en évitant les déperditions de chaleur, il y a amélioration sensible de la puissance de la machine, avec diminution de sa consommation en charbon ;
- le double effet (action de la vapeur sur les deux faces du piston) accélère le mouvement ;
- l'adjonction de pièces supplémentaires (bielle, excentrique) transforme le va-et-vient alternatif en rotation continue.

Bref, la machine à vapeur de Watt est un « moteur universel », capable de mouvoir d'autres machines.

B) La généralisation de cette machine à vapeur a six conséquences importantes :

- Mécanisation accrue de la production, notamment dans le textile et la métallurgie.
- Transformation du travail qui, régi par la machine, devenu simple et répétitif, n'exige plus une main-d'œuvre qualifiée, bien que ce phénomène de « déqualification » soit compensé partiellement par l'apparition d'emplois de techniciens.
- Indépendance théorique de la production industrielle à l'égard d'un site naturel (puisque le combustible est abondant et transportable), mais dans la pratique, concentration des industries consommant beaucoup de houille dans les « pays noirs ».
- La production de houille, combustible utilisé par les machines à vapeur, s'accroît considérablement, ce qui exige au préalable la résolution d'épineux problèmes techniques (exhaure, aération des puits, évacuation de la production), mais aussi des investissements importants (parfois consentis par des entreprises consommatrices, comme celles de la sidérurgie).
- Comme les machines à vapeur se fabriquent en métal, il y a développement des constructions mécaniques, qui elles-mêmes accroissent leurs commandes adressées à la métallurgie.
- L'introduction de la machine à vapeur dans les transports permet des innovations telles que le *steamer* (Fulton, 1807) et la locomotive (Stephenson, 1814), tous deux mus par des moteurs à vapeur.

La Grande-Bretagne dispose à nouveau d'atouts considérables : ses gisements charbonniers sont nombreux, riches, aisément exploitables et bien desservis par des voies navigables.

Section 6 : Le capitalisme industriel

A) Au début, l'entreprise moderne est l'émanation d'une personne (capitalisme individuel) ou d'un groupe restreint : quelques membres d'une famille (capitalisme familial), quelques amis ou associés.

D'où proviennent les capitaux de lancement (ou la mise de fonds initiale) ? Il existe différents cas de figure à cet égard :

- Les profits de la protoindustrie (cas le plus fréquent) : ils permettent à cette activité de financer sa propre transformation, par création ou extension d'usines.
 - Les gains commerciaux : ils permettent à des négociants d'investir dans la fabrication de produits qu'ils commercialisent.
 - Les prêts bancaires jouent un rôle occasionnel, on le verra, mais s'avèrent quelquefois décisifs.
 - La rente foncière : sauf dans les charbonnages, elle joue un rôle secondaire, qui décroît au fil du temps.
 - La spéculation sur les biens nationaux acquis sous la Révolution française et les mariages d'intérêts sont des sources d'appoint.
- B) La mentalité des premières générations de capitaines d'industrie est assez caractéristique : esprit d'entreprise, goût du risque, persévérance, frugalité du mode de vie, grande capacité de travail, mais aussi souvent exploitation sans scrupule du personnel. En Grande-Bretagne, une part non négligeable d'entre eux est issue de courants religieux minoritaires, valorisant le travail, l'épargne et la réussite terrestre comme annonce de leur élection céleste (cfr Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, 1904-1905). Au premier temps de la révolution industrielle, le seuil d'entrée dans la production demeure bas, du point de vue de l'accumulation du capital : les unités de production sont encore restreintes, alors que l'outillage n'est pas très coûteux. Les entrepreneurs ne sont donc pas obligés de faire appel au crédit : les firmes s'étendent surtout par autofinancement, grâce à un réinvestissement systématique de profits élevés, non distribués aux copropriétaires. De plus, les entreprises redoutent la tutelle des banquiers, auxquels elles ne s'adressent que faute d'autre possibilité.
- C) Le capitalisme individuel et familial s'incarne juridiquement dans des sociétés de personnes, avec responsabilité étendue des associés. Les sociétés en nom collectif sont majoritaires, suivies par les sociétés en commandite simple. Ces dernières permettent de faire appel à des capitaux extérieurs (banquiers, notaires, négociants, agissant comme commanditaires dont la responsabilité se limite à la mise de fonds), sans mettre en péril la prééminence des fondateurs de l'entreprise (commandités, dont la responsabilité s'étend à l'ensemble de leurs biens et qui gèrent l'affaire). Les sociétés en commandite par actions – qui permettent aux commanditaires d'être plus nombreux et rendent leurs titres négociables – sont très minoritaires.
- D) Au bout de quelques décennies, les besoins des entreprises en capitaux augmentent sensiblement. D'une part, la concurrence s'avive entre les producteurs, qu'oppose une guerre des prix : pour conquérir des parts de marché, il faut comprimer le prix de vente en faisant jouer les économies d'échelle, mais aussi réduire le bénéfice unitaire, en commercialisant un nombre plus grand d'unités. Bref, il faut investir toujours davantage, pour acquérir un matériel de plus en plus

complexe, de plus en plus coûteux. Comme le seuil d'entrée dans la production s'élève, du point de vue de l'accumulation du capital, force est de faire appel à l'épargne du public, en étendant une formule juridique qui « rassure et rapporte » : la société anonyme. Copropriétaires de l'entreprise, les actionnaires voient leur responsabilité limitée à leur apport, détiennent des titres généralement cessibles et perçoivent des dividendes en fonction des résultats de la société. Créanciers de l'entreprise, les obligataires sont indemnisés avant les actionnaires, en cas de liquidation, et touchent un revenu annuel fixe.

- E) Pendant longtemps, le développement des S.A. est freiné par la législation, qui l'interdit, puis l'admet au compte-gouttes, moyennant autorisation préalable du pouvoir politique, laquelle n'est délivrée que pour des activités très risquées ou exigeant des capitaux extrêmement importants. Ces réticences s'expliquent :
- par l'attachement à un capitalisme incarné par des individus identifiables et pleinement responsables de leurs actes ;
 - par la croyance presque dogmatique aux vertus de la concurrence parfaite, que des concentrations industrielles rendraient impossible à réaliser ;
 - par la crainte des entrepreneurs, qui redoutent de perdre le contrôle de leurs entreprises sous l'action de « prédateurs » (concurrents ou banquiers).
- F) Néanmoins, nécessité fait loi. La création de S.A. est libéralisée (suppression de l'autorisation étatique) en Grande-Bretagne dès 1856, en France en 1867, en Allemagne en 1870-1871, en Belgique en 1873... Les conséquences de ce changement de politique sont de quatre ordres :
- création de nouvelles S.A. ;
 - conversion de nombreuses sociétés de personnes en S.A. ;
 - développement des bourses, comme marchés de valeurs mobilières ;
 - offensive des banques d'affaires qui – telles la Société Générale (1822) et la Banque de Belgique (1835-1876) dans nos régions – prennent le contrôle de la grande industrie (charbonnages, sidérurgie), en convertissant des prêts anciens en actions ou en rachetant des paquets de titres. Promotion, sous l'égide des sociétés financières, devenues maîtresses du jeu, de la concentration économique, horizontale (fusions) et verticale (filiales intégrées de production).

Section 7 : Les banques

- A) Les banques remplissent initialement un double rôle :
- elles collectent l'épargne et fournissent des fonds aux agents économiques, sous différentes formes ;
 - avant l'instauration d'un monopole en faveur d'un institut national d'émission, elles émettent le papier-monnaie.
- B) Au début de la révolution industrielle, les banques sont généralement de petits établissements à capitaux limités. Leurs activités sont indifférenciées. Leur rayonnement est local ou régional. Peu à peu, elles se fortifient en réponse à l'appel de capitaux émanant de l'industrie. Leurs moyens d'action deviennent plus importants. Leurs activités se spécialisent. Les plus dynamiques se dotent d'un rayonnement national, voire international (ex. de la banque Rothschild : Allemagne, Autriche, Angleterre, France, Italie). Cinq types de banques émergent progressivement. La division des tâches est cependant plus ou moins marquée selon les pays : elle est très nette en Grande-Bretagne, mais moins effective en Allemagne, en Belgique ou en Russie, pays où les banques mixtes (« banques à tout faire ») demeurent importantes.
- C) Les instituts d'émission fabriquent le papier-monnaie, qu'ils couvrent par leurs réserves en métal précieux et en devises. Peu à peu, ils jouent deux autres rôles :
- celui de caissier de l'État : ils tiennent les comptes courants du Trésor, participent à l'émission des emprunts publics et avancent des capitaux au pouvoir politique ;
 - celui de régulateur du crédit, en agissant comme « banque des banques » : en dernier ressort, ils font crédit aux institutions financières, sous forme de prêts ou de réescompte des effets de commerce, de sorte que la hausse ou la baisse des taux qu'ils pratiquent sont répercutées par les banques lorsque celles-ci procèdent à leur tour à des opérations similaires à l'égard de leur clientèle. Au XX^e siècle, la régulation du crédit deviendra ainsi une composante majeure de la politique économique : baisse des taux pour relancer l'activité, hausse des taux pour éviter la surchauffe de la machine économique. Vu leur rôle important, les instituts d'émission sont de plus en plus contrôlés par l'État.
- D) Les banques de dépôts drainent l'épargne du public, pour prêter des fonds à des particuliers, à des entreprises ou à l'État (souscription d'emprunts publics). Elles se développent en utilisant trois stratégies :
- inspirer confiance à leur clientèle, en recourant notamment à une architecture de prestige qui donne une impression de solidité, de prospérité, de rigueur ;
 - multiplier les succursales, pour toucher un maximum d'épargnants ;
 - diversifier les services rendus aux clients : aux prêts à court, moyen et long terme, à l'escompte des effets de commerce s'ajoutent le change, la location de coffres, la gestion de patrimoine, le placement de titres...

- E) Les banques commerciales se spécialisent dans l'escompte des effets de commerce dans une région déterminée. Au début de la révolution industrielle, leur rôle n'est pas négligeable : en permettant aux entreprises de disposer plus rapidement de capitaux, elles favorisent leur croissance par autofinancement. Par la suite cependant, elles sont souvent reprises par des sociétés plus puissantes – de grandes banques de dépôts, par exemple – qui les transforment en succursales.
- F) Les banques d'affaires utilisent leurs fonds propres, mais aussi d'autres ressources (emprunts, liquidités mises à leur disposition par des firmes qu'elles contrôlent) pour prendre des participations dans le capital d'entreprises. Ce faisant, elles contribuent à la création de sociétés, au financement de leur expansion et à leur gestion. Elles recherchent à la fois le profit et le pouvoir économique, sous la forme d'un contrôle de tel ou tel secteur d'activités.
- G) Les banques mixtes pratiquent une certaine « confusion des genres » : elles développent des activités de crédit, tout en prenant des participations industrielles. Ce sont tantôt des banques de dépôts qui placent une partie des fonds collectés en titres de sociétés (ex. le Crédit Lyonnais), tantôt des banques d'affaires qui se procurent les capitaux à investir par des opérations « classiques » (collecte de dépôts, prêt à intérêt, escompte... ; ex. la Société Générale de Belgique).

À la suite de la crise de 1929, la scission des banques mixtes en banques de dépôts (opérations de crédit) et banques d'affaires (prises de participation industrielles) sera imposée par le législateur dans la plupart des pays industrialisés, afin de protéger l'épargne contre les effets d'un krach boursier.

- H) Aux banques proprement dites s'ajoutent d'autres établissements qui gèrent des fonds importants et participent à la circulation des capitaux : ainsi les caisses d'épargne, les sociétés de crédit hypothécaire (prêts sur gage de biens immobiliers) et les compagnies d'assurances.
- I) Au XIX^e siècle, la Grande-Bretagne est, de loin, la première puissance financière du monde. À cet égard, elle tire parti de trois atouts :
- une industrialisation précoce, qui alimente une croissance soutenue : en 1860, avec 2 % de la population mondiale, ce pays réalise 45 % de la production industrielle de la planète (49 % pour les cotonnades, 50 % pour le charbon, 53 % pour le fer), de sorte que ses exportations lui procurent des capitaux abondants, qu'il place en partie à l'étranger ;
 - une position centrale dans les échanges internationaux : comme le Royaume-Uni possède à lui seul un tiers de la flotte mondiale, assure le tiers des importations et le quart des exportations de la planète, c'est sur son territoire (Londres, Liverpool) que se fixent les grandes bourses de commerce (matières premières, denrées coloniales), ce qui incite les négociants à y ouvrir des comptes ;

- le sérieux des banques britanniques et la qualité de leurs « services d'information » (ex. de Nathan Rothschild en 1815) leur permettent de drainer des dépôts et d'orienter les placements à travers le monde.

Section 8 : La monnaie

Attachons-nous à quatre aspects :

- la généralisation du Gold Standard (étalon-or) comme système monétaire international ;
- le développement de la monnaie fiduciaire ;
- l'expansion de la monnaie scripturale ;
- la prééminence de la livre sterling.

A) La généralisation du Gold Standard s'opère dans le courant du XIX^e siècle. Sur ce plan, la Grande-Bretagne est le pays pionnier (1816). Comme son exemple est progressivement suivi par d'autres, l'étalon-or devient dominant jusqu'à la première guerre mondiale, avec une brève résurgence dans la seconde moitié des années 1920.

- Rappelons, tout d'abord, la notion d'étalon. Il s'agit du métal qui sert de référence dans un système monétaire, avec deux attributs : la libre frappe (le détenteur d'un lingot de ce métal peut demander sa conversion en pièces à l'institut d'émission) et la force libératoire illimitée (tout paiement en pièces de ce métal doit être accepté).
- Voyons à présent comment l'étalon-or s'est imposé. Au départ, le monométallisme-or n'est le fait que d'une minorité de pays, emmenée par la Grande-Bretagne, alors que le bimétallisme (or-argent) est pratiqué par la majorité des nations (dont la Belgique, la France, les États-Unis), avec rapport légal fixe de l'ordre de 1 gr or = 15 gr d'argent. Le second groupe est incité à reconsidérer sa position, pour adopter – en fait ou en droit – le monométallisme-or, qui s'étend à partir de 1870-1880. Y contribuent :
 - Les fluctuations de la production d'or et d'argent : « ruée vers l'or » en Californie (à partir de 1847) et en Australie (depuis 1850), suivie de la mise en service de nouvelles mines d'argent aux États-Unis (1870).
 - La loi de Gresham joue en conséquence : les variations de rareté relative des deux métaux entraînent des fluctuations de leur valeur relative, de sorte que la « mauvaise monnaie » (les pièces frappées en un métal qui tend à se déprécier) « chasse la bonne » (les pièces frappées en un métal qui tend à s'apprécier, lesquelles sont thésaurisées).
 - Les pays qui pratiquent le bimétallisme sont les victimes de la spéculation, qui les oblige à limiter, puis à suspendre la frappe de pièces d'argent (voir encadré I).

ENCADRÉ I : LA SPÉCULATION

Il y a lieu de distinguer deux rapports entre l'or et l'argent : le rapport *légal* fixe, pratiqué par les pays bimétallistes (1 à 15 environ) et le rapport *commercial*, déterminé par la loi de l'offre et de la demande sur le marché des métaux précieux. Adoptons l'hypothèse d'une forte poussée de la production d'argent : sur le marché, ce métal se déprécie par rapport à l'or, de sorte que le rapport *commercial* or-argent y passe, par exemple, à 1 pour 17. Aussitôt, les spéculateurs jouent sur la différence entre le rapport *commercial* et le rapport *légal* fixe pratiqué par les pays bimétallistes. Imaginons que l'un d'eux achète 170 kg d'argent en lingots : sur le *marché*, il paiera cet achat à un prix équivalant à celui de 10 kg d'or. Il présente alors ces 170 kg d'argent à l'institut d'émission d'un pays bimétalliste. Il est en droit d'y obtenir, à ses frais, la conversion des lingots en pièces d'argent, puis le change de celles-ci en pièces d'or au rapport *légal* fixe de 1 à 15 : 170 kg d'argent divisés par 15, soit 11,33 kg d'or. Supposons que les frais de frappe et de transport représentent 0,33 kg d'or. Avec un investissement initial de 170 kg d'argent, équivalant à 10 kg d'or, notre spéculateur obtient *in fine* 11 kg d'or... Puisque la spéculation est profitable, il va la poursuivre : avec ses 11 kg d'or en pièces, il va acheter sur le *marché* une plus grande quantité d'argent (187 kg) qu'au départ et recommencer l'opération. Il s'ensuit que les pays bimétallistes sont confrontés à une alternative : soit maintenir inchangé le rapport *légal* fixe entre l'or et l'argent, au risque de voir affluer le métal qui se déprécie et fuir le métal qui s'apprécie ; soit adapter sans cesse le rapport *légal* entre les deux métaux aux fluctuations du rapport *commercial*, ce qui s'avère ingérable. La solution la plus rationnelle est donc le passage au monométallisme-or.

- Les principes qui fondent le Gold Standard sont au nombre de six :
 - La parité-or : chaque unité monétaire se définit par le poids d'or fin qu'elle contient.
 - Les différentes monnaies se situent l'une par rapport à l'autre par l'intermédiaire de l'or : les taux de change officiels se calculent par comparaison des parités-or (= des quantités d'or fin contenu dans les unités monétaires).
 - La convertibilité-or des billets est générale et illimitée : elle vaut tant pour les petites que pour les grosses sommes, tant pour les nationaux que pour les étrangers.
 - Il y a libre circulation des moyens de paiements avec l'étranger.
 - En principe – on verra que la pratique est quelque peu différente – les réserves des banques centrales sont constituées d'or.
 - En théorie toujours, les règlements internationaux s'effectuent en or : en d'autres termes, les pays dont la balance des paiements est excédentaire enregistrent un afflux d'or (et de devises convertibles en or), tandis que les pays déficitaires subissent un reflux.
- Les avantages, effectifs ou théoriques, du Gold Standard, sont les suivants :
 - Une relative stabilité des taux de change, qui s'explique par la théorie économique (points d'or d'entrée et de sortie). Ainsi, pour acquitter un achat effectué en Grande-Bretagne, un Belge peut utiliser deux moyens de paiement : soit acheter des livres sterling sur le marché à un prix déterminé par la confrontation de l'offre et de la demande, soit recourir à l'or (dont il supportera, outre le prix d'acquisition, les frais d'assurance et de

transport). Il use de la formule la moins coûteuse : si l'achat de livres lui coûte moins cher que le paiement en or, il y recourt ; dans le cas contraire, il préfère l'or. Il s'ensuit que, sur le marché, le moyen de paiement le moins cher voit la demande exprimée à son propos augmenter, ce qui finit par annuler l'avantage dont il bénéficie. Le prix de la livre sterling ne dépasse donc pas un certain plafond : celui-ci correspond au prix au-delà duquel un paiement en or, plus les frais, serait plus avantageux. Il ne descend pas non plus en dessous d'un certain plancher : celui-ci correspond au prix en deçà duquel un paiement en or, plus les frais, serait moins avantageux. Bref, sur le marché, le cours des devises fluctue dans une marge restreinte, de part et d'autre de leur parité-or officielle.

- En principe, une tendance à l'équilibre de la balance des paiements : un déséquilibre (excédent ou déficit) met en branle un mécanisme d'ajustement automatique, qui tend à le résorber (voir encadré II)

ENCADRÉ II : LE MÉCANISME D'AJUSTEMENT AUTOMATIQUE

Supposons un pays dont la balance des paiements est déficitaire : ce pays voit une partie de ses réserves d'or refluer vers les nations excédentaires. Dans son chef, il s'ensuit, en principe, un triple mécanisme d'adaptation :

- Constatant la diminution de son stock d'or, l'institut d'émission – qui, en vertu de l'application d'un taux de couverture, doit proportionner la circulation de papier-monnaie à ses réserves métalliques – retire une partie des billets de la circulation : la masse monétaire fiduciaire se contracte.
- Comme ses réserves-or diminuent, l'institut d'émission réduit aussi son crédit aux banques, ce qui a pour effet d'inciter celles-ci à limiter la création de monnaie scripturale : la masse de monnaie scripturale se réduit, elle aussi.
- L'augmentation des taux pratiqués par l'institut d'émission, pour les avances et le réescompte à l'égard des banques, est répercutée par ces dernières : les taux d'intérêt pratiqués sur le marché national s'élèvent.

Il en résulte une résorption du déséquilibre de la balance des paiements du pays concerné, dans ses différentes composantes :

- Rééquilibrage de la balance des biens et de la balance des services : en termes d'équation de Fisher, si M diminue alors que V et Q demeurent constantes, P se réduit. Cette baisse du niveau général des prix débouche sur une compétitivité accrue à l'exportation des biens et à la vente de services.
- L'élévation des taux d'intérêt se solde par un afflux de capitaux étrangers à court terme, qui dépasse les sorties de fonds vers l'extérieur.

Bref, le déficit est résorbé. Un excédent est gommé selon des mécanismes similaires, jouant en sens inverse.

Dans les faits, cependant, l'ajustement décrit ci-dessus ne fonctionne pas toujours. Ainsi, la Grande-Bretagne, dont la balance des paiements se dégrade parfois de 1880 à 1913, ne paie pas son déficit par des sorties d'or : tirant parti de sa notoriété comme « banquier du monde », elle table sur la majoration de ses taux d'intérêt pour émettre, en livres sterling, des titres

d'endettement à court terme, que les détenteurs conservent en réserve. Le Royaume-Uni rembourse ceux-ci lorsque sa balance des paiements redevient excédentaire.

- Les inconvénients du Gold Standard sont au nombre de trois :
 - Le retour à l'équilibre de la balance des paiements induit par l'étalon-or n'est que temporaire : en général, les pays impliqués passent d'un excédent (provoquant une surchauffe de l'économie, avec inflation) à un déficit (générant une décélération, avec chômage). En termes keynésiens, ils connaissent, en quelque sorte, un incessant « *stop and go* ».
 - Le commerce mondial dépend fortement des liquidités internationales, lesquelles sont fonction de la production d'or : si les quantités d'or disponibles pour le monnayage ne suivent pas l'expansion des échanges, il y a risque de pénurie de liquidités, donc de frein pour l'expansion économique.
 - Les producteurs d'or, qui peuvent augmenter ou réduire les quantités de métal précieux destinées à la frappe, sont les maîtres du jeu. Parmi eux, la Grande-Bretagne est en position de force, grâce à ses colonies, plus tard aussi grâce à ses dominions (Canada, Australie, Afrique du Sud...).

B) Le développement de la monnaie fiduciaire est le deuxième phénomène marquant de la période envisagée. Le billet de banque se répand de plus en plus : d'une part, il est plus sûr et plus commode que la monnaie métallique ; d'autre part, il permet de faire face aux nécessités des transactions qui se développent (élévation de M et de V dans l'équation de Fisher). Toutefois, il convient de prévenir les excès : des émissions inconsidérées de billets saperaient la confiance et généreraient une inflation. C'est pourquoi les pouvoirs publics renforcent progressivement leur contrôle sur les instituts – privés – qui s'en chargent :

- Le monopole de l'émission des billets est attribué à une seule banque (Banque d'Angleterre : 1844 ; Banque de France : définitivement en 1848 ; Banque Nationale de Belgique : 1850).
- L'État nomme une part croissante des dirigeants des instituts d'émission : quand bien même ils seraient minoritaires, les représentants du ministère des Finances finissent par imposer leurs vues.
- L'État souscrit une part croissante du capital des banques d'émission.
- Il fixe un plafond d'émission en billets à ne pas dépasser sans autorisation du pouvoir politique :
 - quelquefois, ce plafond est déterminé par la loi (France, système plutôt laxiste) ;
 - ailleurs, le plafond fluctue, en fonction des réserves métalliques détenues par l'institut d'émission : il résulte soit d'un taux de couverture imposé (un tiers en Belgique et en Allemagne, 35 % aux Pays-Bas, la moitié en Russie...), soit d'une somme maximale à ne

pas dépasser (rigueur du système britannique : émission en billets = valeur des réserves métalliques + au maximum, 14 millions de livres).

- C) L'expansion de la monnaie scripturale est plus spectaculaire encore. Si l'on considère l'évolution de la masse monétaire totale de trois grands pays (Grande-Bretagne, États-Unis, France) de 1815 à 1913, on constate ce qui suit :
- Cette masse se multiplie par vingt en un siècle, sans vague durable d'inflation, ce qui traduit une expansion considérable des transactions.
 - En chiffres absolus, les trois types de monnaie (métallique, fiduciaire et scripturale) progressent.
 - En termes relatifs (pourcentages de la masse totale), la monnaie métallique régresse (de 67 à 13 % du total), de même que la monnaie fiduciaire (de 26,5 % à 19 %), tandis que la monnaie scripturale explose (de 6,5 à 68 %). Cette évolution résulte du développement de l'industrie et du commerce. Elle amène les banques à recourir au *clearing* en chambre de compensation de la Banque Nationale : plutôt que de procéder à des transferts d'or ou de billets, il y a totalisation des sommes dues réciproquement et transfert du solde par simple jeu d'écritures, de compte à compte.
- D) Le rayonnement d'une devise dépend largement de la puissance économique et financière du pays qui l'émet. Au XIX^e siècle, on comprend dès lors que le Gold Standard s'apparente à un « Sterling Standard ». Devise la plus répandue et la plus prisée, la livre britannique est identifiée à l'or : des instituts d'émission la conservent en réserve, parce que son stockage est plus pratique et moins coûteux que celui de lingots d'or.

Section 9 : Le libéralisme économique

- A) L'héritage des mercantilistes et des physiocrates se prolonge au-delà du XVIII^e siècle. Au début du siècle dernier, on voit naître des régimes de transition vers le libéralisme, mêlant – avec des dosages variables – des éléments d'origine diverse. En France, la dictature de Napoléon Bonaparte en est un bon exemple. En continuité avec les mercantilistes, le chef de l'État subordonne l'économie à des objectifs de puissance politique. Le protectionnisme qu'il impose aux vastes territoires contrôlés par la France (Blocus continental) vise à affaiblir économiquement la Grande-Bretagne, principale puissance rivale. L'interventionnisme étatique n'est pas absent des préoccupations : les pouvoirs publics soutiennent la demande par des commandes militaires, développent les moyens de transport et promeuvent les innovations techniques. Dans ses écrits, Napoléon Bonaparte laisse aussi transparaître certaines réminiscences physiocratiques : l'agriculture est considérée comme « l'âme et la base première » de l'Empire, tandis que les taux d'intérêt bancaires devraient être fixés au même niveau que le revenu de la terre. Par contre, sur d'autres plans et dans le sillage de la Révolution française, Bonaparte favorise l'économie de marché dans une perspective résolument libérale : les codes qu'il promulgue consacrent les

libertés économiques (entreprendre, produire, acheter, vendre, contacter, travailler...). Ils proscrivent le retour à des structures anciennes, comme les corporations.

- B) L'Écossais Adam Smith (1723-1790), professeur de philosophie morale à l'université de Glasgow, auteur de l'ouvrage fondamental *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), n'est pas seulement le principal porte-parole du libéralisme économique. Il est aussi le « père de la science économique », en ce sens que les travaux ultérieurs se réfèrent à ses thèses pour les confirmer, les enrichir, les nuancer ou les contester. Le contexte politique britannique forme un terreau favorable à l'émergence d'un tel courant de pensée. La monarchie parlementaire empêche, en effet, l'État d'écraser les citoyens, qui jouissent d'une large liberté individuelle. Puisque celle-ci s'avère féconde aux plans politique, religieux et intellectuel, pourquoi ne le serait-elle pas dans la sphère économique ? Smith est contemporain des premiers pas de la révolution industrielle. En serait-il le chantre ? Nullement : rien n'indique, dans ses travaux qu'il ait eu conscience de l'importance de la mutation en cours, ni qu'il ait voulu en devenir le « prophète ». Ce sont ses successeurs – en particulier l'Anglais David Ricardo (1772-1823) qui – tirant les enseignements de l'industrialisation – enrichiront et approfondiront les vues du pionnier.
- C) Sur quasi tous les plans, le libéralisme économique s'oppose au mercantilisme. Il reprend à son compte certains principes physiocratiques – en particulier le « laisser faire, laisser passer » – mais en les insérant dans une perspective très différente. Il en est ainsi de la source de la richesse des nations. Selon Smith, trois facteurs de production entrent en ligne de compte à cet égard : la terre, qui fournit une rente foncière ; le capital, issu de l'épargne, qui génère un revenu en s'investissant ; le travail, rémunéré par un salaire. C'est ce dernier qui constitue l'élément crucial : la richesse des nations dépend avant tout de l'accroissement de la puissance productive du travail, laquelle est le fruit de la division, de la spécialisation et de la mécanisation des tâches. Dans les faits, ces conditions sont rencontrées plus aisément dans l'industrie et dans le commerce que dans l'agriculture, ce qui n'exclut nullement que celle-ci doive s'adapter en conséquence.
- D) La division, la spécialisation et la mécanisation des tâches supposent des investissements, c'est-à-dire une accumulation de capital fondée sur l'épargne : après le travail, le capital est donc la deuxième source de la richesse des nations. Selon Smith, la classe des entrepreneurs capitalistes joue le rôle fondamental de « porteuse » de la croissance. Encore faut-il qu'elle y soit incitée, comme poussée dans le dos par la concurrence. Celle-ci suppose notamment une multiplicité de producteurs. Smith condamne impitoyablement les oligopoles et monopoles comme générateurs de sclérose économique.
- E) Ces entrepreneurs capitalistes sont des individualistes, qui cherchent à maximiser leur profit. Selon Smith, la recherche de l'intérêt personnel est une tendance profondément enracinée dans la nature humaine. Il est vain de la combattre. Mieux vaut, au contraire, l'utiliser pour assurer le bien public. Encore faut-il trouver le cadre institutionnel, le mécanisme qui assure l'adéquation entre une multiplicité d'actes égoïstes et le bien-être de tous. Ce cadre institutionnel, fonctionnant comme une « main invisible », est le marché concurrentiel. Sur celui-ci, la

confrontation de l'offre et de la demande engendre des prix, qui font office de signaux pour tous les agents économiques, supposés rationnels : grâce à cette information, ils vont utiliser les ressources dont ils disposent de manière aussi optimale que possible. Toutefois, cet optimum n'est vraiment atteint que si la concurrence est parfaite, ce qui suppose que diverses conditions soient remplies : une multiplicité d'offreurs et de demandeurs, des marchés transparents, où chacun peut entrer et sortir librement, une pleine information des agents économiques, une fluidité et une élasticité des facteurs de production, etc...

- F) Dans cette optique, le dirigisme et l'interventionnisme des pouvoirs publics doivent être proscrits au profit du laisser-faire : ils perturberaient le fonctionnement du marché et sa tendance à l'équilibre spontané, restreindraient la liberté d'action des individus, brouilleraient les signaux contenus dans les prix. Bref ils compromettraient la bonne allocation des ressources. Smith entend donc dissocier l'économie du politique.
- G) Toutefois, Smith reconnaît à l'État un certain nombre de fonctions :
- celui de législateur : produire les normes juridiques, qui garantissent le bon fonctionnement du système, en consacrant les libertés économiques (entreprendre, acheter, vendre, contracter...), mais aussi en préservant la concurrence contre une coalition d'intérêts particuliers préjudiciable au bien commun.
 - celui de gendarme : veiller au respect de la propriété et à la sécurité des personnes, à l'ordre public, en protégeant les membres de la société contre la violence, l'injustice et l'oppression ;
 - celui de soldat : assurer l'intégrité du territoire, en repoussant les invasions ;
 - celui de promoteur des échanges : faire disparaître les entraves au « laisser passer », qu'ils soient internes ou externes ;
 - celui d'entrepreneur de substitution, selon une logique de privatisation des bénéfices et de socialisation des pertes : prendre en charge la production de biens et de services utiles au développement économique ou au bien-être social, que le secteur privé ne peut assumer en raison des risques élevés ou des faibles perspectives de profit qu'elle recèle (infrastructures routières et fluviales, enseignement, hygiène, assistance aux pauvres...). Smith admet aussi l'encouragement d'activités utiles par la fiscalité.

En d'autres termes, une partie de la sphère économique et sociale peut rester du domaine public, en raison des limites que recèle le fonctionnement du marché. En ce sens, le libéralisme de Smith appelle son dépassement : il n'y a pas de borne indiscutable au champ d'action de l'État...

- H) En matière de commerce international, le laisser-passer est de rigueur, et non le protectionnisme, et ce pour différentes raisons :
- l'accroissement de la puissance productive du travail implique l'expansion des échanges, qui ne doit pas être contenue ;
 - la concurrence suppose le libre accès des produits étrangers aux marchés nationaux ;

- les héritiers de Smith, en particulier Ricardo, développent la théorie des avantages comparatifs, selon laquelle la division du travail doit également s'opérer à l'échelle internationale : les nations contribuent à la richesse générale en se spécialisant dans les filières de production pour lesquelles elles disposent, par rapport aux autres, d'avantages naturels (dotation en facteurs) ou acquis (par ex. techniques de pointe), avantages qui leur permettent de réaliser certains fabricats à un moindre coût que le reste du monde. Inversement, elles doivent délaissier les filières de production pour lesquelles elles sont moins efficaces, en recourant aux importations.
- I) Le libéralisme économique classique a fait l'objet de critiques, qui ont donné naissance à des doctrines alternatives, mais ont également poussé ce courant à évoluer en direction d'une « économie sociale du marché ». Passons en revue ces cinq critiques :
- L'État libéral classique est d'autant plus interventionniste dans son rôle de législateur et de gendarme, au risque de devenir répressif, qu'il s'efface de la sphère socio-économique où se creusent des déséquilibres. Ce paradoxe a été analysé au siècle dernier par le socialiste Ferdinand Lassalle (« loi d'airain des salaires »). Il peut être énoncé comme suit : sur le marché du travail au XIX^e siècle, en raison de la transition démographique et de l'exode rural, l'offre excède souvent la demande, ce qui permet au patronat de mettre les candidats en l'embauche en concurrence et de réduire les salaires au strict minimum. L'État n'intervient pas pour résorber ce déséquilibre. Il doit agir d'autant plus pour en contenir les conséquences : la misère du prolétariat entraîne, en effet, des grèves et des révoltes, de sorte que l'État-législateur doit restreindre la liberté d'association des travailleurs (loi sur les coalitions). L'État-gendarme est également obligé de réprimer les troubles sociaux, en « tirant dans le tas » (27 morts lors des émeutes de 1886 en Belgique) ou en sanctionnant les grévistes par de lourdes peines de prison (« justice de classe »). L'historien G. Vanthemsche expose cette limite de manière plus théorique en ces termes : le libéralisme économique fait « comme si » les individus traitaient d'égal à égal sur le marché, en ignorant les rapports de pouvoir qui existent réellement entre eux. Ainsi, il sous-estime la position de faiblesse des travailleurs, qui – pour survivre – n'ont d'autre alternative que de vendre leur force de travail, et la position de force de capitalistes qui ont, par contre, d'autres possibilités d'affectation de leurs revenus : outre l'investissement dans la production, ils peuvent choisir la consommation ou encore le placement en banque...
 - L'État libéral est, dans les faits, incapable d'appliquer pleinement les principes dont il se revendique. Il y a, en quelque sorte, contradiction entre la doctrine et la pratique, et cela parce que l'idéal de Smith, qui consiste à séparer autant que possible l'économie du politique, est irréalisable : l'État n'est pas qu'un appendice du système économique, mais il est un acteur à part entière, dont le comportement est essentiellement régi par une rationalité politique, fondée sur la conservation du pouvoir. Cette préoccupation pousse nécessairement les gouvernants à se préoccuper du bien-être de leurs électeurs. Elle les incite à intervenir dans la sphère socio-économique, en faisant jouer les ressorts de la politique

budgétaire (qui affecte les dépenses publiques), de la politique douanière (qui touche les échanges avec l'extérieur), de la politique monétaire (qui a des effets sur le commerce et le crédit), de la politique fiscale (qui influence l'épargne, les investissements). Bref, sur le terrain, les États se référant du libéralisme économique demeurent très présents, au point même de mener parfois une politique que l'on peut qualifier de « volontariste »...

- Le libéralisme économique subordonne l'allocation optimale des ressources à une condition – la concurrence parfaite – que le fonctionnement même du marché détruit. En d'autres termes, la concurrence génère non sa propre perpétuation, mais la concentration. Comme on l'a vu, la guerre des prix opposant les producteurs les incite à accroître leur production, pour faire jouer les économies d'échelle et leur permettre de compenser la compression du bénéfice unitaire par une augmentation des ventes. Il s'ensuit une « course à l'investissement » et à la mécanisation, qui élimine les firmes les moins aptes à suivre le mouvement, au profit des grosses entreprises qui acquièrent une position dominante. Le marché conduit donc à des situations d'oligopole ou de monopole que les États sont impuissants à empêcher lorsqu'elles se mettent en place au plan supranational, ainsi qu'on l'observera au temps de la seconde révolution industrielle. G. Vanthemsche complète ce raisonnement en faisant observer que Smith se focalise plus sur les individus que sur les entreprises. Or les entreprises, comme organisations, ont intérêt, pour minimiser les incertitudes ou les coûts du marché qu'elles supportent (par ex. les coûts de collecte des informations économiques ou les coûts de transaction, liés à la conclusion et au respect des contrats) à s'allier en formant des cartels ou des groupes. De tels agissements faussent le mécanisme de formation des prix, de sorte que l'allocation optimale des ressources devient un leurre.
- Le libéralisme économique dévalorise le travail humain, perçu comme un simple facteur de production, c'est-à-dire comme une marchandise dont le prix est fixé par la loi de l'offre et de la demande. Il se voit opposer deux conceptions philosophiques différentes. La première émane des marxistes. Selon ceux-ci, le travail librement exercé permet à l'homme de s'épanouir : comme sujet, l'être humain s'objective au contact de la nature, tandis que dans cette relation, la matière, constituée d'objets, se subjective. Lorsqu'il donne lieu à une relation marchande, le travail ne libère plus ses potentialités créatrices : il ne réconcilie plus l'homme et la nature, mais il devient extérieur à celui qui l'exécute. Étranger à son propre travail, l'homme devient ainsi étranger à lui-même (aliéné). De la sorte, il ne s'épanouit plus dans son travail, mais il s'y nie. La seconde critique émane des démocrates chrétiens. Elle s'énonce à partir du point de départ suivant : délibérément, Dieu a laissé la création inachevée pour que Son œuvre soit complétée par le travail des hommes. Ce dernier permet à ceux qui l'effectuent de participer au plan de Dieu et d'être pleinement Ses fils, ce qui leur confère une éminente dignité. Cette dimension fondamentale disparaît lorsque le travail devient une marchandise : puisqu'il est considéré comme une activité prosaïque, celui qui l'exécute n'est plus reconnu comme fils de Dieu, ce qui ouvre la porte à tous les abus.

- Le laisser-faire génère l'exploitation de l'homme par l'homme (« loi de la jungle ») : non protégé, le faible devient la proie du fort. Ainsi s'expliquent certaines situations choquantes, comme le travail précoce des enfants ou la misère du plus grand nombre. Il est nécessaire que l'État s'interpose entre le capital et le travail, lorsque le premier abuse de sa position au détriment du second.

Section 10 : Les moyens de transport et de communication

A) La révolution industrielle s'accompagne d'un développement spectaculaire des moyens de transport et de communication. Ceux-ci doivent permettre les déplacements des entrepreneurs et de leur personnel, la circulation des matières premières, des produits intermédiaires et des produits finis, les flux de capitaux, l'échange des informations économiques et financières.

B) La navigation intérieure, sur les fleuves et les canaux, est le moyen de transport le plus économique pour les marchandises pondéreuses et non périssables, malgré sa lenteur relative. Son développement est assuré par les pouvoirs publics (grands travaux) et par l'initiative privée (batellerie). Il implique notamment :

- une amélioration de la traction : passage du halage au train de péniches tirées par un remorqueur à vapeur ;
- une rectification, un approfondissement (dragage), parfois aussi une canalisation des fleuves ;
- l'établissement de liaisons entre bassins fluviaux ou avec la mer, par creusement de canaux.

Les fleuves et rivières proches des bassins houillers deviennent des axes économiques majeurs : ainsi la Sambre, la Meuse, le Rhin, la Rhur, la Sarre...

C) Pour le transport à grandes distances, la navigation maritime joue un rôle fondamental. Elle enregistre six progrès :

- Utilisation de nouveaux matériaux : le bois est remplacé par le fer, puis par l'acier.
- Amélioration du profil des coques, pour rendre les navires plus rapides et augmenter leurs capacités de transport.
- En ce qui concerne la propulsion : passage des bateaux à voiles (longs courriers, puis *clippers* plus effilés et plus rapides) aux *steamers* à vapeur avec roues à aubes sur les flancs, puis hélice immergée à la poupe.
- Spécialisation des navires selon le type de transport assuré (distinction paquebots/cargos).
- Développement économique des zones portuaires : dans l'hinterland des ports s'établissent des firmes commerciales et industrielles (ex. Anvers, Marseille, Le Havre, Kiel, Hambourg, Liverpool...).

- Des liaisons intermaritimes sont établies par canaux : par ex. le canal de Suez (1869) permet le passage direct de la Méditerranée à la Mer Rouge, sans contournement de l'Afrique, ni rupture de charge.
- D) Les routes se multiplient, qu'elles soient pavées (chaussées) ou simplement empierrées (levées). Le Britannique Mac Adam met au point un revêtement de pierre concassée, auquel il donne son nom. Avant l'invention de l'automobile, les transports routiers demeurent cependant lents et coûteux.
- E) Par voie de terre, les chemins de fer sont le moyen de transport qui progresse le plus : leur utilisation est, certes, plus coûteuse que la batellerie, mais elle offre les avantages de la rapidité et d'un fonctionnement indépendant des aléas météorologiques. La voie ferrée était utilisée dans les charbonnages. Le Britannique Stephenson invente la locomotive en 1814. La première ligne commerciale est ouverte en 1830 : elle relie les deux grandes villes industrielles anglaises de Manchester et Liverpool. Sur le continent, la première ligne (Bruxelles-Malines) est établie par les Belges, en 1835. Pionnières du développement des chemins de fer et des moyens de transport connexes (vicinaux, tramways...), la Grande-Bretagne et la Belgique acquièrent une réelle avance dans les technologies ferroviaires, au point d'être sollicitées par l'étranger pour y construire des réseaux.
- F) Le développement des chemins de fer a des conséquences importantes :
- Accroissement spectaculaire des possibilités de transport, avec réduction de la durée des trajets, abaissement de leur coût, augmentation du nombre de voyageurs et des quantités transportées.
 - Les investissements consentis ont un effet multiplicateur, en raison des retombées directes ou induites de l'extension des réseaux :
 - Création d'emplois dans les compagnies ferroviaires.
 - Débouchés considérables offerts à l'industrie du bois (traverses), aux carrières (ballast), à la sidérurgie (rails), aux constructions mécaniques (locomotives, matériel roulant), aux charbonnages (combustible), aux entreprises de travaux publics, au secteur du bâtiment, sans oublier le recours aux prêts bancaires, qui génèrent d'importants profits.
 - Modification des rapports entre campagnes et villes :
 - Comme la population devient plus mobile, l'exode rural s'amplifie. Par ailleurs, les campagnes sont désenclavées : les mentalités et les comportements y subissent l'influence des villes.
 - L'urbanisation progresse au plan spatial et démographique : à proximité des gares se développent de nouveaux quartiers, tandis que la population urbaine passe, en Europe (Russie exclue), de 12 % en 1800 à près de 38 % un siècle plus tard (67 % en 1980).

- Au plan économique, la réduction des écarts interrégionaux permet une plus grande unification du marché national.
- G) Les moyens de communication progressent, eux aussi :
- coordination des réseaux postaux nationaux (création de l'Union postale universelle, en 1874) ;
 - développement de la presse écrite, due à l'abolition du droit de timbre, aux nouvelles techniques de composition (linotype) et d'impression (rotative), à l'extension du lectorat (alphabétisation, publication de feuilletons, création de nouvelles rubriques...), à l'augmentation progressive des recettes publicitaires ;
 - apparition du télégraphe : ce dernier est d'abord optique (machines à bras placées sur des hauteurs, 1793), puis électrique (première ligne établie en 1844 par l'Américain Morse) ;
 - Alexander-Graham Bell invente le téléphone (1876), qui se développera avec la deuxième révolution industrielle.

Section 11 : Le commerce intérieur

A) L'expansion du commerce, au plan national, est favorisée par divers facteurs :

- croissance de la population augmentant la taille et les capacités d'absorption des marchés ;
- besoins nouveaux de l'industrie (en matières premières, en outillage...) ;
- abaissement du prix de vente de nombreux produits ;
- abolition progressive des péages, douanes intérieures et octrois ;
- développement des moyens de transport ;
- uniformisation du système des poids et des mesures (introduction du système métrique).

B) Le commerce s'adapte aux nécessités du temps :

- il s'assainit grâce à la promulgation de codes de commerce (punissant les fraudes), à la vigilance d'associations de négociants (combattant les pratiques déloyales), à la généralisation de l'affichage des prix ;
- il s'organise, avec la mise en place de chaînes de distribution dont le coût (bénéfices prélevés par les intermédiaires) est largement compensé par deux avantages : meilleure adéquation entre offre et demande, moindre instabilité des prix (par raréfaction des pénuries locales et des saturations de marchés).
- il se spécialise selon le type de marchandises commercialisées ;
- il se modernise, avec l'apparition des grands magasins (La Belle Jardinière à Paris dès 1842, Le Bon Marché en Belgique depuis 1845...), qui recourent à des techniques de vente plus

efficaces : présentation soignée des marchandises, publicité, entrée libre, compression du bénéfice unitaire plus que compensée par la vente de grandes quantités.

Il n'empêche que le commerce voit son développement freiné par le pouvoir d'achat très limité des milieux populaires, avant les réformes sociales qui accompagnent la deuxième révolution industrielle. Cette situation explique le succès que connaissent, dans certains pays, les coopératives de consommation, commercialisant des produits à bas prix. Elles y parviennent en utilisant des techniques pratiquées par la grande distribution (groupements des commandes permettant d'obtenir des réductions de prix, compression des frais généraux), mais aussi par la redistribution d'une partie des profits réalisés aux affiliés.

Section 12 : Le commerce international

- A) Les facteurs d'expansion relevés au plan national jouent également à ce niveau. Il convient d'y ajouter trois éléments : la diminution de l'insécurité et des guerres, la clarté et la stabilité du système monétaire international fondé sur l'étalon-or, l'extension du colonialisme et du néo-colonialisme, qui offre de nouveaux débouchés aux grands pays industrialisés.
- B) Le protectionnisme est le dernier verrou qu'il faut faire sauter. Sûre de sa force, la Grande-Bretagne s'y emploie. Elle y est poussée par ses industriels, qui souhaitent à la fois pouvoir diminuer leurs coûts de production, par abaissement du prix des facteurs importés, et augmenter leurs ventes à l'extérieur, sur base d'accords de désarmement douanier réciproque. La polémique est vive entre défenseurs et adversaires des « corn laws », qui protègent la production céréalière britannique de la concurrence étrangère. Aux antipodes, on trouve les grands propriétaires fonciers, largement représentés au Parlement de Londres, qui soutiennent la thèse protectionniste, et les libéraux de l'école de Manchester, favorables au libre-échange. Ces derniers attaquent les « corn laws » en se fondant sur quatre arguments :
- La protection dont bénéficient les producteurs de grains peu performants ne les incite guère à innover.
 - Le prix élevé du pain oblige les ménages à consacrer une grande partie de leur pouvoir d'achat à l'alimentation, ce qui limite la demande intérieure pour les produits fabriqués par l'industrie, dont l'expansion est ainsi freinée.
 - Comme le pain est cher, les employeurs anglais doivent verser des salaires nominaux plus élevés que leurs concurrents étrangers : le coût du travail se répercute sur les prix de vente, ce qui nuit à la compétitivité de l'industrie et du commerce britanniques.
 - En empêchant l'entrée de grains étrangers, la Grande-Bretagne s'attire des mesures de représailles (boycott des produits anglais) et empêche les autres pays de détenir suffisamment de livres sterling pour acheter les produits de l'industrie britannique.

Bref, les libéraux manchestériens préconisent une spécialisation des activités économiques selon les avantages comparatifs : selon eux, la Grande-Bretagne devrait « sacrifier » une bonne partie de

son agriculture, peu performante, pour développer les créneaux où elle est la plus efficace, à savoir l'industrie et le commerce.

C) La Grande-Bretagne donne l'exemple d'un passage unilatéral vers le libre-échange, dans l'espoir que ses partenaires commerciaux suivront le mouvement : elle réduit ses tarifs douaniers à partir de 1822, abolit les « corn laws » en 1846, supprime l'acte de navigation en 1849. Les risques qu'elle prend sont néanmoins limités, en raison des atouts considérables dont le pays bénéficie :

- des produits industriels compétitifs ;
- une flotte marchande de premier ordre ;
- des ports bien aménagés ;
- des commerçants efficaces ;
- une monnaie solide, qui inspire confiance ;
- de vastes débouchés coloniaux.

Bref, le pays table sur une croissance axée en grande partie sur les exportations, en privilégiant ses points forts : l'industrie et le commerce.

D) L'exemple du Royaume-Uni n'est pas suivi immédiatement par les autres pays industrialisés, qui redoutent la concurrence anglaise et la ruine de leur industrie nationale. Cependant, les gouvernements prennent conscience des limites du protectionnisme : artificiellement, ce dernier protège des producteurs peu performants, que leur rente de situation n'incite nullement à la modernisation. Pour les contraindre à s'adapter, ils optent finalement pour un passage au libre-échange par étapes échelonnées dans le temps, quitte à forcer la main à une opinion publique réticente. Les traités de commerce se multiplient : ainsi, dans le chef de la France, les accords conclus avec la Grande-Bretagne (1860), la Belgique (1861) et le Zollverein allemand (1862) ; ou encore, dans le chef de la Belgique, les traités signés avec la France (1861), la Grande-Bretagne (1862), les Pays-Bas et le Zollverein (1863). Il y a abaissement progressif des tarifs douaniers sur les matières premières, puis sur les produits finis. Deux vastes pays demeurent en dehors du mouvement de libéralisation des échanges : les États-Unis d'Amérique, qui misent sur leur énorme marché intérieur pour assurer leur développement, et la Russie des Tsars, réticente à « l'occidentalisation » pour quelques décennies encore. Le libre-échange sert, en réalité, les intérêts des grandes puissances industrialisées. Les nations moins développées, qui s'appuient sur un vaste marché intérieur, ont tout à y perdre, du moins à court terme. L'ouverture au marché international leur est imposée par la contrainte, voire par la politique de la canonnière, ainsi que nous le verrons au chapitre IV pour la Chine (1842) et le Japon (1853).

E) Cependant – sauf pour la Grande-Bretagne – les dernières décennies du XIX^e siècle se caractérisent par un retour à un protectionnisme mitigé. Quatre éléments y contribuent :

- La crise structurelle de 1873-1897 : elle marque le passage de la première à la deuxième révolution industrielle, et incite les pays industrialisés à un repli sur soi relatif.

- Les pressions de certaines franges de l'opinion, en particulier celles des agriculteurs : confrontés à la concurrence des producteurs céréaliers américains (en Belgique, les importations de céréales passent de 400 000 à 2 000 000 de tonnes de 1870 à 1895, tandis qu'en quinze ans – de 1880 à 1895 – le prix de vente du froment diminue de moitié), les agriculteurs européens pressent le pouvoir politique de « fermer » les frontières.
- Les impératifs de la politique intérieure : ainsi, en Allemagne (1878), le chancelier Bismarck tourne le dos aux libéraux (libre-échangistes), pour prendre appui sur les conservateurs (protectionnistes).
- Les tensions internationales qui, dès la fin du XIX^e siècle, provoquent la montée des nationalismes, avec une course aux armements : d'une part, les affrontements politiques se doublent de rivalités commerciales ; d'autre part, le financement des « militarismes » requiert des ressources, procurées notamment par la taxation des marchandises étrangères.

Ce contexte moins favorable se traduit par un relèvement des tarifs douaniers et par l'insertion de clauses restrictives dans les traités de commerce. Il n'empêche que les échanges internationaux continuent de progresser : en valeur, ils passent de 10 milliards de francs-or en 1830 à 58 milliards en 1870, puis à 200 milliards en 1914.

Section 13 : Influence de la conjoncture politique et militaire

- A) Le cas belge est exemplaire à cet égard : les progrès économiques réalisés dépendent fortement de stimuli ou de freins, qui résultent tantôt de l'action de pouvoirs nationaux, tantôt de la conjoncture internationale.
- B) Voyons, période par période, comment la situation évolue :

TABLEAU IV : IMPACT DE LA CONJONCTURE POLITIQUE ET MILITAIRE SUR L'ÉCONOMIE DANS NOS REGIONS

Chronologie	Événements politiques et militaires	Répercussions économiques
1740-1789	Fin du régime autrichien aux Pays-Bas catholiques : despotisme éclairé de Marie-Thérèse et de Joseph II.	Politique économique empreinte de mercantilisme : développement des infrastructures, notamment routières, expansion des manufactures, soutien au commerce avec l'extérieur.
1789-1795	Révolutions dans les provinces belges (brabançonne, liégeoise... 1789-1790), suivies de tentatives de conquête française (Jemappes, 1792 – Neerwinden, 1793 –	L'instabilité politique nuit à l'activité économique : - chute de la confiance, qui entraîne la diminution des investissements dans tous les secteurs ;

	Fleurus, 1794), débouchant sur un régime d'occupation	<ul style="list-style-type: none"> - perturbations dans les approvisionnements en matières premières, qui frappent les activités dépendant de l'importation de facteurs ; - livraisons plus difficiles, qui entraînent une réduction des exportations.
1795-1799	Annexion à la France révolutionnaire, avec impuissance du Directoire à stabiliser le régime et répercussions négatives des guerres menées depuis 1789 pour « exporter » la révolution.	<p>Le marasme s'amplifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les réquisitions, l'alourdissement de la fiscalité ont un effet récessif ; - la méfiance persistante n'incite guère à l'investissement ; - le délabrement des finances publiques débouche sur l'émission excessive d'assignats, dont la valeur s'écroule, et sur une inflation.
1799-1810	Napoléon Bonaparte impose sa dictature comme Premier consul (1799-1804), puis comme Empereur des Français, en menant des guerres offensives, largement financées par le butin.	<p>Premier « take-off » industriel de nos régions. Il est favorisé par la <i>stabilité</i> politique (retour de la confiance des producteurs et des investisseurs), financière (rééquilibrage des finances publiques), monétaire (création de la Banque de France en 1800 et du franc germinal en 1803), juridique (promulgation des codes qui procurent un cadre stable, uniforme, favorable à l'extension d'une économie de marché). Il est stimulé par l'<i>accroissement des débouchés</i>, dû aux commandes militaires, à l'extension territoriale de la France (130 départements incluant nos régions, la Hollande, la rive gauche du Rhin, une partie de l'Italie), au contrôle politique exercé sur une bonne part de l'Europe (les satellites d'Italie, de Suisse, d'Espagne, d'Allemagne, de Pologne...), avec un blocus continental protégeant nos industries de la concurrence britannique. Enfin, la croissance est soutenue par des <i>initiatives publiques</i>, comme le développement des infrastructures (ex. le canal Mons-Condé) ou encore le soutien à l'innovation (expositions</p>

		industrielles, primes aux inventeurs...).
1810-1815	Fin de l'Empire français, avec guerres défensives et défaites militaires.	<p>Quatre phénomènes provoquent la dégradation de la conjoncture socio-économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le (contre)-blocus britannique, qui prive certaines entreprises de leur approvisionnement en matières premières ; - le recul de l'influence française et l'insécurité, qui réduisent les débouchés, provoquant un recul de l'industrie et du commerce ; - la chute de la confiance, qui génère une contraction des investissements ; - l'effet inflatoire des guerres : raréfaction de la main-d'œuvre, accroissement de la fiscalité, augmentation du coût du capital due aux emprunts publics...
1815-1822	Le Congrès de Vienne rattache nos régions aux anciennes Provinces-Unies, pour former le Royaume des Pays-Bas	<p>Difficultés pour l'industrie des provinces belges dues à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la perte des débouchés français et à une inadaptation temporaire au marché néerlandais ; - la concurrence anglaise, favorisée par le libre-échange des Pays-Bas, qui sera progressivement jugulé.
1822-1829	Fin du royaume des Pays-Bas	<p>Second « take off » industriel de nos régions permis par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une complémentarité entre le Nord (des Hollandais négociants, colonisateurs) et le Sud (des Belges dynamiques en matière de transformation) ; - un développement des infrastructures de transport (routes, canalisation de la Sambre, mise en chantier du canal Charleroi-Bruxelles...) ; - une politique d'expansion volontariste, qui

		progressivement sort ses effets : aide à l'installation de John Cockerill à Seraing, création du Fonds pour favoriser l'industrie nationale (1821) et de la Société Générale (1822), dont le roi est le principal actionnaire jusqu'en 1830.
1829-1833	Contestation du pouvoir hollandais, suivie d'une indépendance de la Belgique	Conjonction de deux crises : <ul style="list-style-type: none"> - la première est conjoncturelle (à la fois baisse de la production céréalière, à l'origine d'une flambée des prix des subsistances, et surproduction industrielle, due à une poussée de mécanisation) ; - la seconde est attribuable à une « reconversion » : perte des débouchés néerlandais et temps nécessaire pour en retrouver d'autres ;
1833-1847	Débuts de l'indépendance belge et stabilisation du royaume	L'État belge prend des mesures de soutien à l'activité économique : <ul style="list-style-type: none"> - il rassure les possédants et s'entend avec les puissances financières, dont dépend sa dette publique ; - il aide les entreprises en difficulté temporaire (ex : Cockerill) ; - il procure des débouchés importants à l'industrie lourde, en favorisant le développement des chemins de fer ; - il utilise sa diplomatie pour tenter d'ouvrir des marchés à l'exportation
1847-1852	Vague de révolutions en Europe, dans un contexte de crise de sous-production agricole (maladie de la pomme de terre) et de restructuration de l'industrie (par ex. restructuration de l'industrie linière en Flandre, au détriment de la protoindustrie).	Interventions dans l'économie d'un gouvernement réputé « libéral doctrinaire » (Rogier-Frère), avec : <ul style="list-style-type: none"> - sauvetage de la Société Générale, confrontée à des retraits massifs alors qu'une bonne part de ses dépôts a été investie en participations industrielles ; - création de la Banque Nationale de Belgique

		(1850), qui libère les banques privées de leur rôle d'émettrices de billets, en leur permettant de se consacrer à leurs tâches de crédit et d'investissement ; - vaste programme de travaux publics, destiné à relancer l'activité économique et à donner du pouvoir d'achat aux chômeurs
--	--	--

- C) Frère-Orban, qui passe pour le chantre du libéralisme économique, prendra d'autres initiatives par la suite, telles la création du Crédit Communal de Belgique (1860) ou encore la fondation de ce qui deviendra la Caisse générale d'épargne et de retraite (1865). Il se confirme donc que l'État n'est pas un simple appendice du système économique, mais qu'il y joue un rôle non négligeable, à une époque où son « effacement » est quasiment érigé en dogme...

CHAPITRE III

APERÇU DE LA QUESTION SOCIALE

Explicitons d'emblée la portée de ce court chapitre. Mon propos ne consiste nullement à revenir sur la nature et sur les formes de la question sociale, ni sur la naissance et les développements du mouvement ouvrier : ces aspects, abondamment traités dans les cours d'histoire de l'enseignement secondaire, sont supposés connus. Dès lors, je m'attacherai principalement à la présentation de doctrines économiques et sociales, plus ou moins critiques à l'égard du libéralisme classique. Certaines d'entre elles jettent les bases théoriques de l'« économie sociale du marché » (ou du « modèle rhénan », selon la terminologie de Michel Albert). Ce système est fondé à la fois sur la concertation entre interlocuteurs sociaux et sur l'émergence d'un « état de bien-être » (Welfare State) conçu pour résorber les poches de pauvreté. S'il s'institutionnalise à la fin de la seconde guerre mondiale, il plonge ses racines en plein XIX^e siècle, à la suite des séquelles de la révolution industrielle.

Ce chapitre comprend six sections :

1. L'impact social de la révolution industrielle
2. Le libéralisme progressiste
3. L'anarchisme
4. Le socialisme associationniste (dit « utopique »)
5. Le socialisme marxiste
6. Le courant démocrate chrétien

Section 1 : L'impact social de la révolution industrielle

A) Les transformations socio-économiques qui résultent de la Révolution française, puis de l'industrialisation, sont considérables :

- Affaiblissement des grands propriétaires fonciers, dont les revenus sont rognés par des charges fiscales, alors que les placements mobiliers s'avèrent plus risqués, mais aussi plus lucratifs.
- Éviction de nombreux agriculteurs et ouvriers agricoles, obligés de se reconvertir dans d'autres secteurs d'activité.
- Recul de l'influence du clergé, qui résulte d'une séparation croissante entre les Églises et l'État, ainsi que d'une sécularisation graduelle de la société.

- Régression progressive de l'artisanat et du travail à domicile, de plus en plus concurrencés par l'industrie moderne.
 - Prééminence de la grande bourgeoisie qui, grâce à l'expansion de l'industrie, du commerce et de la banque, accroît sa fortune, renforce son prestige et accapare une bonne part du pouvoir politique en régime censitaire.
 - Émergence d'une classe moyenne, souvent prise entre le marteau (du capital) et l'enclume (du travail), au sein de laquelle des intellectuels développent une critique sociale quelquefois corrosive.
 - Développement d'un prolétariat industriel à la fois pauvre, peu alphabétisé, littéralement engourdi par des conditions de vie et de travail dégradantes, mais de plus en plus sensible à l'injustice que représente une répartition extrêmement déséquilibrée des fruits de la croissance.
- B) Peu à peu, l'essentiel du débat social met aux prises la grande bourgeoisie et les prolétaires. En fonction de leurs intérêts, les autres classes recherchent l'alliance avec l'un ou l'autre de ces deux pôles ou adoptent des positions intermédiaires. La gestion des problèmes sociaux s'opère, au départ, dans le cadre d'un système paternaliste : ce dernier est l'émanation de nantis émus par la détresse des masses, qui cherchent à y remédier par des aumônes ou encore par des « œuvres » parallèles à l'entreprise, au nom de la charité chrétienne ou d'une philanthropie d'inspiration laïque. Ce paternalisme prend deux formes : la bienfaisance (que Jacques Brel a caricaturée, non sans pertinence, en évoquant « les dames patronnesses ») et les institutions de « moralisation ». Celles-ci attribuent la misère du peuple à des causes extérieures au système économique (l'imprévoyance, la paresse, l'ivrognerie...). Elles se proposent de « ramener la classe ouvrière » aux « bons principes » par l'école, l'orphelinat ou l'hospice. Ce système montre rapidement ses limites, surtout lorsqu'il devient la solution de repli des éléments les plus conservateurs :
- La pauvreté est perçue comme un mal inévitable ou comme le produit des « vices » des pauvres, ainsi culpabilisés : aucune réflexion approfondie n'est consacrée aux mécanismes socio-économiques qui la génèrent et en assurent la reproduction.
 - Le paternalisme vise à alléger le poids de la misère, à en contenir les effets, en laissant les structures socio-économiques intactes : il n'est question ni de réformes, ni a fortiori de révolution, mais bien de conserver l'ordre établi, présenté comme « naturel » ou comme « voulu par Dieu ».
 - Limitées dans le temps et quant au nombre de bénéficiaires, ponctuelles et individuelles, les actions sociales des paternalistes sont inefficaces pour combattre un fléau structurel et permanent.
 - Le paternalisme fait peu de cas de la dignité des travailleurs, traités en assistés alors qu'ils aspirent à l'autonomie. Le catholique conservateur Charles Woeste, qui voit dans les conférences de Saint-Vincent de Paul une manière de résoudre la question sociale, déclare

ainsi à la Chambre : « Messieurs, il faut qu'il y ait des pauvres, sinon comment pourrions-nous exercer notre devoir de charité ? ».

Section 2 : Le libéralisme progressiste

- A) Le libéralisme progressiste est incarné par des penseurs comme John Stuart Mill et par des intellectuels bourgeois, tel le Bruxellois Paul Janson. Sur le continent européen, il est le produit d'une adhésion conséquente aux principes de la Révolution française (« liberté, égalité, fraternité »). Il entend émanciper l'individu des forces obscurantistes qui l'oppriment, dans une perspective résolument rationaliste, sinon scientifique : il faut repousser tout ce qui entrave la raison, la pensée « logique et souveraine », faculté qui permet à l'humanité de progresser. Les libéraux progressistes opposent la science à l'ignorance, le progrès à la tradition, la conscience libre aux dogmes, la séparation des Églises et de l'État à l'omnipotence du clergé.
- B) Le courant libéral progressiste présente les caractères suivants :
- Un anticléricalisme virulent (dénonciation de l'intolérance et du conservatisme de l'Église), poussé parfois jusqu'à un radicalisme antireligieux (lutte contre la religion, illusion dont l'homme se bercerait et qui l'empêcherait de prendre son destin en main).
 - Une adhésion aux principes fondamentaux de l'économie de marché (propriété privée des moyens de production, concurrence, marchés régis par la loi de l'offre et de la demande...) ; il est donc hors de question de rompre radicalement avec le système capitaliste, pour le remplacer par une forme quelconque de collectivisme.
 - L'affirmation de la légitimité d'une intervention étatique qui, par des réformes, doit assurer l'harmonie entre les classes et l'intégration des travailleurs à l'économie de marché. Le pouvoir politique doit notamment protéger les plus faibles et les plus démunis, contribuer à l'émancipation des individus en instaurant un enseignement primaire obligatoire, laïque et gratuit, favoriser l'accession progressive de la classe ouvrière à la pleine citoyenneté par le suffrage capacitaire.
- C) Le libéralisme progressiste prend trois formes principales :
- Il constitue le courant réformiste de partis libéraux, dont il tente d'influencer le programme et l'action gouvernementale.
 - Il promeut le développement de sociétés d'éducation populaire, en réalité assez élitistes.
 - Il contribue à l'édification d'un mouvement ouvrier libéral (syndicats, mutuelles...), d'orientation modérée et généralement animé par des membres de la classe moyenne.
- D) Le libéralisme progressiste bute sur une grosse limite : l'opposition intransigeante des libéraux conservateurs (« doctrinaires »), auxquels il se heurte sur trois points fondamentaux (le principe même d'une intervention étatique, la nécessité de réformes sociales et le passage progressif au suffrage universel). En Belgique, à l'instar d'Émile Vandervelde, des jeunes intellectuels

bourgeois passeront du libéralisme progressiste à la social-démocratie, d'autant plus aisément que les deux milieux se retrouvent, côte à côte, dans de mêmes associations laïques ou dans des loges maçonniques.

Section 3 : L'anarchisme

- A) Ce courant est incarné notamment par le Français Pierre-Joseph Proudhon et le Russe Mihail Bakounine. Il plonge ses racines dans un double refus, fondé sur un attachement à la liberté individuelle absolue et sans contrainte : le refus de l'État, instrument liberticide de domination d'une minorité, qui opprime la majorité, et le refus du capitalisme, qui permet aux détenteurs de la propriété de se procurer des revenus sans travailler (« La propriété, c'est le vol », écrit Proudhon).
- B) Les principaux caractères de l'anarchisme sont les suivants :
- Un rejet catégorique de tout pouvoir imposé à l'individu de l'extérieur, quelle que soit sa nature : « ni Dieu, ni maître ». Ce rejet s'étend à « l'enrégimentement » des masses dans un mouvement ouvrier centralisé et à une quelconque utilisation de la contrainte étatique, pour introduire des réformes ou réaliser une révolution « d'en haut ». Pour les anarchistes, la révolution ne passe pas par la conquête de l'État, mais par sa destruction : tout pouvoir de l'homme sur l'homme doit disparaître.
 - Une reconstruction du tissu social par la base, fondée sur la libre association des individus et des groupes (« mutuellisme » ou « fédéralisme ») qui permette de concilier autonomie et solidarité : création d'associations de producteurs autogérées, disposant d'un droit d'usage des moyens de production, qui se fédèrent à d'autres sur base volontaire.
- C) Concrètement, l'anarchisme se déploie sous deux formes :
- La « propagande par le fait » (ou terrorisme nihiliste) : dirigés contre des figures de proue de l'appareil « oppressif » d'État, les attentats sont censés « réveiller les masses engourdies », pour les amener à l'action révolutionnaire.
 - L'anarcho-syndicalisme : il s'agit de grouper les milieux populaires, pour les « conscientiser » et, le jour venu, pour renverser l'État par la grève générale révolutionnaire.
- D) Les limites de l'anarchisme apparaissent assez rapidement. En Belgique, avant 1914 (il végétera par la suite), il ne compte que quelques centaines de militants et quelques milliers de sympathisants : hormis dans un petit nombre de pays comme l'Espagne ou la France, son implantation dans la classe ouvrière demeure faible. En ce qui concerne ses cadres, le mouvement anarchiste est composé surtout d'intellectuels et de « déclassés » (individus en rupture avec leur milieu d'origine, parfois élevé, tel le Prince russe Pierre-Alexis Kropotkine). De plus, il est très atomisé : les groupes qui le constituent n'entretiennent entre eux que des liens informels, quelquefois conflictuels. Enfin, les anarchistes versent soit dans l'utopie, soit dans la violence aveugle, qui – pour le prolétariat industriel – font office de repoussoirs.

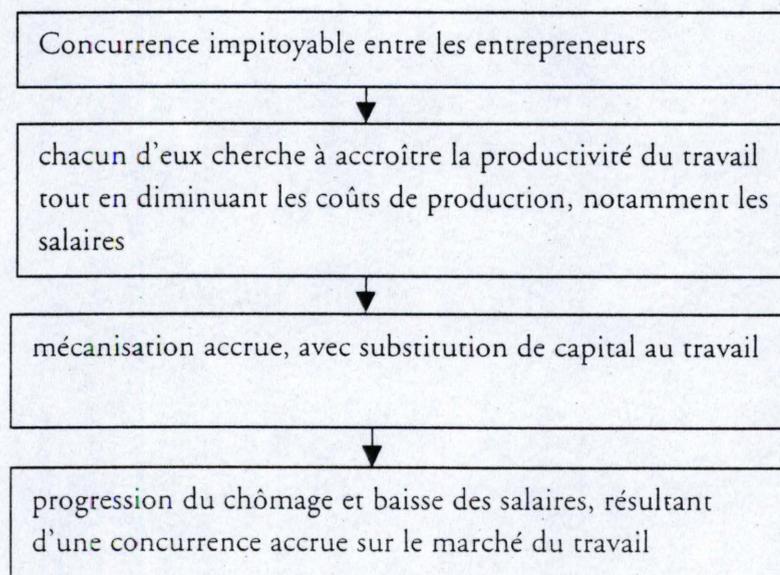
Section 4 : Le socialisme associationniste

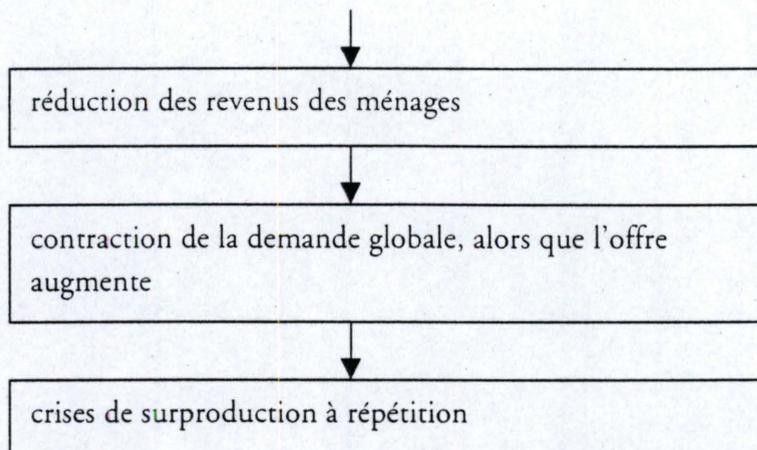
- A) Marx a qualifié péjorativement ce courant de « socialisme utopique » par opposition à son propre socialisme, présenté comme « scientifique ». Il est vrai que les deux démarches s'opposent : les associationnistes consacrent l'essentiel de leurs travaux à décrire la cité idéale, le monde nouveau, « fraternel et harmonieux » auxquels ils aspirent, sans guère présenter les étapes qui doivent y conduire ; Marx, au contraire, tente de prouver que la décadence du capitalisme est inéluctable et indique par quels moyens le dépasser, mais se montre beaucoup plus évasif sur les contours du communisme.
- B) Le socialisme associationniste ne part pas d'une analyse intellectuelle, d'une critique serrée du capitalisme, mais d'une réaction émotive, d'une indignation morale : il est, selon Durkheim, un « cri de douleur » face à l'injustice sociale. Ses principaux représentants, comme le Français Charles Fourier ou le Britannique Robert Owen, se dispensent d'une étude de l'histoire et des mécanismes économiques : en quelque sorte, le capitalisme est à leurs yeux tellement inacceptable que sa logique et son fonctionnement ne méritent pas un examen attentif. Faute de diagnostic suffisant, les associationnistes risquent de concevoir des solutions bancales.
- Ce risque est d'autant plus grand que, refusant de partir de la réalité telle qu'elle est pour amorcer un mouvement de changement social, ils comptent essentiellement sur l'imagination pour concevoir abstraitement un système idéal.
- C) Les associationnistes ne préconisent pas la création d'un mouvement de classe, mais ils font appel à la bonne volonté et à l'esprit de justice de tous. Ils veulent régénérer la société à partir de petites communautés de vie et de travail exemplaires, qui en essaimant feraient reculer l'égoïsme au profit de la solidarité, au point de « ronger le capitalisme de l'intérieur ». Ces micro-sociétés sont, par exemple, la New Harmony, fondée par Owen dans l'Indiana, ou les phalanstères de Fourier, imité par son disciple Victor Considérant. Pour Fourier, l'harmonie est fondée sur la coexistence des différents caractères (qu'il appelle « passions ») donnés aux hommes par la nature. Il en relève 810. Il en conclut la nécessité de former des communautés de 810 hommes et 810 femmes reprenant tous ces caractères, qui vivraient en commun et travailleraient selon leur attirance personnelle. Ce microcosme serait le germe de la société idéale. Toutes ces tentatives, sans exception, sont vouées à l'échec. Owen tourne d'ailleurs le dos à l'utopie : persuadé que la concurrence entre les travailleurs est à l'origine de leur misère, il prône la coalition syndicale sur le marché du travail pour arracher des rémunérations équitables. À ce titre, il est un des pères spirituels du trade-unionisme.
- D) Les limites du socialisme associationniste sont évidentes : les vues de ses promoteurs sont généreuses, mais irréalisables (« des châteaux en Espagne », ricanera Marx) ; la cohésion du capitalisme est sous-estimée, alors que la force d'attraction des communautés « exemplaires » est surestimée ; enfin, la confiance naïve en la bonne volonté d'autrui est maintes fois déçue, de sorte que New Harmony, par exemple, sombre dans un chaos invraisemblable.

Section 5 : Le socialisme marxiste

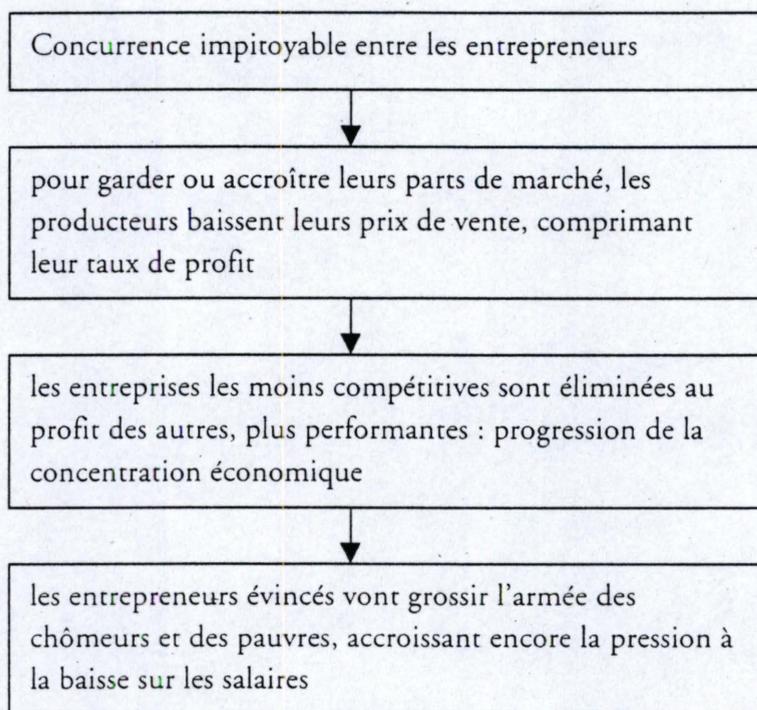
- A) Incarné par Karl Marx, Frédéric Engels et leurs disciples, ce courant se veut révolutionnaire : il ne s'agit pas d'aménager le capitalisme, mais de rompre définitivement avec lui, pour passer au collectivisme. Il se présente aussi comme scientifique : par une analyse serrée de l'histoire, il s'agit de découvrir les lois qui fondent l'évolution des sociétés, comme si l'histoire avait un sens que l'on pourrait décrypter par la raison. Selon Marx, les sociétés se succèdent dialectiquement, chacune naissant des contradictions qui minent la précédente : en d'autres termes, toute société est portée par des forces qui la soutiennent, mais donne aussi naissance, en son sein, aux forces qui vont entraîner son dépérissement et provoquer le passage à l'étape ultérieure. Toute société se définit par une base, une « infrastructure », constituée par un mode de production (lui-même déterminé par l'outillage, les techniques) et par des rapports sociaux de production (organisation du travail, régime de propriété). Tout le reste (régime politique, système juridique, vie culturelle...) forme une « superstructure » issue de cette base. Les transformations à l'œuvre dans « l'infrastructure », c'est-à-dire dans les conditions matérielles et sociales de production, sont les moteurs de l'histoire. En quoi consistent plus précisément ces transformations. ? En des tensions qui se développent entre, d'une part, les rapports sociaux de production existants, qui consacrent la domination d'une classe déterminée et, d'autre part, les mutations des forces productives à l'œuvre dans la société, qui font émerger une nouvelle classe, contestant la prééminence de la précédente. Bref, les changements économiques génèrent une lutte des classes, qui débouche elle-même sur le dépérissement d'une société et sur l'émergence d'une société nouvelle.
- B) Comme maillon dans l'histoire des sociétés, le capitalisme est condamné à périr de ses propres contradictions, en vertu de deux lois : celle de la paupérisation relative et celle de la concentration croissante.

- Loi de la paupérisation relative :





- Loi de la concentration croissante :



Selon Marx, les crises vont se succéder, de plus en plus intenses et de plus en plus rapprochées, jusqu'à l'effondrement du système.

- C) Le capitalisme est d'autant plus condamné à périr qu'il génère un antagonisme fondamental, opposant bourgeois (propriétaires des moyens de production et d'échange) et prolétaires (vendeurs de leur force de travail). Du fait de la loi de la concentration croissante, les premiers sont de plus en plus rares, tandis que le nombre des seconds ne cesse d'augmenter. Il s'ensuit que

le nombre d'individus « aliénés » (dépossédés d'eux-mêmes) s'accroît sans cesse. Les aliénations provoquées par le capitalisme sont de divers ordres :

- économique : la propriété privée des moyens de production et d'échange permet à quelques-uns d'accaparer la richesse créée par tous ;
- sociale (exploitation, misère) ;
- politique : l'État est l'instrument par lequel la bourgeoisie transforme son hégémonie économique en emprise complète sur la société ;
- philosophique et religieuse : dans son malheur, sans espoir ici-bas, l'homme s'invente des possibilités de salut ou un Dieu qui lui permettent de trouver la force de survivre, mais l'incitent également à ne pas lutter.

D) Le prolétariat est investi d'une mission historique : en renversant la domination de la bourgeoisie, il sera le levier de l'émancipation définitive du genre humain et le « sauveur » par lequel se réalisera l'inéluctable passage au socialisme. Pour pouvoir remplir cette mission, il lui faut :

- prendre conscience de sa situation ;
- s'unir, en s'organisant en un mouvement ouvrier centralisé (encadrant les masses) ;
- conquérir le pouvoir par la révolution ;
- établir sa dictature, en neutralisant les forces adverses ;
- abolir la propriété privée des moyens de production et d'échange, dont résulteront la disparition des classes et le dépérissement de l'État (l'harmonie générale rendant toute force de coercition superflue).

E) Marx préconise la construction d'un mouvement ouvrier socialiste à l'échelle nationale et au plan international. Lorsque celui-ci se constitue, du vivant de l'auteur du *Capital* (Première internationale, 1864-1876), il se divise rapidement en deux tendances antagonistes : les centralisateurs et les anarchisants. Dès le début du XX^e siècle, une autre ligne de fracture se creuse entre réformistes et révolutionnaires. Les premiers ne croient pas en une révolution proche. Ils en arrivent à préconiser l'instauration du socialisme par des réformes progressives, étalées dans le temps, instaurées grâce au suffrage universel ; ils donnent naissance à la social-démocratie, force qui participera activement à l'émergence d'une économie sociale du marché. Les seconds refusent catégoriquement toute « compromission » avec le régime en place. Ils tablent sur une rupture radicale avec l'économie de marché, obtenue au besoin par l'action violente. Ils se retrouveront au sein du mouvement communiste.

F) Le socialisme marxiste a des atouts, notamment la cohérence de sa construction intellectuelle, une critique du capitalisme qui correspond souvent à l'expérience des travailleurs exploités et un souffle puissamment mobilisateur. Il présente aussi d'incontestables limites, qui permettent de contester son caractère « scientifique ».

- des postulats non démontrés (ex. l'altruisme des prolétaires victorieux, alors que toutes les autres classes dominantes ont abusé de leur prééminence) ou démentis par les faits (ex : la paupérisation croissante, en économie capitaliste, avec laquelle contraste le progrès du niveau de vie des classes populaires, permis par une adaptation du système).
- des a priori discutables (ex : l'assimilation de toute religion à un « opium du peuple », engourdissant l'individu et l'empêchant de lutter pour la justice, malgré les contre-exemples historiques – « réductions » du Paraguay, au XVII^e siècle, organisées par les jésuites – ou contemporains) ;
- une description sommaire du socialisme et parfois insuffisante sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir : il en résulte un « héritage » disputé entre des socialistes modérés, des communistes intransigeants et des tendances intermédiaires.

Section 6 : La démocratie chrétienne

- A) Le terme de démocratie chrétienne est ambigu. On lui donne ici son sens habituel en Belgique francophone : il désigne la mouvance du mouvement ouvrier chrétien. En Flandre, par contre, le même concept est utilisé pour désigner une réalité sociale beaucoup plus large : la coalition des travailleurs, des agriculteurs et des classes moyennes catholiques, formée contre une élite sociale francisée.
- B) Parmi les pionniers du mouvement ouvrier chrétien, on trouve un certain nombre d'ecclésiastiques, entourés il est vrai de laïcs : ainsi, au début du XX^e siècle, J. Cardijn, fondateur de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, G. Rutten, fondateur des syndicats chrétiens, sans oublier les (célèbres) abbés A. Pottier et A. Daens de la fin du siècle dernier. À l'origine de ce courant, on trouve un double refus : celui du libéralisme, porteur de l'héritage de la Révolution française de 1789, accusé d'individualisme forcené et de matérialisme, et celui du socialisme, dénoncé à la fois comme antireligieux et comme prônant la « haine des classes ». À ces deux doctrines, les démocrates chrétiens en opposent une autre qui constitue, en quelque sorte, une troisième voie : la doctrine sociale de l'Église.
- C) En matière économique et sociale, la démocratie chrétienne préconise la mise en œuvre des principes de l'Évangile et des enseignements pontificaux : elle affirme « l'éminente dignité » du travailleur comme fils de Dieu, tout en insistant sur le nécessaire amour du prochain (« Patrons, aimez vos ouvriers ; ouvriers, aimez vos patrons »). Loin d'être collectivistes, elle reconnaît la légitimité d'une forme d'économie de marché, en affirmant le bien-fondé de la propriété privée et du profit dans certaines limites. Cependant : elle propose de tempérer ce système par des réformes, si nécessaire imposées par l'État. Ces réformes devraient non seulement assurer l'observance des principes religieux (ex. : repos dominical) et de l'éthique catholique (ex. : la femme au foyer), mais encore promouvoir la justice, le respect de la dignité humaine (salaires et logements décents, par ex.). Il s'agit, en fin de compte, de rechercher une harmonie sociale, qui permette la collaboration des classes. Pour réaliser celle-ci, les démocrates chrétiens avancent

successivement deux modèles : le corporatisme (entente dans la profession, comme dans les corporations – idéalisées – du Moyen Âge, en fait impossible à transposer dans une société industrielle), puis l'économie sociale de marché, avec concertation entre organisations représentatives des patrons et des travailleurs. C'est pourquoi ils préconisent le développement d'un mouvement ouvrier autonome (pas de syndicats mixtes), modéré (réformiste) et chrétien.

- D) Souvent, les démocrates chrétiens sont assis entre deux chaises : les catholiques conservateurs, avec lesquels ils collaborent « pour le plus grand bien des âmes » (défense de l'Église, de ses droits et de ses œuvres) leur reprochent d'être des « poissons rouges dans le bénitier » ; de leur côté, les socialistes, avec lesquels ils coopèrent pour promouvoir des réformes sociales et politiques, leur reprochent leur « cléricisme », ainsi que leurs compromissions avec la classe dominante. La démocratie chrétienne pâtit aussi de l'indifférence, voire de l'opposition de la hiérarchie ecclésiastique : il faut attendre 1891 pour qu'un pape, Léon XIII (*Rerum novarum*), reconnaisse prudemment – entre autres solutions – la légitimité d'un syndicalisme ouvrier. Entre-temps, dans les régions industrialisées, le catholicisme a perdu un terrain qu'il ne pourra rattraper...
- E) Avec les libéraux progressistes et les socialistes (sociaux-démocrates), les démocrates chrétiens seront les promoteurs d'une économie sociale de marché dans notre pays. Dans les faits, ces trois forces sont donc à l'origine du « modèle social belge », étudié ou envié par un certain nombre d'autres pays.

CHAPITRE IV

L'IMPÉRIALISME DES GRANDES PUISSANCES

La première révolution industrielle accroît la puissance de l'Europe occidentale et des États-Unis. Les pays développés utilisent alors leurs énormes moyens – techniques, économiques, politiques et militaires – pour construire un ordre international à leur avantage, en pratiquant l'impérialisme. Celui-ci prend souvent, au début, la forme du colonialisme. Il est ensuite incarné par le néo-colonialisme.

À l'origine du colonialisme, on trouve fréquemment des mobiles politiques ou militaires. Les considérations économiques ne sont pleinement prises en compte que par la suite, quand les sociétés privées trouvent dans les colonies des opportunités initialement absentes : ainsi, des relevés géologiques permettant la mise en valeur du sous-sol (matières premières), des moyens de transport favorisant le commerce (débouchés), des possibilités de placements fructueux (investissements), une main-d'œuvre un tant soit peu qualifiée (production hors frontières...).

Le néo-colonialisme est un mode d'exploitation plus cynique lorsqu'il est pratiqué d'emblée, ou une solution de repli quand s'amorce la décolonisation : il laisse intacte la mainmise sur les intérêts économiques, mais décharge les grandes puissances des coûts de la direction politique, de la surveillance militaire et de la gestion administrative. Bref, il permet un rapport coûts/bénéfices plus avantageux.

Dans ce chapitre, mon propos ne consiste pas à examiner la chronologie, les modalités et les formes de l'impérialisme des grandes puissances. Je m'attacherai plutôt aux possibilités de réaction qu'ont – ou n'ont pas – les pays voués à une domination. C'est pourquoi l'analyse se développera en trois sections, dont les deux dernières sont construites à partir d'un parallèle entre la Chine, pays finalement vassalisé, et le Japon, qui se modernise progressivement pour résister :

Ce chapitre comprend trois sections :

1. Quel modèle de développement pour les pays « attardés » ?
2. La Chine et le Japon jusqu'à l'arrivée des grandes puissances
3. La Chine et le Japon de l'arrivée des grandes puissances à 1914

Section 1 : Quel modèle de développement pour les pays « attardés » ?

- A) Au XIX^e siècle, un pays non industrialisé, lorsqu'il veut échapper à la domination des grandes puissances, n'a ni le temps, ni les moyens d'opter pour une croissance progressive, « à l'occidentale ». S'il s'engage dans l'industrialisation, son modèle de développement s'apparente à celui des nations européennes plus tardivement industrialisées comme l'Allemagne ou la Russie, dont Alexander Gerschenkron a mis les traits en lumière. Les caractères relevés par Gerschenkron sont applicables, *mutatis mutandis*, au cas japonais. *A contrario*, ils font défaut à la Chine.
- B) Examinons de plus près ce modèle dit « de Gerschenkron » : sept de ses traits sont pertinents dans le cas du Japon, et deux autres ne lui sont pas applicables :
- Industrialisation rapide : plus le retard accumulé est considérable, plus la comparaison avec les pays avancés est péniblement ressentie et plus on est incité à affecter des moyens pour résorber cet écart.
 - Croissance fortement encouragée ou dirigée par l'État : ce dernier peut, par son budget, pallier la faiblesse de la demande intérieure (commandes publiques) et l'insuffisance des investissements privés (initiatives industrielles publiques, subsides aux entreprises).
 - Priorité au démarrage des secteurs lourds (en particulier la sidérurgie), qui doivent permettre la fabrication de machines : comme le retard du pays consiste notamment en l'insuffisance de mécanisation, un effort d'équipement est entrepris en ce sens.
 - D'emblée, création d'entreprises de grande taille : les retardataires peuvent s'inspirer de l'expérience des pays les plus développés, en adoptant dès le départ le mode d'organisation auquel ceux-ci sont parvenus *in fine*. Ils peuvent ainsi faire jouer au maximum les économies d'échelle, qui leur assurent une croissance rapide.
 - Transfert de technologies étrangères par importation ou copiage, pour progresser rapidement : on ne développera des techniques indigènes qu'ultérieurement.
 - Rôle important des banques publiques : comme les capitaux disponibles ne sont pas abondants, il faut les collecter efficacement et les faire circuler pour financer la modernisation. Il y a, dès lors, intégration précoce entre banques et industries.
 - Pour dégager un taux d'investissement maximum, forte pression sur le niveau de vie populaire dans l'industrie : les sacrifices exigés de la population supposent à la fois une crédibilité des élites politiques et une structure sociale qui se prête à une mobilisation nationale.
 - Recours massif aux capitaux étrangers : cette composante ne se retrouve pas dans le cas d'un pays qui cherche à tout prix à éviter la dépendance envers les grandes puissances occidentales.

- Place réduite de l'agriculture dans le processus de développement économique : au Japon, au contraire, la modernisation de l'agriculture est un élément-clé, dans la mesure où l'accroissement du pouvoir d'achat des masses rurales permet l'augmentation de la consommation (demande intérieure) et, via l'épargne, le transfert de capitaux vers l'industrie.

Section 2 : La Chine et le Japon jusqu'à l'arrivée des grandes puissances

- A) En l'espace d'un siècle, les rapports de force entre l'Empire du Milieu et l'Empire du Soleil levant s'inversent. À la fin du XVIII^e siècle, c'est la Chine qui a l'avantage. Elle peut tabler sur un territoire trente fois plus étendu (11,5 millions de km², contre 9,7 à présent, avec contrôle de la Mongolie, du Tibet, du Népal...) et sur une population huit fois plus importante. Sa dynastie impériale (mandchoue) est puissante : le pays vient de connaître quelques-uns des règnes les plus brillants de son histoire. De plus, l'économie se porte bien : la croissance est forte ; à la différence du Japon qui connaît encore des famines, elle assure un équilibre alimentaire comparable à celui de la France. À la fin du XIX^e siècle, le David japonais, qui s'est fortement modernisé, prend le dessus sur le Goliath chinois, devenu un géant aux pieds d'argile. La guerre de 1894-1895, dont l'enjeu est le contrôle de la Corée, consacre la victoire du Japon sur la Chine, qui perd Formose. À la faveur de la première guerre mondiale, qui retient l'attention des grandes puissances en Europe, le Japon place temporairement la Chine sous son protectorat (épisode des « vingt et une demandes »), avant de reculer sous la pression des États-Unis et de la Grande-Bretagne. La conquête de la Mandchourie (1931), transformée en État vassal, amorce une expansion du Japon, qui tend à s'emparer de l'Asie et du Pacifique. La défaite militaire de 1945 ne prive nullement l'Empire du Soleil levant de son avance économique, technique et financière. C'est tardivement – depuis la fin des années 1970 – que la Chine progresse à son tour à grands pas. L'inversion des rapports de force que nous venons de constater s'explique par l'histoire.
- B) Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les deux pays ont un certain nombre de points communs :
- Leurs structures politiques se ressemblent à certains égards. D'une part, les deux empires reposent sur des traditions bureaucratiques anciennes, avec une gestion des affaires publiques qui apparaît de plus en plus archaïque. D'autre part, tous deux connaissent un dédoublement du pouvoir : les dynasties impériales détiennent une autorité formelle, tandis que les véritables décisions – le pouvoir réel – sont en d'autres mains : le Shogun (généralissime) et sa dynastie parallèle au Japon (les Tokugawa, depuis la fin du XVI^e siècle), l'entourage de l'empereur en Chine. Toutefois, ce dédoublement est ancien au Japon (il existe depuis 1192), alors qu'il commence seulement à se mettre en place en Chine.

- Les deux pays sont dotés de structures économiques préindustrielles :
 - domination de l'agriculture (au Japon en 1874 : 80 % de la population active et 70 % du PNB), centrée sur la production de subsistances (le riz représente 63 % de la production agricole), soumise à des prélèvements massifs (de 30 à plus de 50 % de la récolte) de la part des seigneurs et grands propriétaires, dotée de moyens techniques insuffisants ;
 - une protoindustrie minoritaire (4 % de la population active au Japon en 1874), archaïque dans sa texture (l'alimentation et le textile, complémentaires à l'agriculture, représentent respectivement 42 % et 28 % de la production industrielle) et dans ses formes (des entreprises de petite taille, à rayonnement local ou régional, utilisant une main-d'œuvre en grande partie rurale) ;
 - d'importants freins aux échanges intérieurs : faiblesse du pouvoir d'achat des masses, transports insuffisants, circuits de distribution encore rudimentaires ;
 - dès le XVII^e siècle, repli sur soi à la suite de propensions occidentales à la domination : que ce soit dans le port de Canton ou sur l'îlot de Deshima, au large de Nagasaki, les marchands étrangers sont admis en petit nombre, littéralement enfermés dans un ghetto, obligés de commercer avec l'extérieur via des intermédiaires agréés.
 - Les structures sociales de la Chine et du Japon sont, toutes deux, en train d'évoluer. Les structures du passé qui – aux yeux des Occidentaux – semblent rigides, très hiérarchiques et traditionnelles, subsistent. Toutefois, à leur côté, des embryons d'une nouvelle société plus mobile commencent à poindre : une autre hiérarchie en puissance, fondée sur la richesse, incarnée au sommet par des marchands et des financiers, s'affirme, peu à peu. La même question se pose dans les deux pays : la nouvelle société, qui se profile, parviendra-t-elle à supplanter l'ancienne, quitte à y intégrer des fragments ?
 - Ces deux pays ne peuvent ignorer l'imminence d'un péril extérieur, dans le chef des grandes puissances. Ils sont convoités, l'un et l'autre, pour leurs ressources (produits alimentaires comme le thé et les épices, matières premières comme la soie, produits de luxe comme le jade ou la porcelaine...), pour leur vaste marché intérieur (surtout en Chine : 400 000 000 consommateurs au milieu du XIX^e siècle) et pour leur position stratégique de relais, pour rayonner dans le Pacifique. Si les nations industrialisées tentent un déverrouillage par la force, la Chine et le Japon ont beaucoup à perdre ; en particulier leur souveraineté politique et leur cohésion économique.
- C) Durant la première moitié du XIX^e siècle et les décennies qui suivent immédiatement, l'Empire du Milieu et l'Empire du Soleil levant présentent aussi des différences :
- En Chine, l'État se délabre progressivement, alors qu'au Japon, il tient bon.
 - En Chine, l'affaiblissement de la puissance publique est d'autant plus préoccupant que celle-ci joue un rôle majeur dans le pays : l'armature étatique donne une certaine cohérence à un territoire très vaste et à maints égards plus diversifié qu'on l'imagine. Il régit la société civile, qui ne jouit guère d'autonomie. De plus, l'État est probablement la seule instance qui, en le légitimant et en le médiatisant, pourrait faire accepter le concept

de modernisation, spontanément rejeté par de nombreux Chinois comme un produit d'importation. Bref, en s'effondrant, le pouvoir politique va entraîner la société dans sa chute, tout en retardant l'indispensable modernisation. Les principales causes de cette désagrégation sont au nombre de cinq :

1. L'impopularité de la dynastie mandchoue, ressentie comme « étrangère », tolérée lorsqu'elle est puissante, critiquée lorsqu'elle faiblit : elle n'a pas gagné le cœur des Chinois.
2. La crise de régime qui, peu à peu, touche le pouvoir impérial, avec des empereurs inaptes, qui meurent prématurément de leurs vices (à 30 ans en 1859), laissant la place à des enfants (un successeur de 6 ans en 1862). Le pouvoir véritable glisse alors entre les mains d'un entourage ultra-conservateur, qui empêche les réformes.
3. Comme le pouvoir central s'affaiblit, les hauts fonctionnaires qui le représentent en province s'émancipent : ils se préoccupent moins de servir l'État que de consolider leur propre pouvoir, dans la région qu'ils administrent, au point d'ignorer ou de dénaturer les directives de Pékin. L'appareil d'État commence à se disloquer, renforçant l'isolement des gouvernants.
4. De 1850 à 1872, le pays est plongé dans l'anarchie par de violents troubles socio-religieux, qui résultent d'un marasme agricole exploité par de sectes.
5. En pareille situation, certains États jadis soumis par la force à l'Empire chinois cherchent à s'émanciper : c'est la rébellion des « peuples allogènes ».

Vermoulu, le pouvoir chinois prend eau, puis s'écroule : il n'y a plus ni autorité centrale ferme, ni administration régionale fiable, ni ordre intérieur, ni contrôle des zones périphériques...

- Au Japon, par contre, la machine politico-administrative – même si elle est encore archaïque – garde sa cohésion et sa stabilité. Sa crédibilité n'est pas remise en cause. Même lorsque le pouvoir shogunal est contesté à la suite des tentatives de pénétration étrangère, l'appareil d'État n'est pas déstabilisé par des révolutions de palais, ni balayé par une insurrection ou une anarchie d'ampleur nationale. En d'autres termes, il ne devra pas être reconstruit : il suffit de le recueillir et surtout de le moderniser pour amorcer une dynamique de réforme. C'est précisément ce que fera Mutsu Hito.

- L'évolution économique des deux pays s'inverse, dès le début du XIX^e siècle. En Chine, l'agriculture connaît des difficultés. Les famines réapparaissent, provoquant des crises de sous-production agricole qui, par contrecoup, paralysent le commerce, l'artisanat et la protoindustrie. L'anarchie des années 1850-1872 laisse un pays ravagé, épuisé : selon certains auteurs, un Chinois sur neuf y aurait laissé la vie... Au même moment, le Japon se dote de deux atouts. Le premier est la politique d'alphabétisation du pouvoir shogunal, qui supporte la comparaison avec maints pays occidentaux en qualité et en ampleur (40 à 50 % des hommes et 15 % des femmes scolarisés) : ouverte au « progrès », la population japonaise – en tout cas ses élites – sera moins réticente aux changements. Le second atout résulte en partie de l'obligation de résidence alternée imposée par le Shogun aux daimyos (grands

féodaux, obligés de séjourner périodiquement à Edo) : pour financer leur séjour coûteux, ceux-ci amènent dans la capitale des biens vendus sur le marché ; pour vivre selon leur rang, ils consomment des produits qui y sont commercialisés. Deux conséquences s'ensuivent : une certaine unification du marché national, centré sur Edo ; une expansion du commerce (fondé sur la monnaie), avec enrichissement de la classe de marchands et de fabricants dont seront issus, pour partie, les futurs capitalistes japonais.

- Bien que pareille évolution puisse difficilement être expliquée – sinon par assimilation, donc par déformation – à des Occidentaux, les tissus sociaux des deux pays évoluent différemment : celui de la Chine se délite, alors que celui du Japon se perpétue, au point de pouvoir être utilisé dans une stratégie de mobilisation nationale.

- Le tissu social chinois repose sur une triple tradition :

1. La tradition bureaucratique, incarnée par les hauts fonctionnaires (mandarins), fins lettrés recrutés par examens sur la culture chinoise traditionnelle : leur prééminence s'explique à la fois par des contraintes d'organisation (nécessité de gérer un vaste territoire, à population hétérogène) et par des contraintes économiques, liées à la maîtrise des eaux, décisive pour la culture du riz en terrasses (au point que certains auteurs évoquent une forme de « despotisme bureaucratique d'origine agraire »).

2. La tradition fondée sur les réseaux familiaux régionaux et locaux : des familles d'une région ou d'une localité font bloc, tissant entre elles des rapports de loyauté et d'intérêt. Chaque réseau à son organisation et ses leaders .

N.B. : dans l'historiographie marxiste chinoise, ce phénomène est péjorativement qualifié de « localisme ».

3. La tradition familiale : étendu aux collatéraux et aux branches alliées (frères, gendres, oncles, neveux, cousins), le « clan » familial est la cellule essentielle de la société chinoise. En son sein, les relations sont fortes et hiérarchiques : « l'ancien », qui y exerce le pouvoir, a une grande autorité (celle d'un « pater familias »).

N.B. : dans l'historiographie marxiste chinoise, ce phénomène est péjorativement qualifié de « népotisme ».

Par rapport à l'immensité du pays, les deux dernières traditions s'exercent à un niveau restreint : elles ne peuvent servir de leviers à une mobilisation nationale à brève échéance. Seule la tradition bureaucratique aurait pu y contribuer. Or, elle est précisément battue en brèche par l'émancipation des hauts fonctionnaires. En d'autres termes, la désagrégation de l'État entraîne le morcellement de la société civile.

- De son côté, le Japon garde son tissu social intact. Par analogie avec le Moyen Âge occidental, en raison de leur origine militaire et de l'importance des liens interpersonnels, de telles structures ont été qualifiées de « féodales ». Ce qualificatif serait pertinent si l'on avait affaire à un effondrement du pouvoir central, conduisant à l'apparition de substituts régionaux ou locaux, ce qui n'est pas le cas. Pour souligner le caractère « autoritaire » de la société japonaise, certains historiens occidentaux évoquent l'existence d'un

« enrégimentement collectif ». Quoiqu'il en soit, les Nippons se positionnent les uns par rapport aux autres verticalement et horizontalement. Avec leur supérieur, ils entretiennent des relations de protection à service. Ces liens sont interpersonnels, réciproques et très formalisés. Le supérieur protège et commande d'une manière qui, selon la morale sociale, doit être désintéressée. L'inférieur obéit scrupuleusement et docilement, en exécutant les directives reçues. À l'exclusion du Shogun et du bas de la pyramide, chaque individu a son protecteur, tout en ayant ses propres « clients ». Avec ses égaux, le Japonais entretient également des relations très suivies, qui renforcent la cohérence du tissu. Il s'agit d'un contrôle social très strict, qui subordonne l'individu au groupe, lequel porte collectivement la responsabilité des erreurs commises par ses membres. Cette coresponsabilité favorise l'esprit de corps et la collaboration. Elle a aussi pour effet la surveillance mutuelle des individus. Ces deux axes – vertical et horizontal – peuvent servir de support à une ample mobilisation nationale en faveur d'une modernisation du pays : il suffit que la tête de la pyramide, comme « protecteur suprême », donne l'impulsion pour que les inférieurs exécutent les ordres donnés à chaque niveau, par leurs propres supérieurs et ce sous le contrôle de leurs pairs. Bref, toutes les strates du corps social et tous les individus qui les composent s'activent alors. Marquant profondément les mentalités, les valeurs qui fondent le « féodalisme » japonais survivent un certain temps après sa disparition.

- Céder ou résister à la menace extérieure ? Tel est le dilemme. En fin de compte, la Chine et le Japon adoptent à cet égard des attitudes différentes.
 - Dès le début du XIX^e siècle, les marchands européens font pression sur les autorités de Pékin, afin d'obtenir l'ouverture des ports chinois au commerce international. Les Britanniques, installés à Singapour depuis 1819, se montrent les plus décidés : leur commerce extérieur avec l'Empire du Milieu est déficitaire. Devant le blocage chinois, ils s'efforcent de payer une partie de leurs importations (thé, soieries...) en introduisant en contrebande de l'opium à Canton. De 1825 à 1835, les quantités de drogue ainsi amenées du Bengale quadruplent. En 1837, l'opium représente même jusqu'à 60 % des importations de la Chine, dont la population se délite et dont le système monétaire est désorganisé par les sorties d'argent (en régime de bimétallisme argent-cuivre). L'Empire du Milieu décide de réagir : en 1839, 20.000 caisses d'opium précédemment saisies – elles représentent environ la moitié des importations frauduleuses annuelles – sont détruites. Les Britanniques se saisissent de l'événement comme d'un prétexte pour exiger une indemnisation, puis – en l'absence prévisible de celle-ci – pour déclarer la « guerre de l'opium » (1840). Vaincue, la Chine doit signer le traité de Nankin (1842) et l'ouverture de cinq ports au commerce britannique. La porte est entrebâillée : d'autres grandes puissances s'y engouffrent. Par les « traités inégaux », elles se font octroyer, sans compensation, des avantages croissants. Incapables de résister, les Chinois réagissent en utilisant l'arme des faibles : le terrorisme, pratiqué par des sociétés secrètes. Qualifiés par les Occidentaux de « troubles xénophobes », ces incidents servent de prétextes à des interventions militaires étrangères justifiées par la nécessaire protection des ressortissants européens, dont la facture est présentée à la Chine, acculée à de nouvelles capitulations.

Ainsi, l'insurrection des Taiping (à partir de 1850) débouche sur une expédition anglo-française, payée en 1860 par le traité de Pékin : accroissement du territoire britannique de Hong-Kong, ouverture de onze ports au commerce international, création de légations occidentales dans la capitale chinoise...

- Au Japon, les demandes d'ouverture de ports au commerce international se heurtent initialement au même veto. En 1853, le gouvernement américain pratique l'intimidation : une escadre ultra-moderne, commandée par l'amiral Perry, est envoyée au Shogun pour lui signifier les exigences du président des États-Unis. La menace est implicite : l'amiral Perry annonce qu'il viendra chercher la réponse nipponne quelques mois plus tard. À la tête de l'Empire du Soleil levant, de vives tensions opposent partisans et adversaires d'une soumission. En 1854, le Shogun décide de céder : deux ports sont ouverts aux Américains, qui commencent à introduire des denrées dans le pays. Les autres puissances – Grande-Bretagne, Pays-Bas, Russie... – obtiennent bientôt des avantages similaires : deux grandes villes (Edo et Osaka), ainsi que cinq ports, sont accessibles au commerce international. Les tarifs douaniers protectionnistes doivent être fortement réduits : la production américaine et européenne envahit le marché national. Des garnisons militaires envoyées par les grandes puissances commencent à s'installer dans les points d'ancrage du commerce. Une intense agitation nationaliste se développe alors au Japon. Une opposition se forme, sous le cri de ralliement « Honorez l'empereur, chassez les barbares ». Voyant sa légitimité contestée, le pouvoir shogunal s'effondre d'une pièce en 1867, alors que le reste de l'appareil d'État demeure en place. La direction du pays est confiée à un empereur de quinze ans, Mutsu Hito (1868-1912), qui recevra à titre posthume le surnom de Meiji (Lumière), donné par extension à son règne. S'opérant sans effusion de sang, ni chaos, la restauration de la dynastie impériale mène à une mobilisation nationale, sous le slogan « Un pays riche, une armée forte » et à une modernisation spectaculaire du Japon.

Section 3 : La Chine et le Japon de l'arrivée des grandes puissances à 1914

Durant cette période, la Chine s'enlise, tandis que le Japon relève le défi d'une profonde transformation en divers domaines.

- A) Durant la seconde moitié du XIX^e siècle et les décennies ultérieures, la Chine se désagrège : elle finit par être traitée en pays conquis.
- Au plan politique, la crise du pouvoir s'accroît. Les derniers empereurs mandchous sont des incapables ou de très jeunes enfants (3 ans en 1908), à de rares exceptions près. Le pouvoir est exercé par une camarilla traditionaliste, qui empêche toute réforme profonde. La chute de la dynastie impériale ouvre une période troublée : proclamation de la république en 1911 par Sun Yatsen, intellectuel nationaliste et modernisateur, bientôt renversé ; dictature

militaire (1912-1916) de Yuan Shikai, généralissime des armées chinoises, qui tente de rétablir l'empire à son profit, avant de mourir brusquement ; de 1916 à 1928, lutte entre nationalistes du Guomindang (« parti du peuple du pays » de Sun Yatsen), qui contrôle le sud du pays, et les « seigneurs de la guerre », qui s'en disputent le reste ; réunification du pays en 1928 sous l'égide de Chiang kai-shek, héritier du Sun Yatsen, dont le régime – de plus en plus autoritaire, affairiste et corrompu – fait la chasse à son (petit) allié : le parti communiste, dont Mao Tsê-Tung devient le leader ; jusqu'en 1949, guerre civile entre nationalistes et communistes, avec des pauses face au péril japonais ; depuis 1949, régime communiste marqué par une succession de radicalisations et de libéralisations jusqu'en 1978... Cette instabilité politique n'est pas sans conséquences. Les tentatives de modernisation entreprises sous l'égide des pouvoirs publics ou de l'initiative privée (1916-1927) sont tardives, partielles et fragiles. Longtemps, elles mènent à une impasse : soit l'État n'est pas suivi par les forces sociales novatrices, soit celles-ci voient leurs efforts anéantis par les soubresauts politiques.

- Au plan économique, la Chine est de plus en plus dominée. Les grandes puissances alimentent, en effet, une économie parallèle qu'ils contrôlent : celle-ci ne cesse de désorganiser et d'affaiblir l'économie traditionnelle :
 1. L'artisanat et la protoindustrie nationale sont graduellement ruinés par la concurrence des produits occidentaux, peu taxés à l'importation.
 2. Le système monétaire chinois est déstabilisé : le bimétallisme argent-cuivre est rendu caduc par les sorties d'argent provoquées par les importations britanniques d'opium ; le bimétallisme or-argent qui lui succède est faussé par les sorties d'or, métal dans lequel les grandes puissances font payer leurs produits. Bref, la Chine, en position de faiblesse, pratique en réalité un système monétaire reposant sur le métal le plus faible.
 3. Les banques sont placées sous tutelle occidentale : elles collectent l'épargne à bon marché, pour prêter au prix fort.
 4. Très mal géré, l'État chinois ne cesse de s'endetter envers l'étranger, avec effet boule de neige de la dette publique. Sous prétexte d'en garantir le remboursement, les grandes puissances conditionnent leurs prêts, en les subordonnant à des clauses qui rognent la souveraineté chinoise : depuis 1861, elles s'arrogent le contrôle des douanes, confié à un Britannique, puis même, en 1913, celui du budget.
 5. Les entreprises étrangères se multiplient (200 environ en 1913), sans effet d'entraînement pour l'économie nationale : elles fonctionnent avec des technologies, des cadres et des capitaux étrangers, rapatrient leurs bénéfices. Elles tirent parti du faible coût de l'abondante main-d'œuvre chinoise, qui est surexploitée.
 6. Les tentatives, parfois réussies, de lancer des firmes industrielles chinoises sont fragiles : ces entreprises sont dépendantes techniquement et financièrement de l'Occident, qui peut lui couper les vivres.

- La Chine connaît l'humiliation nationale. Battue par le Japon, elle perd des territoires (notamment Formose) en 1895. Au fil du temps, sa souveraineté est de plus en plus foulée aux pieds par les grandes puissances :
 1. Celles-ci obtiennent un nombre croissant de concessions, territoires où elles imposent leur administration, leur police, leur armée, leur justice... Ce régime d'extra-territorialité transforme le pays en une sorte de fromage de gruyère, où les trous se multiplient.
 2. L'État chinois s'est littéralement placé à la remorque de ses créanciers, qui le font danser lorsqu'ils sifflent.

L'Empire du Milieu est vassalisé et dépecé : le sort qu'il connaît alors demeurera profondément ancré dans la mémoire collective des Chinois, jusqu'à nos jours.

B) Pendant l'ère de Meiji (1868-1912), le Japon connaît une mutation profonde. Tentons de cerner les caractères de cette modernisation, avant d'en relever les composantes.

- La modernisation japonaise présente six caractères fondamentaux :
 1. Elle s'opère tous azimuts, quasiment dans tous les domaines : régime politique, armée, agriculture, industrie, commerce, crédit, monnaie, structures sociales...
 2. Elle ne se réalise pas progressivement, par l'action spontanée de la société civile. Relativement brutale, elle est menée en quelque sorte « à marche forcée », sous la pression d'une menace de domination étrangère.
 3. Elle est rapide : en moins de trente ans, l'Empire du Soleil levant devient une véritable puissance.
 4. Elle est conduite par l'État qui, initialement, prend largement en charge les fonctions économiques essentielles : accumulation du capital, importation des technologies, formation du personnel, créations d'entreprises de pointe... Le secteur privé prend le relais dans un second temps, lorsque l'État peut se désengager pour céder la place à une classe d'entrepreneurs consolidée par la croissance.
 5. Copier pour ne pas aliéner son âme, tel est le mot d'ordre. Dans divers domaines, le Japon se met à l'école de l'Occident, dont il devient en un certain sens « le meilleur élève ». Son objectif ultime est cependant de résister à la mainmise étrangère, pour préserver son indépendance politique, la maîtrise de son économie et sa culture. Bref, le copiage n'est nullement une fin en soi, mais un moyen utilisé pour sauvegarder les spécificités nationales.
 6. La dynamique progressiste de modernisation est impulsée en prenant appui sur une structure sociale et mentale traditionnelle : la population est mobilisée à l'aide de la double logique de service dû au supérieur (axe vertical) et de coresponsabilité (axe horizontal). Au début, du moins, les ressorts de la satisfaction à donner au « protecteur » et de l'intérêt commun des pairs priment la recherche individuelle du profit.

- Les composantes de cette modernisation sont nombreuses. Épinglons les principales, sans prétendre à l'exhaustivité, en focalisant surtout notre attention sur les éléments socio-économiques :
 1. Les transformations politiques et juridiques sont non négligeables : l'ancienne capitale des Tokugawa, Edo, est rebaptisée Tokyo ; le régime politique se calque sur un modèle plutôt « prussien » (exécutif fort sous une façade parlementaire) ; le pays est doté d'un nouveau droit.
 2. Le système militaire est profondément restructuré, tant au niveau de son organisation (état-major, armée de masse) que pour ce qui a trait à l'armement.
 3. Le régime de Mutsu Hito multiplie les initiatives économiques et sociales, en suivant une double ligne de conduite : d'une part, moderniser les secteurs d'activités traditionnels, intensifs en main-d'œuvre et fondés sur de petites unités de production, afin d'augmenter les revenus (donc le pouvoir d'achat et le potentiel d'épargne) des masses rurales ; d'autre part, créer de toutes pièces de nouveaux secteurs, intensifs en capital et fortement concentrés.
 4. Dans l'agriculture, les innovations sont importantes :
 - a) Patiente amélioration des techniques de culture (irrigation, drainage, sélection des plants...), qui permet une augmentation des rendements de 80 % entre 1880 et 1914.
 - b) Émancipation de la paysannerie, libérée du carcan « féodal » et transformée en classe de petits propriétaires indépendants : autonomie personnelle, abolition des corvées, droit de choisir librement les cultures et de vendre les terres...
 - c) Abolition des droits « féodaux » prélevés en proportion sur les récoltes (en nature). Ces droits sont remplacés par un impôt versé à l'État, en numéraire (incitation à la commercialisation de l'agriculture) et par unité de surface (coût fixe, indépendant de la récolte, qui constitue un incitant à l'augmentation de la productivité). Cet impôt fournit une bonne part de leurs recettes (la moitié à la fin du XIX^e siècle) aux pouvoirs publics, qui les réinjectent dans la promotion d'activités nouvelles : par la fiscalité, un premier transfert de ressources s'opère de l'agriculture vers l'industrie.
 - d) Augmentation des revenus de la classe paysanne, qui se caractérise par de faibles besoins en termes d'investissement (culture non mécanisable) et par un fort taux d'épargne. Les capitaux excédentaires des campagnes sont drainés par les banques, qui les placent dans le secteur secondaire : par l'épargne, un second transfert de ressources s'opère de l'agriculture vers l'industrie.

5. Dans le secteur secondaire, l'État prend diverses initiatives :
 - a) Dans les secteurs « lourds » (sidérurgie, armement, chantiers navals...), il se montre très actif : soit il crée des entreprises de pointe, soit il subventionne les firmes privées dynamiques.
 - b) Il préside à l'importation de technologies modernes (par ex. achat d'occasion de machines occidentales, bientôt copiées).
 - c) Il investit massivement dans le capital humain, en développant l'enseignement : instruction primaire obligatoire, extension des niveaux technique et supérieur, formation des cadres dans les pays les plus avancés, engagement de spécialistes étrangers chargés de former des émules, qui prendront le relais...
6. La modernisation est financée essentiellement avec des ressources nationales : fiscalité, épargne, emprunts intérieurs, avances de l'institut d'émission... Le recours au capital étranger est très limité. Pour promouvoir le secteur du crédit, le pouvoir politique prend trois mesures : création d'un réseau de banques publiques, transformation de l'ancienne classe « féodale » – indemnisée en fonds d'État négociables – en capitalistes, réforme monétaire (création d'une nouvelle monnaie, le yen, qui vaut un demi-dollar, et de la Banque du Japon).
7. Les moyens de communication et de transport sont sensiblement améliorés : création d'un réseau postal moderne, développement des chemins de fer et des communications télégraphiques, extension et rénovation des ports...
8. Promotion du commerce intérieur, libéré de ses entraves antérieures.
9. Expansion spectaculaire des échanges avec l'extérieur (en valeur, ils se multiplient par huit de 1880 à 1913). La structure du commerce extérieur japonais se transforme : au lieu d'exporter ses (rares) matières premières, le pays en importe massivement ; il paie ses achats en vendant à l'étranger des produits finis. Pour conquérir des parts de marché, le Japon utilise toujours la même stratégie : il commence par commercialiser, à bas prix, des produits de bas de gamme, dans des créneaux bien ciblés, où il a un fort potentiel de croissance, puis – une fois la percée obtenue – il augmente progressivement la qualité de ses fabricats (et leur prix) en y incorporant davantage de valeur ajoutée.
10. Au départ, l'État finance une bonne part des réalisations novatrices. Toutefois, les dépenses publiques excèdent les recettes, ce qui génère un important déficit budgétaire. Ce dernier est couvert par des avances, sous la forme de création de monnaie, qui alimentent une inflation croissante et par le gonflement de la dette publique. Force est de mener, au bout d'un certain temps, une politique d'assainissement sous peine de handicaper la croissance : compression des dépenses publiques et remboursement de la dette intérieure. Sans se désengager complètement de l'économie, l'État amorce alors une intelligente politique de privatisation. Il cède des entreprises publiques au secteur privé à des prix assez bas, de manière à favoriser la concentration industrielle, c'est-à-dire la reprise de plusieurs firmes par un même groupe. Ainsi est favorisée la création de « zaibatsu » (« puissances d'argent »), conglomérats de sociétés à activités diverses, coiffées

par un holding à caractère initialement familial (Mitsubischi, Mitsui, Sumitomo, Yasuda...), dont les Américains imposeront le démantèlement partiel en 1945.

Affranchi des « traités inégaux », disposant d'une entière liberté douanière, le Japon devient le premier pays d'Orient à jouir d'une égalité diplomatique avec l'Occident. La défaite cinglante qu'il inflige à la Russie, en 1905, marque son avènement dans le concert des nations dominantes.

DEUXIÈME PARTIE

LA DEUXIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

Géographiquement concentrée sur l'axe Atlantique – à l'exception notable du Japon – la première révolution industrielle s'essouffle peu à peu. Le quart de siècle 1873-1897 marque la transition entre la première révolution industrielle, qui décline peu à peu, et la deuxième, qui émerge progressivement sur les axes Atlantique et Pacifique.

Cette deuxième révolution industrielle semble prendre fin avec la « crise » qui débute en 1973-1974. À propos de celle-ci, deux thèses ont été successivement avancées. À chaud, certains économistes y ont vu la transition vers une troisième révolution industrielle, en annonçant d'année en année que « la reprise se profile aux États-Unis ». L'axe géographique principal en serait le Pacifique, avec notamment les « quatre dragons » (Taiwan, Hong-Kong, Singapour, Corée du Sud), suivis des « quatre tigres » (Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande). D'autres analystes – économistes, sociologues, historiens – ont estimé ultérieurement que la mutation était plus fondamentale : ils l'ont qualifiée de passage à une société postindustrielle, en soulignant l'importance de certains glissements en cours depuis la fin de la seconde guerre mondiale :

- le très net recul du secteur primaire dans la population active, notamment celui de l'agriculture ;
- la régression des activités de transformation (secteur secondaire), toujours en pourcentage de la population active ;
- l'explosion des services marchands (gestion, finance, commerce, transports, loisirs...) et non-marchands (administration, enseignement, santé...).

Réflexion faite, la deuxième thèse semble la plus fondée. Prenons l'exemple de la Belgique :

TABLEAU V : RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'EMPLOI
(en % de la population active)

Années de référence	Agriculture	Industrie	Services
1846	55	32	13
1896	31	38	31

1947	13	47	40
1992	2	28	70

Si l'on adopte un autre indice, l'évolution que notre pays a connue est tout aussi significative :

TABLEAU VI : RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE
SELON LA NATURE DES TÂCHES (en %)

Années de référence	Travail manuel	Travail intellectuel
1900	88	12
1975	51,3	48,7
1980	43	57

En pareil contexte, il semblerait logique de distinguer nettement la seconde révolution industrielle et la société postindustrielle. Le problème est plus complexe qu'on l'imagine : entre les deux stades, il existe des continuités et des ruptures. Au moment où nous sommes, il est difficile d'établir la balance entre les premières et les secondes. Bien que pareille démarche soit contestable, j'ai choisi de traiter les deux étapes en un seul aperçu. Mon angle d'attaque sera donc la deuxième révolution industrielle. Au passage, je soulignerai cependant des constantes et des mutations qu'apportent la société postindustrielle.

La deuxième partie du cours comprendra donc deux chapitres :

- Chapitre I : la seconde révolution industrielle (avec ses prolongements).
- Chapitre II : les grandes étapes du XX^e siècle (1914 à nos jours).

CHAPITRE I

LA SECONDE RÉVOLUTION INDUSTRIELLE ET SES PROLONGEMENTS

Dans un premier temps, j'examinerai cinq caractéristiques du processus, réparties en autant de sections :

1. la production de masse
2. la consommation de masse
3. l'intensification de la concentration économique
4. l'internationalisation croissante de l'économie
5. les nouveaux rapports de force entre les puissances.

Dans un deuxième temps, je m'attacherai aux principales composantes de l'évolution enregistrée au cours du dernier siècle, en neuf sections. Les unes iront droit à l'essentiel :

6. le capital humain
7. les nouvelles technologies
8. les sources d'énergie
9. les transports et les communications
10. le crédit
11. le commerce intérieur et international.

Les autres méritent un examen plus approfondi :

12. les mutations de l'agriculture
13. le taylorisme et son dépassement
14. la multiplication des ententes et des groupes.

Section 1 : la production de masse

- A) La deuxième révolution industrielle s'accompagne d'une forte croissance : le taux de progression de la production industrielle est de 1,5 % en Grande-Bretagne à la fin du XVIII^e siècle, 3 % en Europe et aux États-Unis au XIX^e siècle, 5,6 % dans le monde de 1948 à 1971.
- B) Quatre caractéristiques expliquent cette accélération :

- Une explosion quantitative : dans certains domaines, on passe d'une production encore artisanale à une production industrielle ; dans d'autres secteurs, la productivité progresse sensiblement : là où cent ouvriers produisaient x unités d'un bien en un temps donné, on en fabrique y unités, soit beaucoup plus.
- Une accélération spectaculaire du rythme de production, due à une mécanisation plus poussée et à une meilleure organisation du travail.
- Un net progrès dans la standardisation de la production : en fabriquant des biens en grande série, selon un modèle uniforme, on fait jouer les économies d'échelle et on réduit les coûts fixes. Le « sur mesure » devient progressivement un luxe, alors que le « prêt à porter ou à consommer » devient la règle.
- La diminution des prix (prix de revient et prix de vente) favorise la commercialisation des produits, accessibles à des milieux de plus en plus larges.

Section 2 : la consommation de masse

A) Ce phénomène est favorisé par les mutations sociales qu'enregistrent les pays industrialisés :

- Passage d'une négociation individuelle à une négociation collective des conditions de travail (économie de concertation), qui permet une répartition plus équilibrée (ou moins déséquilibrée) des fruits de la croissance.
- Apparition progressive d'un *Welfare State* qui, par divers mécanismes (fiscalité progressive, transferts de sécurité sociale), sauvegarde ou accroît le pouvoir d'achat des milieux à forte propension à consommer.
- Dans certains secteurs de l'industrie – en particulier ceux qui produisent des biens d'utilité courante – pratique délibérée de hauts salaires, visant à transformer les travailleurs en clients de l'entreprise : le travail n'est plus seulement un coût (à minimiser), il est aussi un pouvoir d'achat (à maximiser), ce qui justifie la recherche d'un « juste équilibre ».

B) La consommation de masse est organisée en vertu des principes qui désormais régissent la production : « beaucoup, à bon marché, mauvais » a persiflé H. de Man. Il est vrai que si l'on produit en grandes quantités, il faut vendre beaucoup, ce qui incite à réduire la durée de vie des produits soit en les rendant moins solides, soit en les périmant par des modes.

C) La consommation de masse est, comme on le verra, permise par l'apparition de nouvelles techniques de distribution et de vente. Elle implique en particulier le développement de la publicité commerciale, qui assimile l'être à l'avoir et crée un sentiment de frustration chez le consommateur qui n'a pas acquis tel ou tel bien.

Section 3 : L'intensification de la concentration économique

- A) Dans certains secteurs, ce phénomène répond à une nécessité, en raison de l'importance des moyens techniques et humains requis pour la mise au point des fabricats (laboratoires à matériel sophistiqué, fonctionnant avec des ingénieurs et des techniciens très qualifiés), la mise en place de chaînes de production (machines coûteuses, organisation du travail, formation du personnel...) et la commercialisation des produits (études de marché, campagnes publicitaires, participation à des missions commerciales à l'étranger ou à des salons...).
- B) Sur les marchés les plus disputés, la concentration mène à la création de firmes géantes, qui adoptent une stratégie internationale. Elle implique une intégration croissante des capitalismes industriel et bancaire.
- C) La crise qui débute en 1974 révèle cependant combien certaines grandes firmes sont rigides et ont du mal à s'adapter à un nouvel environnement, à la différence des PME. Alors que l'emploi diminue souvent dans les premières, il progresse dans les secondes.

Section 4 : l'internationalisation croissante de l'économie

- A) Les besoins croissants en matières premières et en sources d'énergie, la recherche systématique de débouchés et d'opportunités de placement conduisent à la multiplication des opérations à l'échelle internationale. La « globalisation » ou la « mondialisation » de l'économie, dont il est question à présent, n'est pas nouvelle : il y a intensification d'une tendance amorcée avec la seconde révolution industrielle.
- B) Relevons quelques symptômes de cette évolution :
 - apparition de marchés mondiaux, sur lesquels se fixent des prix mondiaux pour une série de biens : produits alimentaires (sucre, café...), énergie (pétrole), matières premières (cuivre, étain...), produits intermédiaires (acier)...
 - mondialisation des opérations financières (ex. : krach du 19 octobre 1987 : en l'espace de quelques heures, chute de toutes les bourses de la planète) ;
 - délocalisation d'activités en fonction des différences de coûts des facteurs (ex : transfert d'une part de l'industrie textile vers le Tiers Monde dès les années 1950-1960 ; 1997, fermeture de Renault-Vilvorde et ouverture d'une usine de la même marque en Russie).

Section 5 : les nouveaux rapports de force entre les puissances

- A) Déclin progressif de l'Europe occidentale, accentué par les séquelles des deux guerres mondiales et par la décolonisation.
- B) Développement d'un second axe économique – le Pacifique – dont l'importance est croissante.
- C) Leadership américain. Les États-Unis sont :

- depuis 1890, la première puissance mondiale pour les capacités de production et le revenu national ;
 - depuis 1926, le premier exportateur du monde ;
 - depuis 1944, le pays émetteur du dollar, pierre angulaire du système monétaire international ;
 - depuis 1958, le premier importateur du monde ;
 - depuis la chute du mur de Berlin (1989) et l'écroulement du communisme, la seule superpuissance politique et militaire.
- D) Progression sensible du Japon (voir chapitre précédent) que manifestent notamment une part croissante dans le commerce mondial, l'existence de grandes firmes performantes dans les secteurs de pointe (informatique, électronique...), la taille énorme de quelques grandes banques, l'importance acquise par la bourse de Tokyo, le rayonnement du yen...

Section 6 : le capital humain

- A) L'appareil productif est de plus en plus sophistiqué, tandis que les services marchands et non-marchands gagnent en importance. Il est indispensable d'assurer une meilleure formation à la main-d'œuvre, aux employés, aux techniciens, aux cadres, aux chefs d'entreprise...
- B) Le système scolaire s'adapte à la demande croissante de formation : instauration de la scolarité primaire obligatoire et gratuite (1914 en Belgique), démocratisation de l'enseignement secondaire (gratuité en Belgique depuis 1958), obligation scolaire portée à 18 ans (1983 en Belgique), expansion spectaculaire des écoles supérieures et des universités (leur population étudiante se multiplie par 3,5 en Belgique, de 1960 à 1985).
- C) Le savoir, consacré par le diplôme, devient la clef de la réussite professionnelle et le principal vecteur de promotion sociale. À noter, cependant, la persistance d'inégalités en la matière :
- entre milieux sociaux : les handicaps socioculturels empêchent les jeunes de condition modeste de réussir leurs études dans la même proportion que les plus favorisés ;
 - entre pays riches et pays pauvres : la répartition du *know how* est à l'origine d'une distribution internationale du travail fort déséquilibrée (les fonctions de conception, de direction et de gestion se concentrent dans les pays du Nord, alors que le Sud est cantonné généralement dans les tâches d'exécution).

Section 7 : les nouvelles technologies

- A) On entre progressivement dans l'ère du laboratoire : les grandes découvertes sont de plus en plus l'affaire de spécialistes de haut niveau, engagés dans des programmes de recherche coûteux et

dotés d'un matériel très élaboré. Épinglons deux caractères de la recherche au cours de la seconde révolution industrielle.

- en effectifs, elle connaît une véritable explosion : ainsi, dans l'industrie lourde américaine, les départements de recherche passent de moins de 20.000 personnes, en 1920, à 1.500.000 en 1970 ;
 - elle prend un caractère de plus en plus collectif : la part des brevets déposés par des équipes ne cesse d'augmenter, alors que celle des chercheurs « individuels » régresse (de 78 % du total en 1906 à moins de 20 % en 1980).
- B) Le progrès technique continue dans les secteurs devenus traditionnels, comme la production d'acier. La hiérarchie mondiale des producteurs est cependant bouleversée : ainsi la Grande-Bretagne, leader incontesté en 1870, n'occupe plus que le dixième rang vers 1980. Les grands pays (USA, Russie, Japon, Chine...) forment le peloton de tête.
- C) De nouveaux secteurs voient le jour et se développent fortement. Ainsi la chimie, avec de multiples retombées en agriculture (engrais, herbicides, pesticides), dans le textile (fil artificiel en 1883, nylon en 1938, perlon en 1939), la production pharmaceutique et de matières plastiques... : l'Allemagne (BASF, Bayer, Hoechst...) et les États-Unis (Dupont de Nemours...) tiennent le haut du pavé. En informatique, les USA sont également en pointe. À noter les retombées de la conquête de l'espace, entreprise surtout par les États-Unis et la Russie : utilisation de nouveaux métaux (titane par ex.), micro-processeurs, piles à combustible...
- D) À la prééminence technique des Britanniques succède celle de l'Allemagne (fin XIX^e siècle à 1945). Après 1945, l'avance des États-Unis (collaborations entre universités, grandes firmes et Pentagone) et de la Russie (priorité absolue aux recherches à usage militaire) est incontestable.

Section 8 : les sources d'énergie

- A) La consommation de charbon – utilisé notamment dans la sidérurgie et les centrales électriques thermiques – continue de croître. Les réserves des superpuissances (Russie, États-Unis) sont bien plus importantes que celles de l'Europe occidentale où, dès la fin des années 1950, les fermetures de charbonnages frappent les anciens bassins miniers (Wallonie, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Pays de Galles, Rhénanie...)
- B) Utilisé d'abord pour l'éclairage et le graissage, le pétrole est exploité industriellement depuis 1859 (colonel Drake, Titusville, Pennsylvanie). La consommation augmente fortement après l'invention du moteur à essence (Forest, 1881) et de l'automobile (1887). Avec l'Arabie Saoudite, les États-Unis et la Russie figurent parmi les principaux producteurs. Par de grandes sociétés multinationales, les USA contrôlent une bonne part de la commercialisation.
- C) L'électricité peut être produite en continu (dynamo de Z. Gramme, 1871). Le moteur électrique – plus performant, moins bruyant et moins polluant – se répand largement. Les firmes de

matériel électrique – comme ITT, Westinghouse, Siemens, Philips – connaissent un grand développement.

- D) Le gaz naturel est utilisé aux USA depuis 1820. Sa part dans la production énergétique augmente depuis 1875. Les États-Unis et la Russie sont les deux principaux producteurs mondiaux.
- E) L'énergie nucléaire fait son apparition après la seconde guerre mondiale : première pile atomique (Grande-Bretagne) en 1947, première centrale nucléaire (États-Unis) en 1951...

Section 9 : les transports et les communications

- A) La navigation intérieure et maritime progresse, grâce au moteur diesel (1893). Les réseaux ferroviaires s'étendent. À partir de l'entre-deux-guerres, le parc automobile se développe. L'aviation prend son essor lorsque l'avion à réaction (1942) est utilisé à des fins civiles.
- B) Les médias se développent, permettant aux informations et aux images de circuler parmi le grand public : cinéma muet (1894), cinéma parlant, radio (années 1920), télévision (1936)... Ils deviennent un enjeu politique et économique.

Section 10 : le crédit

- A) Les banques étendent leurs activités. D'une part, elles lancent de nouveaux produits pour attirer l'épargne : aux livrets, comptes à vue et à terme s'ajoutent les bons de caisse, les SICAV (en actions, en obligations, de trésorerie, en certificats immobiliers...), la bancassurance... D'autre part, elles cherchent à s'attacher de nouvelles clientèles : les enfants, les femmes, les jeunes, les seniors... Les opérations s'internationalisent. La concentration donne naissance à des géants, comme la Chemical-Chase aux USA (1996) avec 297 milliards de dollars d'actifs, 25 millions de clients et 75.000 salariés répartis dans 51 pays...
- B) Rappelons les mesures prises, après la crise de 1929, pour sécuriser l'épargne : scission des banques mixtes, contrôle bancaire, création d'une caisse de compensation pour aider les banques en difficulté...

Section 11 : le commerce intérieur et international

- A) Le commerce intérieur se développe grâce à l'élévation du pouvoir d'achat de la population. Les États-Unis sont à l'origine de nouvelles formules de distribution (vente par correspondance en 1910, vente à tempérament dans les années 1920, super et hypermarchés). Les techniques de vente s'affirment : marketing, recours massif à la publicité, soldes, rythme accéléré des modes...
- B) Au plan international, le protectionnisme marque les premières décennies du XX^e siècle : la première guerre mondiale provoque des flambées de nationalisme ; elle génère des tensions entre vainqueurs et vaincus, entre créanciers et débiteurs, ainsi qu'un malaise monétaire avec des dévaluations en cascade ; la crise de 1929 fait resurgir le « chacun pour soi » ; en valeurs

mensuelles, de janvier 1929 à janvier 1933, les importations de 75 pays chutent de près de 3 milliards de dollars-or à un peu moins d'un milliard... Les tarifs douaniers se relèvent, tandis que les barrières non tarifaires se multiplient : contingentements, quotas, licences... Depuis 1934, les États-Unis, premier pays à sortir de la crise grâce au *New Deal*, promeuvent la désescalade douanière : de 1934 à 1945, ils concluent des accords bilatéraux avec 29 pays. Les autres nations tardent à leur emboîter le pas : les tensions internationales annonçant la seconde guerre mondiale se soldent, au contraire, par une nouvelle flambée protectionniste, qui renforce les sentiments d'hostilité réciproque. Au lendemain du conflit, les pays industrialisés en tirent la leçon : ils souhaitent réduire les obstacles au commerce et promouvoir le libre-échange. Dans le cadre de l'ordre économique international mis en place à Bretton Woods, ils envisagent la création d'une organisation internationale du commerce, mais celle-ci ne voit pas le jour, à la suite d'une opposition du Congrès américain, qui juge le projet trop peu libéral, et de l'attentisme des autres partenaires. Il faut dès lors se contenter d'un accord provisoire (le GATT : Accord général sur les tarifs et le commerce), sans structure institutionnelle, dont le fonctionnement, fondé sur la bonne volonté des parties contractantes, repose sur deux principes fondamentaux : la non-discrimination en matière douanière (les signataires s'appliquent mutuellement les tarifs plus bas qu'ils consentiraient à l'un d'entre eux) et la réciprocité des concessions entre les parties. En suivant une sorte de code de bonne conduite, celles-ci s'efforcent de promouvoir la réduction des tarifs douaniers et des restrictions quantitatives, de lutter contre le dumping et les cartels internationaux privés, de promouvoir une solution négociée des différends commerciaux.

- C) Sur trois plans, le GATT est un succès : le nombre de pays signataires passe de 23 à 123 entre 1947 et 1994 ; les tarifs douaniers diminuent, en moyenne de 40 à moins de 5 % en un demi-siècle ; des négociations multilatérales, qualifiées de *rounds*, se tiennent périodiquement pour régler les problèmes en suspens. Toutefois, le régime de l'Accord général présente aussi trois limites :
- des conflits commerciaux, portant sur des catégories de biens non incluses dans le document de 1947, ne sont pas solutionnés (agriculture, textile, services, propriété intellectuelle) ;
 - les pays du Tiers Monde sont confrontés à des problèmes spécifiques (instabilité du cours des matières premières, détérioration des termes de l'échange...) qui les empêchent de s'intégrer harmonieusement dans un système conçu au temps de la colonisation ;
 - le même système s'avère inadapté à un nouvel environnement économique, marqué par une certaine « dénationalisation » (reprise de compétences commerciales des États par des entités supranationales ou infranationales) et par une mondialisation accrue des flux (circulation de masses financières sans nationalité, transfert d'informations par satellites, essor des sociétés multinationales...).

Force est de revoir toute l'architecture du système pour remédier aux dysfonctionnements constatés et pour relever les défis nouveaux. Tel est l'objet de l'Uruguay round (1985-1994), qui débouche sur deux dispositions importantes : accord sur la plupart des contentieux jusqu'alors non solutionnés et

remplacement du GATT par une institution, l'Organisation mondiale du commerce (siège : Genève), qui supervisera les échanges, tranchera les différends et coopérera avec les institutions de Bretton Woods (FMI, BIRD) en vue d'une politique économique internationale plus cohérente. Il en résulte un renforcement indéniable de la coopération au plan mondial.

Section 12 : les mutations de l'agriculture

- A) Certains auteurs estiment que l'agriculture tend à « s'industrialiser » et à devenir « capitaliste ». Il y a industrialisation dans la mesure où l'activité agricole se mécanise de plus en plus et où des activités de transformation se développent en aval de celle-ci (agro-alimentaire). Il y a progrès d'une logique capitaliste parce que le choix des créneaux de production devient plus spéculatif, mais aussi parce que le capital devient un facteur de production déterminant.
- B) Pendant la seconde révolution industrielle, l'agriculture connaît cinq évolutions fondamentales :
- l'intensification de la production dans les pays neufs, qui renoncent à la culture extensive ;
 - la mécanisation des tâches, qui a pour effets la diminution du nombre d'ouvriers agricoles et – en raison de l'impossibilité, pour certains producteurs, de procéder aux investissements requis – la concentration foncière (de 1973 à 1998, le nombre d'agriculteurs se réduit de moitié en Belgique) ;
 - l'interdépendance croissante entre l'agriculture, productrice de matières premières, et l'industrie, qui fabrique les machines, les engrais artificiels, les herbicides et pesticides, les aliments composés pour le bétail ;
 - la dépendance de plus en plus marquée des agriculteurs à l'égard des banques, qui leur font crédit ;
 - l'internationalisation du commerce des denrées agricoles, dont témoignent la place non négligeable de tels biens dans les échanges mondiaux, l'importance des exportations réalisées par une série de pays (États-Unis, Canada, Australie, Argentine...), la puissance des sociétés multinationales de l'agro-alimentaire (Nestlé, United Fruit, Unilever...), voire l'affirmation du secrétaire d'État US à l'agriculture Earl Butz – corroborée par les faits – selon laquelle « la nourriture représente une arme ».
- C) Les conséquences de ces évolutions ne sont pas négligeables :
- accroissement de la production : par ex., l'indice de la production animale en Belgique passe de 47 en 1846 à 100 en 1910 et à 141 en 1951 ;
 - augmentation de la productivité : en moyenne de 3 % par an, en Belgique, de 1950 à 1980 ; les rendements céréaliers moyens passent de 15 quintaux à l'hectare en 1850 à 32,4 en 1960, à 70 en 1987 ;

- la gestion des excédents de production devient problématique : distillation de grandes quantités de vin, recyclage de beurre dans l'alimentation pour bétail, nécessité d'introduire le « gel des terres », avec subsidiation compensatoire des producteurs ;
- diminution très sensible de la population active employée par l'agriculture : de 55 % en 1846 à 2 % en 1992.

Ces conséquences se manifestent dans le tableau suivant :

TABLEAU VII : L'ÉLEVAGE DE BOVINS ET DE PORCINS,
BELGIQUE, 1958-1994

	Nombre d'éleveurs		Nombre de têtes		Nombre de têtes/éleveur	
	1958	1994	1958	1994	1958	1994
B O V I N S	208.000	49.000	2,6 millions	3,2 millions	12	65
P O R C I N S	138.000	14.000	1,4 millions	7,1 millions	10	507

- Le sociologue Henri Mendras a mis en lumière la conséquence la plus importante : « la fin des paysans », remplacés par les agriculteurs-entrepreneurs. Ces derniers se caractérisent par six traits :
 1. choix des créneaux de production non plus en fonction des besoins propres ou régionaux, mais sur la base d'une anticipation des prix internationaux ;
 2. réduction des opérations manuelles grâce à un équipement important et coûteux (supercombis, trayeuses automatiques, gestion des étables et de la laiterie par ordinateur...), qui lui-même implique de gros investissements (x 20 par exploitation en Belgique de 1955 à 1985), avec recours au crédit ;
 3. utilisation de techniques accélérant artificiellement le rythme de production ou « forçant » la nature : ainsi, en élevage, l'insémination artificielle, l'alimentation chimique

pour bétail, voire l'administration d'hormones de croissance ; en agriculture, l'apparition de nouvelles espèces de plantes obtenues par clonage ou par phyto-synthèse, le développement des biotechnologies, la production d'aliments génétiquement modifiés... ;

4. développement des connaissances agronomiques, techniques et économiques requises pour exercer la profession ;
5. nécessité d'une gestion rigoureuse de l'exploitation, avec tenue d'une comptabilité, pour assurer l'amortissement du matériel et le remboursement des créances ;
6. un individualisme agraire progressivement écorné par la dépendance envers d'autres puissances économiques (multinationales, trusts agro-financiers assurant le crédit et la couverture-assurances, tout en proposant les services de centrales d'achat et de vente) et par la nécessaire coopération entre producteurs.

Section 13 : le taylorisme et son dépassement

A) L'organisation scientifique (ou rationalisation) du travail industriel se développe, dès le début du XX^e siècle, à partir des études menées par l'ingénieur américain Frederik Winslow Taylor. Les vues de ce dernier sont appliquées aux USA, notamment dans les abattoirs, les usines d'armement au cours de la première guerre mondiale et dans la grande industrie. L'objectif poursuivi est l'accroissement de la productivité du travail (produire plus, sans augmenter ni le personnel, ni la durée des prestations). La façon d'y parvenir est la recherche du *one best way* (meilleure manière de produire), en déterminant pour chaque opération, par analyse comparée avec chronométrage,

- le meilleur procédé de fabrication, avec son outillage ;
- le nombre (minimal) de mouvements requis de la part du travailleur ;
- le temps optimum à consacrer à l'opération.

En fait, le taylorisme repose sur l'application de trois grands principes :

- une division du travail très poussée, avec une forte spécialisation de la main-d'œuvre : le travail est décomposé en tâches simples, répétitives, confiées chacune à un ou à quelques ouvriers, qui l'effectuent avec un minimum de gestes, en un temps aussi réduit que possible ;
- une utilisation intensive de l'outillage ;
- une élévation de cadences, avec suppression des temps morts et des mouvements inutiles.

Systématisée, cette approche conduit au travail à la chaîne, dont Henry Ford est le principal promoteur. Il en aurait eu l'idée en visitant une usine de conditionnement de viande, où les carcasses d'animaux défilaient sur une chaîne et étaient traitées par des ouvriers effectuant

chacun une tâche déterminée. Ford commence par faire défiler, devant des ouvriers entourés de pièces à utiliser et ne quittant pas leur poste, les châssis de voiture posés sur un traîneau mobile. De perfectionnement en perfectionnement, il améliore la chaîne, intégrant les différents postes de travail dans une suite cohérente, au point de réduire le temps d'assemblage, à partir du châssis nu, de 12 heures 30 à 1 heure 30.

- B) Le taylorisme et le fordisme présentent de réels avantages : augmentation sensible de la productivité du travail ; grâce aux gains de productivité réalisés, élévation des salaires et/ou réduction du temps de travail ; remplacement de l'homme par la machine pour certaines tâches lourdes ou dégradantes ; apparition d'un nouveau type de personnel très spécialisé, chargé d'organiser le processus de production... Les deux phénomènes génèrent toutefois des inconvénients ou des effets pervers, dont Chaplin a fait la caricature dans *Les temps modernes* :
- subordination de l'homme à la chaîne, qui impose son rythme au travailleur,
 - des tâches qui robotisent et déshumanisent ceux qui les exécutent : dès 1964, dans *Le travail en miettes*, le sociologue Georges Friedmann a montré combien la parcellisation du travail fait perdre à ce dernier une bonne part de son sens aux yeux des travailleurs, combien l'absence d'autonomie aliène le personnel, combien les tâches répétitives et mornes sont usantes psychologiquement ;
 - la tension nerveuse à laquelle les ouvriers sont soumis fait apparaître de nouvelles maladies professionnelles (stress, dépression...) ;
 - la démobilitation du personnel se traduit en absentéisme ou en opérations imparfaitement exécutées ;
 - les frustrations accumulées donnent naissance à des conflits durs et spontanés, qui perturbent le climat social des entreprises ;
 - en cas de grève à un stade de la production, toute la chaîne peut se trouver paralysée.
- C) La société postindustrielle s'accompagne du passage au « posttaylorisme » et au « postfordisme ». Le contexte économique a, il est vrai, changé profondément. On n'est plus à une époque où l'offre (la production de masse) prime et pousse la demande à l'absorber, par une création de besoins. Au contraire, certains marchés sont saturés. Pour continuer à vendre, il faut se mettre à l'écoute des clients. Bref, la qualité l'emporte sur la quantité. Dans cet environnement nouveau, le fordisme – avec ses chaînes rigides, ses stocks énormes, sa difficulté à s'adapter aux fluctuations du marché – paraît dépassé. L'accent est mis, au contraire, sur la souplesse, avec le « just in time » et l'objectif des cinq zéros » : zéro stock, parce que les stocks coûtent cher et masquent des déficiences ; zéro délai, afin de s'adapter aux mouvements de la demande, au besoin en passant rapidement d'une production à une autre ; zéro défaut et zéro panne, parce que les mises au rebut génèrent des gaspillages ; zéro papier, parce que la participation du personnel et l'écrasement des hiérarchies doit permettre une communication fluide. Pour obtenir la collaboration des travailleurs, les firmes doivent revoir leurs structures : la gestion administrative

du personnel fait place à la gestion des ressources humaines ; la motivation est entretenue par le développement d'une culture d'entreprise (système de valeurs permettant aux employés de s'identifier à la société) ; la chaîne de production est éclatée en sous-ensembles assez autonomes, qui organisent eux-mêmes leur travail en équipes ; parce qu'on leur confie plusieurs tâches complexes et qu'on les invite à dialoguer, les travailleurs sont davantage responsabilisés...

Section 14 : la multiplication des ententes et des groupes

- A) Dans les secteurs les plus exposés à la concurrence, deux phénomènes poussent au gigantisme : d'une part, la compétition entre producteurs débouche sur une course à la modernisation technologique et organisationnelle, qui requiert des investissements de plus en plus lourds ; d'autre part, les crises fragilisent certaines entreprises, qui se font racheter par des concurrents. Dès le dernier quart du XIX^e siècle, ententes et regroupements de sociétés se multiplient.
- B) Les cartels sont des ententes, limitées et temporaires, passées entre producteurs d'une même branche, qui demeurent indépendants juridiquement et financièrement (pas d'état-major unique), en vue d'accroître les profits (conjoncture favorable) ou de les préserver (conjoncture défavorable), en réduisant ou en supprimant la concurrence qui les oppose. De tels accords peuvent porter :
- sur la répartition d'un volume de production prédéterminé, fixé pour réduire les stocks ou créer une pénurie relative, afin de faire monter les prix (cartels de contingentement) ;
 - sur l'adoption d'une politique commune de prix : tarification unique ou fixation d'un prix-plancher (cartels de prix) ;
 - sur la répartition des marchés entre les membres de la coalition, par l'octroi à chacun d'eux de zones d'exclusivité ;
 - sur les rapports avec la clientèle (dispositions complémentaires à la législation pour lutter contre la concurrence déloyale) ;
 - sur la lutte à mener contre un nouveau venu, jugé dangereux...

Pour avoir de réelles chances de succès, un cartel doit remplir trois conditions : regrouper la majorité des gros producteurs de la branche, faire observer la discipline chez les signataires, pouvoir mettre les acheteurs sous pression en l'absence de produits de substitution. Comme de telles pratiques sont défavorables aux consommateurs, les États et les autorités internationales s'efforcent de les limiter.

- C) La formation de groupes – « constellations de firmes gravitant autour d'un noyau central initiateur (grande société bancaire ou industrielle) », selon Jean Bouvier – est un autre phénomène typique de la deuxième révolution industrielle, mais aussi de la société postindustrielle. Pour certaines composantes des entités ainsi formées, elle implique souvent la perte de l'autonomie juridique, toujours la fin de l'indépendance financière. Les groupes se constituent selon deux logiques qui ne s'excluent pas mutuellement :

- la concentration horizontale : regroupement sous une direction unique d'entreprises œuvrant dans un même secteur, à un même stade de la production, en vue de réduire les coûts fixes, de faire jouer les économies d'échelle (en matière de recherche et développement, de production, de commercialisation...), d'accroître les possibilités d'autofinancement ou d'obtenir des capitaux à moindre coût, de renforcer les positions occupées sur le marché ;
- qu'elle soit ascendante (menée vers l'amont, c'est-à-dire en direction de la matière première) ou descendante (menée vers l'aval, c'est-à-dire en direction du produit fini), la concentration verticale vise à regrouper des entreprises complémentaires, actives dans une même branche, mais à des stades différents de fabrication (avantages escomptés : l'indépendance grâce à la sécurité des approvisionnements, la réduction des coûts et du prix de vente final, le contrôle exercé sur la commercialisation des produits fabriqués...).

D) Les groupes peuvent se constituer selon différentes modalités :

- Par fusion de sociétés.
- Par absorption.
- Par création d'un trust, sur le modèle de la Standard Oil aux États-Unis (1882), imaginé par les conseillers juridiques de J. D. Rockefeller. Principe : les actionnaires de plusieurs sociétés juridiquement indépendantes déposent – moyennant un certificat de dépôt – la totalité ou la majorité de leurs actions entre les mains d'un petit nombre d'entre eux, appelés *trustees*. Ceux-ci utilisent les droits de vote attachés aux actions pour prendre le contrôle des différentes sociétés, soumises à une direction unique et dotées d'une stratégie commune. Ce faisant, ils constituent un groupe dont ils assurent la gestion, au nom des actionnaires de toutes les sociétés. Ces derniers conservent leurs droits aux dividendes, qu'ils espèrent plus substantiels. De la sorte, la Standard Oil – groupe réunissant 42 sociétés gérées par 9 *trustees* – contrôle une part substantielle du marché américain du pétrole, écrasant ses rivales en arrachant des prix de faveur aux compagnies de chemin de fer et en monopolisant le réseau d'oléoducs. En 1890, le *Sherman Act* inaugure la législation antitrusts, destinée à contrer les tendances monopolistiques et oligopolistiques. La Standard Oil doit être démembrée.
- Par la constitution d'un holding, société financière qui prend des participations dans des entreprises juridiquement autonomes, mais où elle joue un rôle décisif, comme actionnaire, en raison du contrôle exercé sur les directions. Les relations de dépendance sont souvent masquées par de multiples participations – en cascade et croisées – très difficiles à dénouer pour l'observateur extérieur. C'est ainsi qu'une composante de l'ancienne Standard Oil, la Standard Oil of New Jersey, contrôle 85 % du commerce américain du pétrole brut. La Cour Suprême en impose le fractionnement en 34 sociétés indépendantes en 1911 (parmi celles-ci figurent les futures Exxon, Chevron, Mobil...).
- Par la création d'une société multinationale : ce mode d'organisation permet, lorsqu'un État se montre tatillon dans un pays déterminé, de constituer un groupe à l'échelle

internationale, en jouant sur l'absence d'autorités publiques à ce niveau et sur les discordances des politiques pratiquées par les différents pays. La constitution de firmes multinationales (ou transnationales) commence à l'état embryonnaire dans la seconde moitié du XIX^e siècle, se développe dans l'entre-deux-guerres, pour devenir spectaculaire à partir des années 1960.

- E) Étudions le phénomène de plus près. La « multinationalisation », comme processus de concentration, est le résultat d'un cheminement complexe. À l'origine de celui-ci, on trouve souvent la volonté de firmes exportatrices de modifier leur angle d'attaque des marchés étrangers (les aborder « de l'intérieur », et non plus de l'extérieur). Souvent, les entreprises en question procèdent par étapes : création à l'étranger d'antennes de distribution, qui centralisent les commandes, assurent le service après-vente et veillent à l'adaptation du produit aux attentes de la demande locale ; rachat de concurrents étrangers, transformés en succursales, pour « coller » plus étroitement aux différents marchés ; ouverture de filiales à travers le monde, formant un réseau dont la stratégie est déterminée par la maison-mère.

Les avantages attendus d'une telle structure sont les suivants :

- le contournement des barrières tarifaires ;
- la réduction des effets perturbateurs des fluctuations que connaissent les taux de change (ex : surévaluation du dollar, dans les années 1950-1960, qui compromet les exportations des sociétés américaines : pour surmonter l'obstacle, ces compagnies établissent des filiales en Europe occidentale, dont les coûts et les prix de vente sont libellés en devises européennes) ;
- l'abaissement des coûts de production, notamment en exposant à la concurrence internationale la main-d'œuvre de différents pays ;
- l'octroi d'incitants par les pouvoirs publics, eux aussi mis en compétition (primes d'établissement, déductions ou exonérations fiscales, travaux d'infrastructure...).

Les partisans des multinationales font valoir les avantages ou les retombées positives de la formule :

- apport à l'économie du pays d'accueil en termes d'emploi, de croissance du PNB, de balance commerciale, de recettes fiscales ;
- contribution au développement des PME, via la sous-traitance ;
- incitation à la modernisation (techniques de production, de gestion, de commercialisation...) des entreprises nationales, qui prennent l'efficacité des sociétés transnationales comme modèle ;
- extension de la production de masse, qui favorise la baisse des prix de vente de certains biens.

Fixant les yeux surtout sur le Tiers Monde, les adversaires de multinationales leur adressent cinq reproches, souvent fondés :

- elles contribuent à une répartition internationale du travail fort déséquilibrée, en concentrant leurs fonctions essentielles (recherche et développement, production de pointe, commandement et gestion) dans les pays riches et leurs activités d'exécution – requérant un personnel abondant et à bon marché – dans le Tiers Monde ;
- avec la complicité d'autorités nationales corrompues, elles n'hésitent pas à s'approprier à bon compte les ressources des pays pauvres ;
- elles en surexploitent la main-d'œuvre (salaires dérisoires, durée du travail excessive, attitude brutalement antisyndicale...) ;
- quelquefois, elles pratiquent l'ethnocide (ex : déplacement forcé de populations, retirées de leur milieu de vie) ou l'écocide (ex : catastrophe de Bophal, en Inde, en 1984 : 4.000 victimes sur le coup et 3.000 par la suite, avec une indemnisation partielle et lente) ;
- elles participent parfois à des stratégies néocolonialistes : financement de coups d'État (Guatemala, 1954) ou implication dans des *pronunciamentos* (Chili, 1973)...

CHAPITRE II

LES GRANDES ÉTAPES DU XX^e SIÈCLE

Dans ce dernier chapitre, divisé en quatre sections, nous examinerons les années qui vont de 1914 à nos jours, sous l'angle économique et social. Nous envisagerons successivement :

1. Les caractères et les séquelles de la première guerre mondiale.
2. Les turbulences de l'entre-deux-guerres.
3. L'ordre économique international créé en 1944 et sa mise en cause
4. La remise en question de l'économie mixte (1974 à nos jours).

Section 1 : Caractères et séquelles de la première guerre mondiale

- A) La guerre de 1914-1918 est un conflit de longue durée, géographiquement étendu, dans lequel sont impliquées les principales puissances économiques et financières. Il s'agit aussi d'une guerre totale, menée non seulement sur les champs de bataille, mais aussi sur le front de l'économie : pour l'emporter, il faut produire plus et mieux que l'adversaire, mais aussi couper ce dernier de ses bases d'approvisionnement d'outre-mer. Il y a mobilisation sans précédent en hommes, en matériel et en ressources financières. C'est ce qui explique le coût extrêmement élevé du conflit à tous points de vue, ainsi que l'importance de ses conséquences économiques et sociales.
- B) Les effectifs engagés atteignent des niveaux inégalés : pour les principaux belligérants comme l'Allemagne et la France, ils se chiffrent en millions. En l'absence de nombreux hommes mobilisés, il faut faire tourner l'appareil productif en recourant à une main-d'œuvre supplétive : femmes, jeunes, travailleurs âgés, « colonisés », immigrants... Toute la population valide est mise au travail.
- C) Le potentiel technologique est utilisé à des fins militaires : il s'agit de mettre au point de nouvelles armes, toutes plus meurtrières les unes que les autres : ainsi la mitrailleuse, la grenade à main, le char d'assaut, le gaz (ypérite). Le matériel préexistant est également perfectionné (par ex. l'aviation).
- D) Les moyens de transport sont mobilisés pour véhiculer les troupes, l'équipement, les matières premières. Dans certaines zones de front, on procède à des investissements importants (par ex. construction de nouvelles lignes de chemin de fer, utilisées intensément pendant quelques années seulement).

- E) L'économie est réorientée de la production civile vers la production militaire. Chargé de conduire l'effort de guerre, l'État en prend la direction sous la pression des nécessités, en collaborant avec le secteur privé, voire en se subordonnant celui-ci. Le retour à la « normale », en 1918, ne sera toutefois que partiel : l'État exercera encore par la suite une grande influence sur la vie économique et sociale. Durant le conflit, les pouvoirs publics doivent gérer des problèmes considérables.
- le ravitaillement de la population en nourriture, d'autant plus épineux en Europe occidentale que celle-ci est importatrice nette de produits alimentaires : réquisition de la production agricole, rationnement des produits de base (distribution « administrative », déconnectée du pouvoir d'achat des demandeurs), contrôle des prix, tentatives (souvent vaines) de contenir le marché noir ;
 - l'approvisionnement en matières premières et la répartition de celles-ci : réquisitions, lutte contre les gaspillages, recherche de produits de substitution (ex. caoutchouc de synthèse) ;
 - l'organisation de la production industrielle : la nature de celle-ci, son volume et les méthodes de fabrication sont déterminés conformément aux besoins de l'armée, tandis que l'État contribue au financement de l'équipement nécessaire aux entreprises par des avances, des prêts, des subsides ;
 - le commerce extérieur est étroitement contrôlé, afin d'adapter les échanges avec l'étranger aux besoins d'une économie de guerre : limitation des exportations et obligation d'importer en passant par des centrales d'achat, dont les critères – très stricts – correspondent aux priorités déterminées par l'État.
- F) L'effort de guerre requiert des moyens financiers d'autant plus exorbitants que le conflit dépasse, en durée, toutes les prévisions initiales. L'État accroît ses recettes en augmentant la fiscalité directe et indirecte. Il ne parvient cependant pas à faire face aux dépenses avec ses moyens ordinaires. Les déficits budgétaires s'accumulent. Ils sont couverts par des reports de charges sur l'avenir et par des pratiques potentiellement dangereuses : emprunts intérieurs (bons du trésor ou de la défense nationale), emprunts extérieurs, avances de l'institut d'émission (planche à billets), achats à l'étranger payés par des prélèvements sur le stock d'or de la banque nationale...
- G) Les pertes en vies humaines dépassent tout ce que l'on a connu dans le passé, en raison de l'extension du conflit, de sa durée, de l'ampleur des effectifs alignés et de la puissance de l'armement utilisé. On dénombre environ 8,6 millions de soldats tués sur 65 millions de combattants. Les pertes les plus sévères sont subies par les pays suivants :

TABLEAU VIII : SOLDATS TUÉS EN 1914-1918

Pays	Nombre	En % des mobilisés
Allemagne	2.000.000	15,4 %

Russie	1.700.000	11,5 %
Autriche-Hongrie	1.540.000	12,2 %
France	1.400.000	16,5 %
Grande-Bretagne	750.000	12,5 %
Italie	750.000	10,3 %

En France, le 1,4 million de tués représente 3,4 % de la population totale et 10,5 % de la population active du pays. Or plus de 80 % des morts ont moins de quarante ans : les belligérants perdent une part de leurs ressortissants les plus scolarisés, les plus inventifs, les plus productifs... Il en résulte un déséquilibre entre hommes et femmes, avec – à terme – un impact négatif sur la natalité. Aux pertes militaires s'ajoute une surmortalité des civils, évaluée à dix millions de personnes, due à la dégradation des conditions de vie (pénuries de nourriture, de combustible...) et aux épidémies (par ex. la « grippe espagnole »). La natalité connaît une évolution tout à fait inhabituelle : au plus fort de la guerre, elle chute de moitié en France et en Allemagne, d'un quart en Angleterre ; après l'armistice survient un *baby boom*, qui compense partiellement le déficit enregistré durant le conflit. Quinze à vingt ans plus tard, les classes d'âge creuses, puis prolifiques, arrivent sur le marché du travail, qui connaît deux déséquilibres successifs (déficit de main-d'œuvre, puis excédent). En Europe, on dénombre 8 millions d'invalides et de mutilés, jeunes pour la plupart, 4,25 millions de veuves et 8 millions d'orphelins. Il en résulte des charges financières énormes pour la collectivité, qui pèsent pendant de longues années.

- H) Le coût global de la guerre est impossible à évaluer avec précision, d'autant que la vie humaine est sans prix. Le chiffre avancé par certains économistes – de l'ordre de 350 milliards de dollars – est extrêmement discutable. Mieux vaut s'en tenir à des indicateurs plus fiables : si la guerre n'avait pas eu lieu, on peut estimer que le niveau effectivement atteint en 1929, au plan mondial, aurait été obtenu dès 1923 pour l'alimentation, en 1924 pour la production industrielle et en 1927 pour les matières premières. Le coût de la guerre est inégalement réparti : alors que le revenu national de la France (- 30 %) et celui de l'Allemagne (- 22 %) baissent sensiblement, celui des États-Unis progresse de 35 % au cours de la décennie 1909-1919.
- I) La plupart des pays belligérants subissent des destructions, tandis que leur potentiel de production s'use. Les « pays du champ de bataille » – comme la France et une partie de la Belgique – enregistrent de gros dégâts : vastes superficies à remettre en état, nombreuses habitations détruites ou endommagées, maintes voies ferrées et usines à reconstruire, mines temporairement inutilisables, cheptel décimé. La Grande-Bretagne garde son territoire intact, mais sa flotte est durement touchée par la guerre maritime et sous-marine. Pendant ce temps, la flotte américaine quadruple en tonnage et, avec 25 % des capacités de transport, passe au premier rang mondial. En Europe, les machines de l'industrie sont poussées au bout de leurs

possibilités, sans guère d'entretien. Les investissements de modernisation sont interrompus, alors qu'ils s'intensifient aux États-Unis et au Japon. Ayant accumulé un retard technologique de plusieurs années, l'appareil productif européen y perd en compétitivité, y compris en Grande-Bretagne : tel sera un de ses handicaps majeurs pendant l'entre-deux-guerres. Bref, durant la première guerre mondiale, le Vieux Continent perd 30 % de son potentiel agricole et 40 % de son potentiel industriel. De 1913 à 1920, l'indice de la production industrielle monte de 100 à 176 au Japon, à 122 aux États-Unis. Il régresse de 100 à 79 en Belgique, à 70 en France, à 59 en Allemagne.

- J) La guerre de 1914-1918 affecte aussi le commerce international. La part de l'Europe dans les échanges mondiaux tombe de 63 à 52 %. La balance des paiements de nombreux pays belligérants devient déficitaire : ils importent massivement, tandis que leurs recettes d'exportations, les prestations de services rendus à l'étranger et les revenus de leurs placements à l'extérieur s'effondrent. De 1914 à mars 1917, les pays de l'Entente (France et ses alliés) achètent pour 7 milliards de dollars aux USA, alors qu'ils ne vendent à ceux-ci que pour 1,6 milliards. Le solde, soit 5,4 milliards, est financé par des emprunts contractés auprès de banques américaines (2,4 milliards), par des ventes de devises et de valeurs américaines (1,9 milliards) et par des cessions d'or (1,1 milliard). Bref, l'Europe s'appauvrit. Simultanément, la position des États-Unis à l'égard des pays européens s'améliore : ils en étaient les débiteurs ; ils en deviennent les créanciers. Le Japon tire, lui aussi, son épingle du jeu : en dix ans, ses exportations passent de l'indice 100 à l'indice 142, alors que leur structure se modifie (les produits plus élaborés, à forte valeur ajoutée, voient leur part se renforcer).
- K) Voyons de plus près les effets de la première guerre mondiale dans les domaines des finances publiques et la monnaie. Comme on l'a déjà relevé, malgré une hausse de la pression fiscale, les déficits budgétaires se creusent en Europe : ainsi, en 1918, en France, le budget est 6,2 fois plus élevé qu'en 1914 et les dépenses ne sont couvertes par des recettes ordinaires qu'à concurrence de 16 à 17 %. Force est de recourir au report de charges sur l'avenir et aux expédients, qui soulagent à court terme, mais aggravent la situation à long terme.
- La dette publique s'accroît sensiblement. En France, en 1931, le service de la dette représente, à lui seul, 44 % des dépenses de l'État.
 - Pour payer leurs importations à l'étranger, les belligérants d'Europe sont obligés de puiser dans leurs réserves-or. Celles-ci diminuent sensiblement, malgré les appels au patriotisme et les collectes. Aux États-Unis, par contre, le stock d'or se multiplie par 2,5, pour atteindre 44 % du stock mondial.
 - Pour faire face à leurs dépenses intérieures, les pays en guerre font tourner la planche à billets, sans plus respecter le taux de couverture pratiqué jusqu'alors. La masse fiduciaire gonfle démesurément. Malgré les précautions prises avant la guerre, sous forme de constitution d'une importante réserve d'or, le pourcentage des sommes couvertes par une

réserve métallique fond comme neige au soleil : en Allemagne, il passe de 90 à 10 %, en France de 69 à 21 %.

- Le malaise monétaire de l'après-guerre résulte en grande partie du déséquilibre qui s'est creusé, pendant le conflit, entre ces émissions massives en billets et des réserves-or en baisse sensible. Pour bien en comprendre les ressorts, reprenons la chronologie des faits :

1. En 1914, les pays belligérants d'Europe renoncent temporairement à l'étalon-or : ils suspendent la convertibilité-or de leurs monnaies, désormais dotées d'un cours forcé. En d'autres termes, les instituts d'émission sont déliés de l'obligation de convertir les billets en espèces métalliques. Ces billets doivent être acceptés en paiement bien que leur lien à l'or soit suspendu et que leur valeur soit unilatéralement fixée par l'État.
2. Pendant la guerre, les pays d'un même camp tissent entre eux des liens de solidarité. Ceux-ci se concrétisent notamment par des conventions de change, qui gèlent les taux de change à leur niveau d'avant-guerre. Cependant, à des degrés divers, la plupart d'entre eux font tourner la planche à billets, tout en puisant dans leurs réserves-or.
3. Au lendemain de la guerre, les liens de solidarité se rompent. Les conventions de change sont dénoncées. Simultanément, les principaux pays européens s'engagent dans des politiques économiques divergentes :
 - En France comme en Belgique, on s'en tient à un slogan : « l'Allemagne paiera ». Dans l'euphorie de la victoire, on croit pouvoir – sans sacrifices – rembourser la dette, redresser la monnaie et assurer la reconstruction du pays grâce aux réparations du *Reich*. L'indispensable assainissement est remis à plus tard : il n'en sera que plus difficile à réaliser.
 - La Grande-Bretagne est confrontée à une alternative : soit garder une livre faible, qui permet à son industrie de conserver une certaine compétitivité à l'exportation, ainsi que le souhaitent les industriels ; soit ramener la livre à sa parité-or d'avant-guerre, comme l'espèrent les financiers, pour rendre à la City son rang de place financière internationale, au risque de handicaper les ventes à l'extérieur par une monnaie surévaluée, alors que les coûts de production sont déjà trop élevés. Londres opte pour la seconde solution, en pratiquant une sévère austérité. L'effondrement des exportations qui s'ensuit provoque une chute de l'activité économique et une hausse du chômage structurel. L'économiste J.-M. Keynes pourfend cette politique, qu'il juge absurde, dans son pamphlet *Can Churchill do it ?*
 - Pour ne pas payer les réparations dues à ses vainqueurs, l'Allemagne opte pour la politique du pire, en laissant le mark chuter vertigineusement.

Les tensions sur le marché des changes sont avivées par la spéculation. Les monnaies des anciens belligérants européens – à l'exception de la livre sterling – s'affaiblissent ou même s'effondrent, tandis que celles des États-Unis et des anciens pays neutres

s'apprécient. Le mark ne vaut plus rien et doit être remplacé par une nouvelle monnaie.

- L) Au malaise monétaire s'ajoute une inflation galopante. Celle-ci est d'autant plus ressentie que l'Europe s'était habituée à une stabilité des prix. Elle résulte d'un double déséquilibre : déficit de l'offre (causé par les destructions subies par l'appareil de production, par le temps requis pour convertir l'économie de guerre en économie de paix, par la désorganisation des circuits de distribution) par rapport à une demande d'autant plus forte que la consommation a été réduite pendant la guerre ; excédent considérable des moyens de paiement (émis massivement durant le conflit, alors qu'ils n'étaient guère utilisables et par conséquent accumulés par la population) par rapport aux nécessités des transactions. L'inflation par la demande alimente une inflation par les coûts. Les prix montent en spirale : de 1914 à 1920, ils se multiplient par 5,35 en France et par 3 en Grande-Bretagne. L'Allemagne est ruinée par l'inflation.
- M) Quelle politique mener pour juguler cette inflation galopante ? Les mesures auxquelles on pense habituellement sont inopérantes ou impossibles à mettre en œuvre. Augmenter l'offre en accroissant la production nationale ? La reconstruction et la reconversion de l'économie ne peuvent avoir d'effets immédiats. Comblent les attentes des consommateurs en recourant aux importations ? Ce serait amplifier le déséquilibre, déjà considérable, de la balance des paiements et provoquer des attaques répétées contre une monnaie nationale affaiblie. Comprimer les revenus du travail (salaires, traitements) directement ou par un alourdissement de la fiscalité ? Comme l'opinion publique est lasse des sacrifices endurés pendant la guerre et comme les salaires des travailleurs ne suivent la hausse des prix qu'imparfaitement, avec retard, alors que la ponction fiscale s'est déjà alourdie entre 1914 et 1918, ce serait provoquer une explosion sociale, voire des troubles à caractère insurrectionnel. Augmenter les taux d'intérêt pour réduire le recours au crédit et stimuler l'épargne au détriment de la consommation ? À l'époque, le crédit à la consommation est peu répandu en Europe ; la propension à épargner est faible ; de plus, la montée des taux d'intérêt renchéirait le coût de la reconstruction, largement financée par des emprunts, et ralentirait celle-ci. Éponger la masse monétaire excédentaire par des emprunts forcés à long terme ? Une telle disposition serait d'autant plus impopulaire que l'inflation et la crainte de dévaluation incitent ceux qui ont des avoirs à ne pas s'engager à longue échéance. Elle serait assimilée à une spoliation. La seule issue est celle que les ministres des Finances Rasin (Tchécoslovaquie) et Gutt (Belgique) ont utilisée, respectivement après la première et après la seconde guerre mondiale : ne laisser en circulation que la masse monétaire strictement nécessaire par un gel d'une partie des avoirs, dont les propriétaires retrouvent l'usage progressivement, à mesure que l'offre se redresse. Une telle opération suppose une démonétisation des billets de banque, une conversion partielle de ceux-ci en nouveaux billets, un blocage du solde et des dépôts bancaires. Elle requiert préparation et surtout absolue discrétion : si la nouvelle s'ébruite, les détenteurs de moyens de paiement risquent préventivement de placer leur épargne à l'étranger (fuite des capitaux) et de se ruer sur des biens que l'on peut aisément revendre, pour se débarrasser de leurs anciens moyens de paiement et en retrouver rapidement de nouveaux.

N) Voyons comment Camille Gutt, ministre belge des Finances, à procédé en octobre 1944. Instruit par l'expérience de l'immédiat après-guerre de 1914-1918, il veut à tout prix éviter que « les salaires montent par l'escalier et les prix par l'ascenseur ». Or la masse monétaire belge a plus que triplé de 1940 à 1944, alors que la production atteint à peine le cinquième de son niveau d'avant-guerre. Gutt fait étudier le problème dès 1941. En Angleterre, où le gouvernement belge est en exil, il fait imprimer préventivement de nouveaux billets, dans le plus grand secret. À la libération, les 120 tonnes de nouveaux billets sont discrètement acheminées vers la Belgique. Brutalement, le ministre des Finances annonce les mesures suivantes :

- démonétisation des billets de 100 francs et plus, qui doivent être déclarés à l'État ;
- conversion des anciens billets en nouveaux, avec plafond de 2.000 francs par personne ;
- dépôt du solde sur un compte bancaire ;
- gel des avoirs bancaires ;
- déblocage d'une tranche de 3.000 francs en novembre 1944 ;
- le nouveau solde est réparti en deux parties : 40 % sont immobilisés temporairement et 60 % durablement.

Les fonds bloqués temporairement sont libérés à mesure que l'offre se redresse (la dernière tranche en janvier 1949). Les fonds bloqués durablement sont convertis en emprunts à long terme à 3,5 %, dont le remboursement s'achève... en 1971 ! Bien que l'opération ait suscité de vives critiques dans certains milieux généralement fortunés, elle est efficace au plan économique : d'un seul coup la masse monétaire est réduite de deux tiers, ce qui permet à la Belgique de connaître un redressement plus rapide et plus équilibré que la France. Elle présente aussi une dimension de « moralisation » : d'une part, ceux qui, pendant la guerre, ont accumulé des billets de manière illicite, par le marché noir ou en traitant avec l'ennemi, n'osent les déclarer pour ne pas s'exposer à des demandes d'explication embarrassantes ; d'autre part, les emprunts à long terme sont amortis par une taxation sur les bénéfices de guerre exceptionnels ou réalisés lors d'opérations menées avec l'ennemi, ce qui revient à sanctionner certaines formes de collaboration économique.

O) Du point de vue social, la guerre de 1914-1918 crée de vives tensions :

- Par la spéculation ou la collaboration économique, des « profiteurs » s'enrichissent scandaleusement, sans toujours être sanctionnés après coup.
- Les anciens combattants ont souvent peine à réintégrer la vie civile (couples brisés par la séparation, difficulté à retrouver un emploi en période de chômage massif, à se réhabituer à une vie « rangée »). Ils ont l'impression d'avoir sacrifié une part de leur jeunesse sans contrepartie et s'en prennent aux « planqués de l'arrière ». Refusant un statut de déclassés, les plus intransigeants s'engagent dans les milieux nationalistes d'extrême droite, dont ils deviennent les hommes de main.

- L'inflation frappe de plein fouet les groupes sociaux à revenus fixes. Elle touche tout particulièrement les rentiers, dont l'épargne fond comme neige au soleil, au point que certains d'entre eux deviennent des « pauvres honteux ». Le spectre de la prolétarisation et la rancune envers un régime parlementaire, accusé d'incurie, jettent nombre d'entre eux dans les bras du fascisme.
- Les classes les moins favorisées (ouvriers non qualifiés, petits employés...) voient les revenus de leur travail s'élever moins vite et moins fort que les prix. Mécontentes de cette amputation de leur pouvoir d'achat, elles se lancent souvent dans l'agitation sociale, qui prend quelquefois un caractère insurrectionnel (exemple de la Russie). Le pouvoir politique y répond en usant simultanément du bâton (répression) et de la carotte (en Belgique, suffrage universel pur et simple, loi des huit heures...). Il ne convainc pas tous les citoyens à revenus modiques, dont une partie subit, elle aussi, l'attraction du fascisme.
- Frappés par la fiscalité et inquiets devant les troubles sociaux, des possédants voient – notamment en Italie, puis en Allemagne – dans l'extrême droite un rempart contre la « menace communiste ».

P) Les rapports de force entre pays industrialisés sont affectés par la guerre :

- Les États-Unis n'entrent dans le conflit qu'en avril 1917 et gardent leur territoire intact. Ils voient leur suprématie renforcée : de 1914 à 1918, leurs investissements à l'extérieur doublent, tandis que les placements étrangers dans le pays diminuent de moitié ; la part des USA dans la production mondiale ne cesse de s'élever, pour dépasser celle de l'Europe en 1928 ; l'or détenu par la *Federal Reserve* représente près de la moitié du stock mondial, ce qui confère un large rayonnement au dollar, concurrent direct de la livre sterling jusqu'à la seconde guerre mondiale. Dès 1918, les États-Unis sont la première puissance mondiale dans les domaines suivants : industrie, innovations techniques, marine, monnaie et finance.
- L'Allemagne sort humiliée de la guerre :
 1. Une bonne part du pays ne comprend pas les origines d'une défaite qu'il a peine à admettre.
 2. La responsabilité du conflit est largement imputée au *Reich* par les vainqueurs.
 3. Le traité de Versailles lui est imposé unilatéralement, à la manière d'un diktat, alors qu'il comporte des dispositions que les Allemands jugent infamantes.
 4. Les clauses de ce traité sont lourdes :
 - perte de 12 % du territoire national (notamment cession d'Eupen-Malmedy-Saint-Vith à la Belgique, retour de l'Alsace-Lorraine à la France, mandat de la SDN sur la Sarre pendant quinze ans) ;
 - perte de la totalité de l'empire colonial ;

- diminution drastique de la puissance militaire allemande (une armée de 100.000 hommes maximum, sans avions, ni tanks, ni sous-marins) ;
- perte d'une bonne part de la marine, cédée comme dédommagement aux vainqueurs, confiscation des investissements à l'étranger (biens mis sous séquestre) et de ressources économiques (fer et charbon de Lorraine, de Sarre, brevet de l'aspirine...) ;
- enfin et surtout, obligation de payer 132 milliards de marks-or de « réparations », avec règlement définitif en 58 annuités...

L'opinion publique allemande ne peut accepter cette « paix carthaginoise » que l'économiste J.-M. Keynes, représentant du ministère britannique des Finances à la conférence de Versailles, dénonce à juste titre comme un non-sens. Elle cherche des explications à la défaite, voire des boucs-émissaires : l'extrême droite nationaliste diffusera la thèse du « coup de poignard dans le dos », donné à la nation par les « judéo-marxistes ». Les Allemands rêvent de recouvrer leur puissance perdue : les nazis leur suggéreront de bâtir un nouveau *Reich* « pour mille ans ». Le national-socialisme naît en partie des frustrations provoquées par le traité de Versailles.

Section 2 : Les turbulences de l'entre-deux-guerres

- A) Les anciens belligérants doivent d'abord réaliser une stabilisation monétaire et un rétablissement de l'équilibre de leurs finances publiques. Il y a urgence : les taux de change deviennent de plus en plus instables. La remise en ordre du système monétaire international s'opère largement sans les États-Unis, retournés à l'isolationnisme et qui n'ont d'ailleurs pas rompu avec l'étalon-or. Elle fait l'objet de plusieurs conférences, dont celle de Gênes (1922) est la plus importante. L'objectif de long terme assigné aux participants est le retour à l'étalon-or, fût-ce à une parité inférieure à celle de 1914. Dans l'intervalle, il convient cependant d'aider les États qui n'ont plus de réserves métalliques suffisantes pour couvrir la masse fiduciaire en circulation. En attendant la reconstitution de leur stock d'or, préalable à leur réintégration au sein du Gold Standard, ces pays pourront couvrir leur monnaie non seulement avec du métal précieux, mais aussi avec des devises fortes convertibles en or (le dollar et, à partir de 1925, la livre sterling). En principe, la convertibilité des billets et les paiements internationaux pourront s'opérer, en ce qui les concerne, soit en or, soit en devises fortes. En fait, ce seront surtout ces dernières qui seront utilisées, afin de permettre une reconstitution du stock métallique. Ce système instauré par la conférence de Gênes s'appelle le Gold Exchange Standard (étalon-or de change). Il est conçu comme un substitut temporaire au Gold Standard, avec lequel il s'agit de renouer sans trop tarder.
- B) S'il est ingénieux dans sa conception, le Gold Exchange Standard présente des inconvénients qui devraient inciter les pays concernés à ne pas s'en contenter *ad vitam aeternam* :

- Il débouche sur l'instauration d'un système monétaire international « à deux vitesses » avec d'une part, des devises-clés, directement convertibles en or, promues au rang de monnaies de réserve et, d'autre part, des monnaies périphériques, qui dans la pratique ne sont plus convertibles en or qu'indirectement, en passant par l'intermédiaire d'une devise forte.
- La valeur des réserves des banques centrales insérées dans l'étalon-or de change dépendent de la politique monétaire menée par les autorités d'un autre pays : ainsi, la Banque Nationale belge subit une perte sèche en 1931, lorsque Londres décide de laisser flotter la livre, décision qui ampute le stock sterling de la Banque d'une partie de sa valeur.
- Le Gold Exchange Standard est potentiellement inflationniste, ainsi qu'on le découvrira dans les années 1970 : une même quantité d'or donne lieu à une double émission de billets, avec deux applications successives d'un taux de couverture. Il y a donc risque d'expansion excessive des moyens de paiement.

Bref, les participants de la conférence de Gênes ont intérêt à en revenir, dès que possible, à l'or comme couverture unique.

- C) Pour y parvenir, il faut – en vue de stabiliser les monnaies – assainir la situation des finances publiques par une politique de redressement (ou d'austérité) : retour à l'équilibre budgétaire par un accroissement des recettes (fiscalité) et une diminution des dépenses, consolidation de la dette flottante (à court terme), convertie en une dette à plus long terme avec charge d'intérêts annuels moindre, résorption du déficit de la balance des paiements. Les résultats obtenus permettent le retour progressif des anciens belligérants à l'étalon-or ; la Grande-Bretagne revient dès 1925 à la parité-or d'avant guerre ; la France y retourne en 1928, mais son franc a perdu les quatre cinquièmes de sa valeur de 1914...
- D) Le retour au Gold Standard ne doit pas faire illusion. Il n'est pas général : dans les années 1920, 25 pays – dont la Belgique – continuent à pratiquer le Gold Exchange Standard. Bien plus, d'autres ne rétablissent pas l'étalon-or pur et simple, mais une de ses formes atténuées, appelée Gold Bullion Standard (étalon-or lingot). Dans ce système intermédiaire, la convertibilité-or des billets est limitée à de très grosses sommes (équivalant au moins à un lingot, parfois à un lingot de 12,5 kg...), au point d'être plus théorique qu'effective. La circulation monétaire intérieure s'opère aussi sans pièces d'or : le stock métallique, à peine reconstitué, est utilisé exclusivement à la couverture de la monnaie fiduciaire. Le retour à l'or est aussi temporaire : il est interrompu par la tempête monétaire des années 1930, génératrice d'une nouvelle instabilité. À l'origine de ces turbulences, on trouve deux décisions relatives à des devises-clés. Comme la livre sterling est manifestement surévaluée, l'extérieur demande de plus en plus souvent à la Grande-Bretagne une conversion des billets en or. Pour préserver son stock métallique, Londres décide d'interrompre la convertibilité-or de sa monnaie et de laisser celle-ci flotter selon les lois du marché, ce qui lui fait perdre rapidement un tiers de sa valeur. Deux ans plus tard, pour financer le *New Deal* et assurer la relance des exportations américaines, Washington dévalue le dollar de 41 % (réduction de la parité-or du billet vert). D'autres pays suivent ces exemples, en pratiquant à leur tour

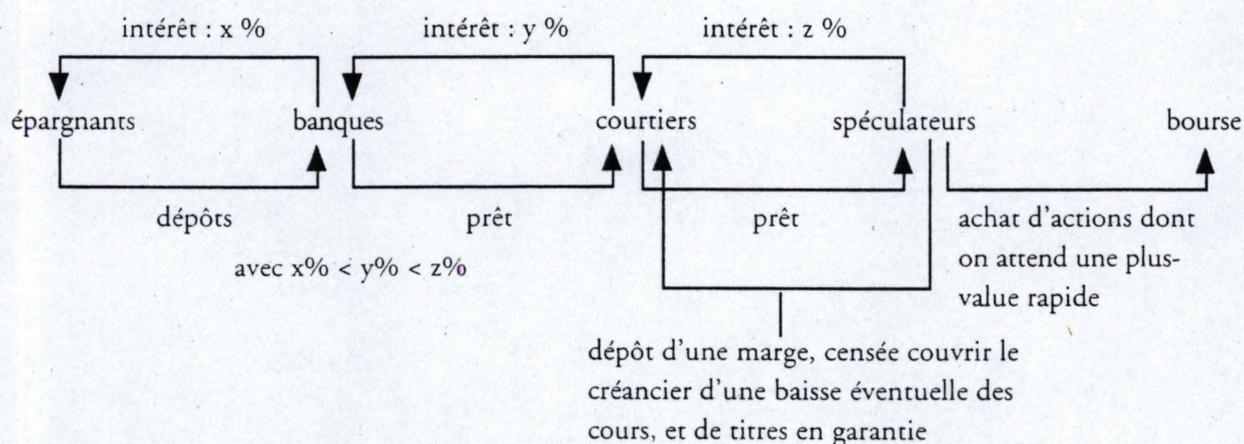
l'interruption de convertibilité ou la dévaluation compétitive. On en revient ainsi à la case départ, c'est-à-dire à un système de changes mouvants...

- E) Dans l'intervalle, les années 1925 à 1929 constituent une période de « fausse prospérité ». Dans une série de pays industrialisés, surtout aux États-Unis, le climat est euphorique : on enregistre de fortes progressions en termes de production, de productivité, de cours boursiers et de salaires. Ces bonds en avant sont dus notamment aux progrès de la concentration et de la standardisation, à l'extension du taylorisme, à l'augmentation des ventes permises par la publicité et – principalement aux USA – par le crédit à la consommation. En Amérique de Nord, la forte croissance est source d'illusions : on s'imagine, dans certains milieux, que l'embellie va durer et d'aucuns rêvent d'un enrichissement toujours plus grand... En réalité, la prospérité ne concerne, en début de période, que certains secteurs d'activité. Elle est finalement de courte durée. Elle est aussi assez artificielle, dans la mesure où elle s'accompagne de pratiques dangereuses, qui pourraient sinon générer, en tout cas amplifier une crise. Trop rares sont ceux qui gardent le sens des réalités :
- Dans l'agriculture et la production de matières premières, les années de guerre et d'après-guerre sont marquées par des déséquilibres. Entre 1914 et 1919, la baisse sensible de la production dans maints pays belligérants débouche, au plan mondial, sur un déficit de l'offre par rapport à la demande. La hausse des prix qui s'ensuit incite les pays neutres à augmenter leur production, en procédant à des investissements qu'ils comptent rentabiliser à moyen terme. À l'issue de la guerre, les pays neutres continuent à produire davantage, alors que leurs concurrents d'Europe relancent leurs activités. Il en résulte une surproduction, avec engorgement des marchés et effondrement des prix. Le retour à l'équilibre sur les marchés mondiaux ne s'opère que petit à petit.
 - Dans certaines branches de l'industrie, la concentration (fusions, cartels...) donne naissance à des firmes de grande taille, en position oligopolistique. La santé de pans entiers de l'économie dépend de la vitalité de quelques sociétés. Qu'arrivera-t-il si ces dernières sont en difficulté, entraînant dans la tourmente leurs filiales et leurs sous-traitants ?
 - Voyant leurs revenus augmenter, des ménages américains succombent à la « fièvre acheteuse », au point de s'endetter lourdement pour acquérir des biens durables (60 % des automobiles sont vendues à crédit aux USA). Ils n'imaginent pas qu'ils pourraient perdre leur gagne-pain. Les banques qui contribuent à ce surendettement prennent parfois des risques inconsidérés, en ne s'assurant pas suffisamment de la solvabilité de leurs débiteurs.
 - La spéculation financière se développe à l'échelle internationale. Aux États-Unis, le capital est abondant et peut être obtenu à bon marché, par des emprunts à court terme, alors que des investissements boursiers à moyen terme semblent très prometteurs en Europe centrale. Des financiers européens se procurent donc des fonds en Amérique, par des emprunts à court terme successifs (l'un permettant de rembourser l'autre), en vue de placements à plus longue échéance en Europe centrale. Ils n'imaginent pas une situation de *credit crunch*, qui

obligerait les Américains à arrêter les prêts, puis à rapatrier les sommes prêtées, et contraindrait les investisseurs imprudents à vendre des titres précédemment acquis en pleine chute des cours, les acculant finalement à la faillite...

- Aux États-Unis surtout, la spéculation boursière devient excessive. À la différence du « bon père de famille », le spéculateur ne place pas les capitaux dont il dispose à moyen terme ou à long terme, en titres solides, pour obtenir une plus-value et un rendement raisonnables. Il n'hésite pas à acquérir des actions instables, pour de courtes périodes, en vue de réaliser des gains rapides et importants. Ce faisant, il prend de gros risques. Toutefois, la hausse continue des cours boursiers le rend de plus en plus insensible au danger de telles opérations. C'est alors que l'attrait de l'argent facilement gagné provoque un emballement des placements à risques, avec apparition d'une bulle spéculative : plus les cours montent artificiellement, sans commune mesure avec les performances de l'économie réelle, et plus nombreux sont ceux qui veulent profiter de la situation ; or, en amplifiant démesurément le gonflement de la bulle, ils précipitent son éclatement : « le propre de la hausse spéculative est qu'elle accumule les éléments de sa fin » (J. BOUVIER). Aux États-Unis, deux mécanismes contribuent au développement de la spéculation : l'achat d'actions sur marge (technique du *margin call*) et les sociétés d'investissement.

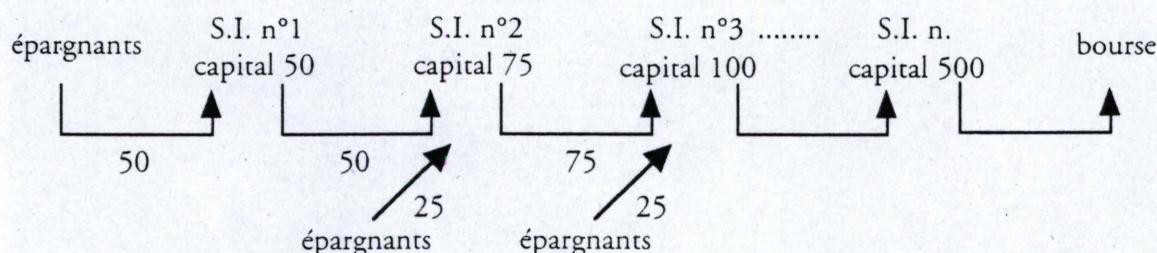
- L'achat d'actions sur marge permet de spéculer à des personnes qui, au départ, n'en ont pas les moyens. Il consiste à organiser l'achat d'actions à crédit, moyennant dépôt d'un pourcentage de leur valeur (marge de l'ordre de 10 %) et de titres en garantie. La chaîne qui permet ce type d'opérations est représentée par le schéma ci-dessous :



Apparemment, chaque maillon de la chaîne bénéficie de l'opération. Le spéculateur attend la hausse du cours des actions achetées à crédit. Lorsque celle-ci survient, il revend les titres correspondants, rembourse son emprunt et récupère la marge. Celle-ci, augmentée de la plus-value réalisée, est aussitôt réutilisée pour obtenir un crédit plus important, qui permet de renouveler l'opération à plus grande échelle. Bref, les profits de

la spéculation sont réinjectés dans le système, ce qui revient à amplifier ce dernier. En réalité, un tel mécanisme est dangereux pour trois raisons :

1. Il contribue à la création d'une bulle spéculative : il gonfle artificiellement la demande de titres, faisant monter démesurément les cours, dont la baisse risque d'être d'autant plus brutale lorsqu'elle se produira inmanquablement (« les arbres ne montent pas jusqu'au ciel »...).
 2. Il conduit à une panique boursière : en cas de baisse sensible des cours, les spéculateurs et les courtiers se précipiteront pour vendre, afin de limiter leurs pertes. L'afflux des ordres de vente deviendra cumulatif, au point de provoquer un véritable effondrement.
 3. Pour peu que les courtiers soient déstabilisés par le krach, ils ne pourront pas rembourser les prêts consentis par les banques, qui se trouveront mises en difficulté.
- Les sociétés d'investissement – ancêtres de nos SICAV – doivent permettre à des non-spécialistes de bénéficier de la hausse des cours boursiers en achetant des parts d'un portefeuille de titres géré par des professionnels, selon le principe du fonds commun de placement. Bref, les intéressés deviennent actionnaires d'une société spécialisée en gestion d'actifs, qui utilise leurs apports pour constituer un portefeuille diversifié. Les gains réalisés en bourse par la société rejaillissent sur le cours de ses actions. Le système ainsi mis en place dérape progressivement, dans le courant des années 1920. D'une part, les actions de sociétés d'investissement sont de plus en plus souvent émises sans droit de vote, de sorte que les gestionnaires échappent à tout contrôle, certains d'entre eux se laissant tenter par des placements fort spéculatifs. D'autre part, des financiers créent des sociétés d'investissement en cascade, dans le but de réunir le volume de capitaux le plus élevé possible, ce qui leur permet à la fois de percevoir des honoraires pour la gestion de chaque maillon de la chaîne et, en bout de course, d'augmenter les commissions prélevées sur l'achat de titres, en tant qu'intermédiaires :



Une telle pratique est triplement dangereuse :

1. En drainant des capitaux de plus en plus abondants, les sociétés d'investissement renforcent la pression de la demande de titres sur l'offre, contribuant à l'envol des cours et à la création d'une bulle spéculative.
2. La déconfiture de la S.I. n. risque d'entraîner celle de toutes les autres, par effet de dominos.
3. En cas de liquidation d'une société d'investissement « intermédiaire », les épargnants associés à l'opération détiendraient des titres n'ayant servi à aucune activité productive, mais uniquement à l'achat de valeurs boursières, lesquelles constituent la quasi totalité de l'actif (du papier...) sur lequel ils seraient indemnisés.

F) Le déroulement de la crise de 1929 mérite d'être examiné. Notons tout d'abord que la cause du phénomène n'est pas le krach de Wall Street ; celui-ci en est plutôt le révélateur et l'amplificateur. Des signes avant-coureurs de récession apparaissent, en effet, dans plusieurs pays industrialisés, dès l'été 1929, sous la forme notamment d'une baisse de la production industrielle (aux USA, baisse également de la production d'acier et diminution des quantités de marchandises transportées par chemins de fer, alors considérées comme de bons indicateurs de l'activité économique). Cependant la bourse ne réagit pas immédiatement, à cause de l'intensité de la spéculation à la hausse et du manque d'information de la plupart des spéculateurs sur les indices économiques fondamentaux. C'est un épiphénomène – l'annonce de la faillite d'une société dirigée par le « roi des machines à sous » Hatry – qui fait éclater la bulle spéculative à New-York, le 24 octobre 1929 (« jeudi noir ») : une baisse brutale des cours boursiers (13 % de l'indice Dow-Jones en une séance) dégénère en panique. Une semaine plus tard, la chute approche les 40 %. On est à 50 % de baisse au bout de trois semaines, à 80 % durant l'été 1932. La confiance est brisée. Aux États-Unis, on assiste à la ruine de nombreux financiers et spéculateurs et à l'effondrement de maintes sociétés d'investissement, qui inflige de lourdes pertes aux épargnants. La crise boursière se mue ensuite en crise du crédit. D'une part, en effet, les banques perdent beaucoup d'argent, à cause du non-remboursement de fonds avancés aux courtiers et aux spéculateurs, mais aussi en raison du placement d'une partie des dépôts reçus de la clientèle en actions (cas des banques mixtes). D'autre part, des épargnants, gagnés par la panique, se précipitent pour procéder à des retraits, qui s'amplifient encore lorsque l'on apprend que plusieurs banques, incapables de faire face à ces mouvements, sont en état de cessation de paiement. Les faillites bancaires se multiplient en cascade (4 à 5.000 en l'espace de trois ans). Du secteur bancaire, la crise gagne l'industrie américaine. Tout d'abord, celle-ci est confrontée à des problèmes de financement, faute de pouvoir obtenir des banques les capitaux nécessaires à son fonctionnement et à son expansion. Ensuite, elle voit ses carnets de commande se vider : puisque certaines catégories de consommateurs s'appauvrissent, des intermédiaires commerciaux diffèrent le renouvellement de leurs stocks. Pour assurer la commercialisation de leurs produits, les entreprises – en situation de concurrence – diminuent leurs prix de vente, alors que leurs coûts de production ne suivent pas le même mouvement. Leur rentabilité se dégrade d'autant que les

intermédiaires commerciaux, voyant leurs prix d'achat chuter, ne se pressent pas de passer commande... La contraction de leur marge bénéficiaire amène des firmes à réduire leurs activités ou les précipite dans la faillite. Le chômage s'étend : il finit par toucher un quart de la population active américaine, en 1932. Les revenus de travail se contractent, de 25 % à 40 % selon les régions et les secteurs. Moteur de la croissance américaine, la demande intérieure s'effondre, entraînant l'offre dans l'abîme. La crise finit par s'internationaliser. Le krach de Wall Street se répercute dans le monde, où baissent les valeurs américaines, bientôt suivies par les titres nationaux. À l'étranger comme aux USA, les banques mixtes, qui ont placé une partie des dépôts en actions, sont en difficulté. Le *credit crunch* aux États-Unis débouche sur l'arrêt des prêts à court terme, consentis à l'Europe puis, à leur échéance, au rapatriement des capitaux correspondants, ce qui place les investisseurs en Europe centrale en mauvaise posture : ils doivent vendre des titres fortement dépréciés pour rembourser leur dette. Certains font faillite. La crise du crédit fait tâche d'huile : depuis l'Autriche, elle s'étend de proche en proche en raison des engagements pris par les banques au-delà des frontières. La dégradation de la situation économique provoque la remontée du protectionnisme (augmentation des tarifs douaniers, quotas, contingentements, licences...) et la contraction en spirale du commerce international. Partout, les prix de vente s'effondrent, entraînant réductions d'activité, chômage (44 % de la population active sans emploi en Allemagne en 1933), misère...

- G) La première politique anticrise, développée aux États-Unis de 1929 à 1932 et pratiquée en Belgique de 1930 à 1935, est la déflation. Elle part du constat suivant : la contraction de la demande entraîne une baisse des prix de vente pratiqués par les entreprises, sans diminution correspondante des coûts de production. La rentabilité des entreprises se dégrade, ce qui entraîne l'extension du chômage et une nouvelle aspiration de la demande vers le bas. Il n'est pas envisageable d'augmenter les prix de vente des entreprises, sans peine de compromettre leur compétitivité. Le rétablissement de leur marge bénéficiaire passe donc par une (forte) diminution des coûts. Bref, le credo est le suivant : « les profits d'aujourd'hui seront les investissements de demain et les emplois d'après-demain », comme si les profits débouchaient toujours, sur des investissements à des fins productives et sur la création de postes de travail... Les moyens à mettre en œuvre sont de trois ordres : diminution du coût salarial, compression des coûts financiers des entreprises (la diminution des taux d'intérêt résultant d'une baisse de la demande publique de crédit, obtenue elle-même par une compression des dépenses de l'État – dépenses sociales, dépenses d'investissements... – et par un alourdissement de la fiscalité sur les ménages), défense de la monnaie, au besoin jusqu'à la surévaluation, pour diminuer le coût des facteurs importés et attirer les investisseurs étrangers par une devise qui inspire confiance. La politique de déflation s'avère finalement infructueuse et même contreproductive, pour différentes raisons. Prenons le cas de la Belgique :

- Le commerce international s'opère principalement en livres sterling (qui flottent, depuis 1931, perdant un tiers de leur valeur) et en dollars (dévalués de 41 % en 1933). La

surévaluation du franc belge annule les gains de compétitivité que devrait permettre la réduction des coûts.

- Alors que les prix de vente des entreprises continuent à chuter, il existe des rigidités importantes à la baisse des coûts de production (résistance syndicale à la compression des salaires, cartellisation de fournisseurs de matières premières ou de produits intermédiaires...), de sorte que la rentabilité des entreprises ne se redresse pas.
- Les taux d'intérêt demeurent plus élevés que prévu, parce que l'austérité engendre une diminution des recettes fiscales (impôts sur le revenu, sur les sociétés, retombées moindres des investissements publics...), qui ne permet pas d'équilibrer les finances de l'État. De plus, une monnaie forte implique une politique monétaire restrictive, avec maintien de taux d'intérêt élevés. Les moyens d'action préconisés ne sont donc pas très cohérents.
- Les banques ne retrouvent pas les liquidités requises pour relancer les investissements : la chute du pouvoir d'achat de la population limite le volume des dépôts, tandis que la méfiance persistante ne réduit nullement le mouvement des retraits.
- La surévaluation de la monnaie provoque la fuite des capitaux : les investisseurs étrangers se prémunissent du risque de dévaluation en plaçant leurs avoirs dans des pays qui viennent de dévaluer, de préférence à des pays qui ne l'ont pas encore fait.
- Finalement, sans gain de compétitivité à l'exportation, la déflation ne résorbe nullement le déficit de la demande intérieure par rapport à l'offre, mais l'accroît. La demande, de plus en plus dépressive, ne cesse de tirer l'offre vers le bas.

H) La politique de déflation va être fortement critiquée par Keynes et par ceux qui partagent son approche. De cette critique va naître l'élaboration d'une politique alternative axée sur la relance. Pour bien comprendre la pensée keynésienne, il faut en présenter – fût-ce très schématiquement – quelques lignes de force. Pour Keynes, c'est le niveau de la demande globale qui détermine le niveau de l'offre et de l'emploi ; ce dernier affecte les revenus des ménages, lesquels rejaillissent sur la demande. Le niveau de la demande globale, considéré comme essentiel, est fonction de la demande de biens de consommation et de la demande de biens de production. La demande de biens de consommation dépend de la propension à consommer des ménages, qui elle-même découle de leurs anticipations sur leurs revenus (quels seront nos revenus ?) et sur le niveau des taux d'intérêt (sera-t-il plus avantageux de consommer ou d'épargner ?). La demande de biens de production dépend de la propension à investir – à des fins productives – des entreprises, qui elle-même découle de leurs anticipations sur leurs ventes futures et sur le niveau des taux d'intérêt (les profits réalisés par des ventes accrues excéderont-ils les coûts financiers d'un emprunt ? Ne serait-il pas plus judicieux de placer ses capitaux en banque plutôt que de les investir à des fins productives ?). Bref, en basse conjoncture, la banque nationale doit mener une politique monétaire pour faire baisser les taux d'intérêt, afin de stimuler la propension des ménages à consommer et la propension des entreprises à investir.

De ce point de vue, la politique de déflation est totalement inadaptée en période de crise :

- La surévaluation de la monnaie implique une politique monétaire restrictive, avec des taux d'intérêt élevés, qui freinent et la consommation, et l'investissement. De plus, elle ne permet pas de concilier la compétitivité des entreprises à l'exportation et leur rentabilité (il est nécessaire de baisser les prix de vente en monnaie nationale pour obtenir des marchés à l'extérieur, alors que les coûts de production ne diminuent pas dans la même proportion). Il faut, au contraire, mener une politique monétaire expansive, poussée au besoin jusqu'à la dévaluation.
 - À l'origine de la récession, on trouve une insuffisance de la demande globale, notamment de la demande de biens de consommation. Pour augmenter celle-ci, il faut non pas diminuer les revenus du travail des couches modestes de la population, mais les augmenter, puisque c'est dans de tels milieux que la propension à consommer est la plus élevée.
 - La demande de biens de production est également insuffisante. Celle-ci n'est pas favorisée, mais freinée par l'épargne, qu'il faut réduire par une baisse des taux d'intérêt. En effet, moins d'épargne dans le chef des entreprises = plus d'investissements productifs et moins d'épargne dans le chef des ménages = plus de possibilités de vente pour les fabricants.
 - La crise montre l'inanité de la croyance en l'efficience permanente du mécanisme autorégulateur qu'est le marché. En cas de besoin, par des interventions supplétives ou correctrices, l'État doit intervenir comme régulateur de l'économie, en agissant sur la demande globale et sur ses déterminants (consommation, investissement) par les dépenses publiques, la politique monétaire, la politique fiscale...
- I) La relance est mise en œuvre aux États-Unis (*New Deal* de Roosevelt à partir de 1932) et dans d'autres pays par la suite (gouvernement Van Zeeland en Belgique, 1935). Elle est le fait de dirigeants plus jeunes, moins conservateurs (démocrates chrétiens, sociaux-démocrates, libéraux au sens américain du terme) et moins rivaux au non-interventionnisme du libéralisme classique. Elle a une dimension sociale indéniable : elle améliore le sort du « petit homme » (Roosevelt), particulièrement celui des chômeurs, des travailleurs, des petits agriculteurs. Elle implique une « nouvelle donne », c'est-à-dire une certaine redistribution des revenus au profit des moins nantis. Au plan économique, cette politique implique une stimulation de la demande et un blocage temporaire de l'offre, auquel il est mis fin lorsque la demande se redresse, souvent aussi une dévaluation de la monnaie. Voyons les choses de plus près :
- La dévaluation de la monnaie (41 % pour le dollar, 28 % pour le franc belge...) ne vise pas seulement à donner un coup de fouet aux exportations, à favoriser la rentabilité des entreprises, qui ne seraient plus obligées de diminuer leurs prix de vente libellés en monnaie nationale pour écouler leur production à l'extérieur, et à arrêter la fuite des capitaux. Elle permet surtout de réévaluer l'encaisse-or de la banque nationale, en ce sens que la réduction de la parité-or de l'unité monétaire permet d'émettre, avec un stock métallique inchangé, une plus grande quantité de moyens de paiement. Ceux-ci sont injectés dans l'économie

pour soutenir la demande. Au besoin, ils sont accrus encore par un déficit budgétaire pratiqué délibérément.

- L'appareil bancaire et boursier est assaini, afin de sécuriser l'épargne : scission des banques mixtes en banques de dépôts et en banques d'affaires, contrôle des banques par un organisme indépendant, réglementation de la profession d'agent de change...
- Limitation de l'offre, concertée ou imposée, aussi longtemps que la demande n'est pas regonflée. Ainsi, aux USA : octroi d'indemnités aux agriculteurs pour ne pas cultiver et de crédit à long terme à ceux qui respectent les plafonds de production, fixation de quotas dans différentes branches de l'industrie par des ententes et des codes.
- Soutien de la demande : aux États-Unis, assistance aux indigents, mise en place d'une assurance-chômage et d'une assurance-vieillesse, grands travaux publics (barrages, infrastructures de transport, logement...) pour mettre les chômeurs au travail, relèvement des salaires, prêts aux agriculteurs afin qu'ils se libèrent de leurs dettes...

Cette politique permet la reprise de la production et une forte diminution du chômage.

Cependant, son coût est élevé : il constitue un poids insupportable à long terme pour le budget.

Le redressement se ralentit lorsque l'on en revient à une gestion plus orthodoxe des finances publiques. La relance supposait aussi un jeu plus ouvert au plan du commerce international. Elle est interrompue par une nouvelle dépression (1937-1938), lorsque les tensions politiques annonçant la seconde guerre mondiale s'accompagnent d'un retour en force du protectionnisme.

J) La crise des années 1929 et suivantes a des conséquences importantes :

- Les faillites et le chômage contribuent au discrédit du régime parlementaire, accusé d'impuissance. Ils favorisent la prolifération des régimes autoritaires. En Allemagne, ils permettent l'avènement du national-socialisme, dont les visées expansionnistes sont à l'origine de la seconde guerre mondiale.
- Les vues de Keynes (*Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, 1936) connaissent un grand rayonnement. Après la seconde guerre mondiale, durant les « trente glorieuses » (1945-1974), elles sont fréquemment appliquées non seulement pour prévenir les dépressions, mais aussi pour assurer une croissance forte et équilibrée. Elles impliquent un rôle assez actif de l'État en matière économique (selon les nécessités de la conjoncture, réguler la demande globale et encadrer l'investissement par la politique budgétaire, fiscale et monétaire) et dans le domaine social (recherche du plein emploi, lutte contre la pauvreté, concertation entre partenaires sociaux pour lier l'augmentation des salaires à l'accroissement de la productivité, redistribution des revenus par la fiscalité, la sécurité sociale et la fourniture – à des conditions différentes selon les milieux – de biens collectifs comme l'éducation, les soins de santé, le logement...). On voit apparaître une économie mixte, doublée d'un système social-démocrate fondé sur la négociation.

- Les doctrines économiques intègrent le rôle plus actif reconnu aux pouvoirs publics. En la matière, le libéralisme assouplit ses vues : il admet davantage les interventions de l'État dans l'économie, mais les critique lorsqu'il les juge excessives ou injustifiées. Le marxisme forge le concept de « capitalisme monopoliste d'État » : selon lui, l'emprise du capital sur les institutions et la législation favorise la monopolisation de l'économie. Notons cependant que l'approche keynésienne est remise en question par l'apparition d'un nouveau type de crise économique (« stagflation ») en 1974-1975 : l'injection de moyens de paiement pour soutenir la demande, en vue de résorber le chômage, aggrave l'inflation intérieure, détériore la compétitivité des entreprises à l'exportation et la balance des paiements, avant d'aggraver le sous-emploi... Force est de chercher d'autres recettes.
- La prise de conscience des lacunes de la législation sociale débouche sur la mise en place d'un *Welfare State*. Gérée par l'État ou cogérée par les partenaires sociaux, la sécurité sociale doit faire disparaître les poches de pauvreté en fournissant des revenus de remplacement à ceux qui ne peuvent gagner leur vie (personnes âgées, malades, chômeurs) et favoriser la croissance en soutenant la consommation.

Section 3 : L'ordre économique international de Bretton Woods et sa remise en question

- A) La seconde guerre mondiale présente les mêmes traits que la première – une guerre totale, longue et géographiquement très étendue – mais en plus accusés : le nombre de belligérants est plus élevé ; le théâtre des opérations est plus large ; des moyens de destruction d'une puissance sans précédent sont utilisés (fortresses volantes, V1, V2...) ; enfin, la distinction entre militaires et civils s'estompe : pour affaiblir l'adversaire, il faut – pense-t-on – toucher son potentiel économique et ébranler le moral de sa population. Les conséquences du conflit sont désastreuses : plus de 50 millions de morts, 1000 milliards de dollars affectés à l'effort de guerre et perdus pour la croissance, 200 milliards de dollars de destructions... Tandis que le déclin de l'Europe (42 millions de morts) s'accroît, la prééminence américaine se consolide (entrée en guerre des États-Unis : décembre 1941).
- B) Avec leurs alliés britanniques, les Américains sont les architectes de l'ordre international mis en place à la fin du conflit. Au plan politique, l'ONU en est la colonne vertébrale. Au plan économique, les « institutions de Bretton Woods » en sont les supports institutionnels. En ce domaine, l'objectif poursuivi est de mettre fin à l'instabilité économique internationale, qui n'a guère cessé depuis 1918 (tempêtes monétaires, dépression économique, poussées protectionnistes...) et a contribué aux tensions menant à la guerre. Ce faisant, il s'agit de promouvoir la prospérité mondiale par la coopération. Examinons les composantes du système de Bretton Woods.
- C) La première pièce est un système monétaire international : le Gold Dollar Standard (étalon-or dollar), forme du Gold Exchange Standard avec le billet vert comme seule monnaie de réserve.

Ce système voit le jour lors de la conférence monétaire et financière des Nations-Unies, convoquée à Bretton Woods (New Hampshire, USA), en juillet 1944. Il se construit sur base des constats suivants :

- Les belligérants de la seconde guerre mondiale – sauf les États-Unis – détiennent à ce point peu d'or qu'un retour au Gold Standard leur est tout à fait impossible.
- La livre sterling s'est fortement affaiblie, de telle sorte que le rétablissement de sa convertibilité-or, espéré par Londres durant un temps, est abandonné définitivement en 1947.
- Le dollar est, d'un triple point de vue, en position de force : tout d'abord, il demeure, à l'issue de la guerre, l'une des rares monnaies convertibles en or, avec le franc suisse et l'escudo portugais, qui ne peuvent prétendre jouer un rôle mondial ; ensuite, les États-Unis détiennent à eux seuls les deux tiers (près des trois quarts, en 1948) du stock mondial d'or ; enfin, la devise américaine est seule à donner accès à un marché où règne l'abondance, alors que la pénurie règne presque partout ailleurs (en 1950, les USA « pèsent » à eux seuls plus de la moitié du PNB mondial...).

Les accords de Bretton Woods visent à rétablir un système de taux de change stables. Ils consacrent les principes suivants :

- Le Gold Exchange Standard sera désormais le seul système monétaire pratiqué à l'échelle internationale.
- Il fonctionnera avec une seule grande monnaie de réserve, directement convertible en or : le dollar. En principe, les autres monnaies auront une double définition (en or et par rapport au dollar). En pratique, elles se raccrocheront à l'or via le dollar.
- La stabilité des taux de change sera garantie par une parité-or fixe du dollar, établie à 35 dollars/once, et par l'engagement, pris par les signataires, de limiter les fluctuations de leur monnaie dans une bande étroite de 2 % (de +1 à -1 %) par rapport à sa parité-or ou (surtout) sa parité-dollar. On ne pourra recourir à une dévaluation que moyennant des conditions draconiennes.

D) Créé en 1944 en application des accords de Bretton Woods, le Fonds Monétaire International (FMI, siège : Washington) doit veiller à leur bonne exécution en assurant la stabilité sur le marché des changes, afin de favoriser l'expansion du commerce international et la croissance économique des pays membres. Grâce à la réserve de devises qu'il gère, il aide les pays en difficulté, confrontés à un déficit de leur balance des paiements, en leur accordant des prêts à court terme. Temporaires, ses interventions sont soumises à des conditions de plus en plus strictes à mesure qu'elles augmentent en volume. Parfois, elles prennent la forme de plans d'ajustement structurel imposés aux bénéficiaires (retour à l'orthodoxie financière, libéralisation de l'économie...).

- E) La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD, siège : Washington), dite Banque Mondiale, voit le jour en 1946, conformément aux accords de Bretton Woods. Sa mission initiale consiste à participer financièrement à la reconstruction de l'Europe et du Japon, ravagés par la guerre, en leur accordant – à des conditions de faveur – des prêts à moyen et à long terme. Ultérieurement, elle se mue en organisme international d'investissement contribuant au développement économique du Tiers Monde : octroi de prêts en faveur de projets de développement et d'infrastructure, assistance technique en vue de faire reculer la pauvreté... Depuis le début des années 1980, la BIRD accorde aussi des prêts d'ajustement structurel (aides à la balance des paiements pour des pays qui s'engagent à restructurer leur économie par des réformes).
- F) Comme les moyens gérés par la BIRD sont momentanément insuffisants, un plan d'assistance à l'Europe est proposé en 1947 par le Secrétaire d'État américain Georges Marshall (plan Marshall). Ce dernier poursuit trois objectifs : permettre, dès que possible, au continent européen d'assurer le bon fonctionnement de son économie sans aide extérieure ; lui donner les moyens de continuer à « acheter américain » tout en payant ces achats, de telle manière que l'énorme potentiel de production des USA continue à tourner à plein régime ; apaiser le malaise social en Europe, dont la perpétuation pourrait favoriser l'expansion du communisme. La majeure partie de l'aide proposée consiste en dons, le solde en prêts. Le programme d'assistance est offert à toute l'Europe, mais il est récusé par les pays de l'Est sous la pression soviétique. Seize pays (plus la RFA, constituée ultérieurement en État) y prennent part. Les Américains souhaitent non seulement que les bénéficiaires participent activement à la mise en œuvre du Plan, mais aussi qu'ils développent entre eux des rapports de coopération. À cet effet est créée, en 1948, l'Organisation Européenne de Coopération Économique (OECE). Lorsque cette dernière achève sa mission, elle est remplacée – en 1960 – par l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE, siège : Paris), « club des pays riches » réunissant – outre des nations d'Europe occidentale – les États-Unis, le Canada, le Japon et l'Australie... Cet organisme vise à contribuer au bon fonctionnement de l'économie mondiale en coordonnant les politiques économiques et sociales de ses membres. Il n'est pas une instance de décision, mais fonctionne à la manière d'un bureau d'études : il effectue des analyses et des prévisions, émet des recommandations, favorise l'échange d'informations et les consultations mutuelles.
- G) La dernière pièce des accords de Bretton Woods est le GATT, dont il a été question dans le premier chapitre de la seconde partie. On a vu dans quelles circonstances et pour quelles raisons le GATT a cédé la place à l'Organisation mondiale du commerce (OMC, dont le siège est à Genève).
- H) L'ordre économique international de Bretton Woods présente trois caractères :
- Il est foncièrement libéral, d'autant plus qu'avant 1989, l'URSS et les pays communistes refusent de s'y insérer. Ce sont le marché et les forces qui le régissent qui déterminent ce que l'on produit et où l'on produit, combien on investit et où on le fait, comment les revenus se

distribuent au plan mondial, sans qu'y jouent les correctifs existant au niveau des États (*Welfare State*, concertation sociale).

- Cet ordre économique international est hégémonique, pour quatre raisons :
 1. Il est fondé par un petit nombre de pays – emmenés par les États-Unis et la Grande-Bretagne – qui figurent dans le camp des vainqueurs de la seconde guerre mondiale et au rang des principales nations colonisatrices.
 2. Il est dominé par la superpuissance américaine, qui contrôle à elle seule, en 1945, la moitié de la production mondiale et du fret maritime international, tout en détenant les deux tiers du stock mondial d'or.
 3. La structure de pouvoir, dans des organisations comme le FMI et la BIRD, est oligarchique. Les pays membres ne sont pas égaux en droits, mais détiennent un nombre de droits de vote proportionnel à leur participation financière (« quote-part »). Comme les grandes décisions se prennent à des majorités qualifiées (parfois 85 %), les États-Unis (18 % des droits de vote en 1998) et les pays de l'Union européenne (30 % des droits de vote en 1998, mais en ordre dispersé) peuvent exercer un droit de veto. Les pays développés contrôlent, ensemble, plus des deux tiers des suffrages.
 4. Jadis, les experts du FMI et de la BIRD ont parfois adopté, dans leurs diagnostics et dans la prescription de leurs remèdes, une attitude dogmatique et arrogante. Formé selon les paradigmes de la science économique occidentale, ignorant certaines réalités de terrain (notamment historiques, politiques et sociales), ils ont eu tendance à imposer des solutions uniformes, inadaptées au contexte local ou encore socialement insupportables, en raison de leur radicalisme ultra-libéral. Cette attitude commence à changer à la fin du XX^e siècle.
 - L'ordre économique international de Bretton Woods est source de déséquilibres potentiels. Il réserve, en effet, aux États-Unis, émetteurs de l'unique monnaie de réserve, « un privilège exorbitant » (Ch. de Gaulle) : celui de financer le déficit de leur balance des paiements (et leurs achats à l'étranger) en imprimant des dollars, ce qui ne leur coûte quasi rien. Incités au laxisme par une telle rente de situation, les USA utilisent cet avantage. Comme les dollars détenus par leurs partenaires s'accumulent et servent de couverture pour l'émission de leur propre monnaie nationale, l'inflation se développe. De plus, si la confiance dans le billet vert est sapée, c'est le système monétaire international qui risque de s'écrouler, déstabilisant l'ordre économique mis en place à Bretton Woods.
- I) Passons en revue le bilan de ce système, à tout le moins discuté. À son crédit, on peut inscrire une forte croissance de la production mondiale, ainsi qu'une expansion considérable du commerce international. À son débit figure l'accentuation des inégalités entre les pays les plus riches et les nations les plus pauvres : au sein du Tiers Monde, en effet, une dichotomie s'installe entre « pays nouvellement industrialisés », en croissance plus ou moins forte, et « pays pauvres » (majoritairement africains), dont la part dans le PNB mondial recule en termes relatifs. Ces pays

ENCADRÉ III : LA PAUVRETÉ DANS LE MONDE

En 1988, 1,2 milliard d'êtres humains "vivent" avec moins d'un dollar par jour, 2,8 milliards avec moins de deux dollars par jour. De 1987 à 1998, la pauvreté a reculé en Asie de l'Est et au Moyen Orient. Elle a progressé en Europe de l'Est et s'est maintenue à un niveau très élevé (trois quarts de la population devant vivre à moins de deux dollars par jour) en Afrique noire.

Le fossé entre pays riches et pays pauvres n'a cessé de se creuser. Le rapport entre le revenu moyen par tête dans les pays les plus riches et les plus pauvres est passé de 11 en 1870 à 38 en 1960, puis à 62 en 1985. De 1988 à 1993, le rapport entre le revenu des 5 % des personnes les plus riches du monde et celui des 5 % les plus pauvres est passé de 78 à 123.

(Source : Rapport de la Banque Mondiale, 2000)

– qui souvent s'endettent lourdement – remettent en question les règles du jeu, dès les années 1970 : ils réclament l'instauration d'un nouvel ordre économique international, qui tienne compte de leurs besoins et de leurs intérêts. Force est de constater que la prise en compte de ces revendications est lente : en 1999, malgré d'indéniables progrès, le problème de la dette extérieure des nations pauvres demeure à l'ordre du jour des travaux du FMI et de la BIRD.

J) Plus fondamentalement, l'ordre politique et économique instauré au niveau mondial, après la guerre de 1940-1945, est incapable d'atteindre pleinement ses objectifs. Au plan politique, il n'assure pas la paix. Si un nouveau conflit général est prévenu, c'est au prix d'un « équilibre de la terreur », c'est-à-dire d'une course aux armements coûteuse entre le bloc de l'Ouest, emmené par les États-Unis, et le bloc de l'Est, dirigé par l'Union soviétique. Si elles ne s'affrontent pas directement – encore qu'on ait pu le craindre en 1962, lors de la crise des missiles de Cuba – les deux superpuissances se mesurent périodiquement, fût-ce par personnes interposées, lors de guerres dites « localisées » : par exemple au Moyen Orient (Israël contre pays arabes), en Asie (guerres de Corée et d'Indochine : Vietnam, Cambodge, Laos...) ou encore en Afrique, après la décolonisation. Au cours de certains de ces conflits, les Américains (ex : le Vietnam), et les Soviétiques (ex : l'Afghanistan) subissent des pertes. Il n'empêche que ce sont des tiers – des peuples réduits à l'état de dominos sur l'échiquier mondial – qui paient, en vies humaines, l'essentiel du tribut. Au plan économique, la coopération internationale montre toutes ses limites, dès que l'on touche à des intérêts fondamentaux : tensions entre les États-Unis et l'Europe, entre le Japon et ses partenaires commerciaux, entre les pays développés et le Tiers Monde... L'ordre économique international de Bretton Woods se dérègle par suite de ses propres dysfonctionnements.

K) On l'a relevé : le maillon le plus fragile de la chaîne est le système monétaire international. Voyons comment celui-ci s'écroule :

- Dans les années 1950, le déficit de la balance des paiements américaine demeure modéré. Sans doute les sorties de dollars sont-elles fortes, à cause des dépenses militaires US hors frontières (mise en place de l'OTAN et de l'OTASE, guerre de Corée de 1950-1953), de l'aide accordée à l'étranger (plan Marshall au bénéfice de l'Europe, reconstruction du Japon) et des investissements effectués à l'étranger (expansion des sociétés multinationales américaines). Elles demeurent en partie compensées par l'importance des exportations américaines : l'excédent de la balance commerciale atténue le déficit de la balance des capitaux. Le solde est couvert par la planche à billets, de manière encore modérée.
- Au cours des années 1960, la balance des paiements américaine se dégrade, accumulant les déficits. D'une part, les sorties de dollars s'accroissent à la suite du gonflement des dépenses militaires extérieures (« escalade » au Vietnam, 1964), de l'importance croissante de « l'aide au développement » consentie aux pays « amis » et de l'expansion des multinationales US dans le monde. D'autre part, l'excédent commercial américain ne cesse de se réduire (1^{er} déficit : 1971), en raison de la compétitivité croissante des concurrents (« miracles » économiques allemand, japonais, sud-coréen...) et de la propension des États-Unis à vivre

au-dessus de leurs moyens. Le déficit de la balance des paiements américaine est couvert, de plus en plus, par la planche à billets :

- en 1948, les USA détiennent, en valeur, quatre fois plus d'or qu'il ne circule de dollars en dehors du pays ;
- en 1960, la *Federal Reserve* détient un stock d'or devenu inférieur, pour la première fois, à la masse de dollars détenus par l'étranger ;
- en 1965, ce stock d'or devient inférieur aux réserves en dollars détenues par les seules banques centrales étrangères.

De 1951 à 1968, le stock d'or américain diminue de plus de 50 % : nombreux sont les agents économiques – y compris les États, comme la France du Général de Gaulle – à douter de la solidité du dollar et à demander sa conversion en or. Pour limiter l'hémorragie, les USA doivent prendre des mesures restrictives. En 1968, le président Johnson suspend la convertibilité-or du dollar, à 35 dollars l'once, pour les particuliers et les entreprises étrangères : cette convertibilité n'existe plus que pour les banques centrales, qui se gardent d'en abuser sous peine de provoquer l'effondrement du système. De facto, le dollar devient difficilement convertible. Il cesse de l'être définitivement, même pour les banques centrales, le 15 août 1971, par décision du président Nixon. Désormais, le système monétaire international est déconnecté de l'or, point de référence qui devait en assurer la stabilité.

- L) D'où vient cet échec ? Épinglons trois contradictions du système. Les deux premières ont été soulignées par Robert Triffin, économiste belge, enseignant à Yale et à Harvard, par ailleurs conseiller – trop peu écouté – du gouvernement américain. La troisième a été mise en lumière par Pierre Mendès-France, ancien président du conseil (premier ministre) de France :
- Quand un pays affiche un déficit de sa balance des paiements – c'est-à-dire quand il dépense plus qu'il ne gagne – il doit régler le solde soit en empruntant (mais ses capacités d'emprunt ne sont pas extensibles indéfiniment), soit en opérant des ponctions sur ses réserves de change (lesquelles ne sont pas inépuisables). Tôt ou tard, si le déséquilibre persiste, il doit adopter des mesures d'assainissement. Or, les États-Unis échappent à la règle : il n'existe pas de frein à l'accumulation de leurs déficits extérieurs. Ceux-ci se règlent, en effet, sans véritable sacrifice, par simple impression de dollars convoités par les autres banques centrales, comme réserves de change, et par les agents économiques étrangers, comme moyens d'accéder au marché américain.
 - Au XIX^e siècle, la monnaie dominante – la livre sterling – émanait d'une puissance – la Grande-Bretagne – dont la richesse dépendait largement des marchés extérieurs. Elle était gérée en fonction de cette contrainte. Depuis 1944, au contraire, la devise prééminente – le dollar américain – émane d'une puissance – les États-Unis – dont la prospérité dépend avant tout du marché domestique. Elle est donc gérée avant tout en fonction de considérations intérieures, alors même qu'elle est étalon international. En d'autres termes, s'il n'y a pas

convergence entre les intérêts intérieurs des USA et ceux de la planète dans son ensemble, le billet vert sera administré en fonction des premiers, non des seconds.

- Les autres pays sont poussés à jouer, dans une certaine mesure, le jeu des États-Unis, dont le déficit extérieur est considéré comme « bienvenu ». En effet, le commerce international se développe. Il exige une augmentation des moyens de paiement. Pour pouvoir procéder à celle-ci, les banques centrales (hors USA) n'ont que deux possibilités : soit accroître leurs réserves en or (à une époque où le faible cours de l'or en entrave la production), soit augmenter leurs réserves en dollars grâce à une balance des paiements créditrice à l'égard des États-Unis. Cette seconde formule, privilégiée dans les faits, est un cul de sac : pour pouvoir émettre des moyens de paiement, les autres pays s'accommodent du déficit extérieur des USA. Cependant, plus ce déficit s'accroît, plus ces nations doutent de la solidité du dollar, et plus elles sont enclines à en demander la conversion en or. Comme le stock de la *Federal Reserve* fond, les Américains sont inévitablement amenés, pour préserver celui-ci, à décréter l'inconvertibilité du billet vert.

M) Esquissons la suite des événements, en distinguant deux plans :

- Tout d'abord, le système monétaire international, déconnecté de l'or, devient un Dollar Standard (étalon-dollar). En effet, malgré son inconvertibilité, le dollar américain a pris une telle place dans l'économie internationale qu'il est irremplaçable et que les banques centrales continuent à le stocker en réserve. Or plus leurs réserves sont abondantes, plus l'émission de moyens de paiement (en monnaies nationales) s'accroît : on en arrive ainsi à l'inflation des années 1970, qui aggrave les effets de la crise. Cette situation débouche sur un « scandale monétaire ». L'inflation, combinée à leur déficit extérieur persistant, amène les USA à emprunter de plus en plus, ce qui a deux effets pervers : d'une part, ils captent une bonne part de l'épargne mondiale, qui ne peut servir à financer le développement du Tiers Monde ; d'autre part, la hausse des taux d'intérêt réels qui en résulte, dans les années 1980, étrangle les pays pauvres lourdement endettés.
- Ensuite, le système monétaire international retourne à l'anarchie (passage d'un système de changes fixes à un système de changes flottants), avant de retrouver – difficilement – une stabilité relative (passage à un système de changes régulés). Dans un premier temps, en effet, les dévaluations successives du dollar amènent les autres pays à laisser flotter leur monnaie par rapport au billet vert (1973). On en arrive à des fluctuations monétaires de grande amplitude : le dollar vaut 27 francs belges en 1978, plus de 70 francs belges en 1985. Il joue au yo-yo selon la crédibilité des USA comme superpuissance internationale, selon la confiance (ou la défiance) des investisseurs internationaux envers les possibilités de croissance des États-Unis, mais surtout suivant les intérêts économiques des Américains : ceux-ci laissent chuter leur devise lorsque leur déficit commercial devient trop important, mais la font remonter lorsqu'ils ont besoin de capitaux pour financer l'expansion de leur économie... Ce chassé-croisé est nocif pour le commerce international. Il pose problème aux pays développés : ainsi, pour la Belgique, la facture pétrolière à payer dépend des

variations erratiques de la devise américaine ; il en est de même pour les possibilités d'exportation de secteurs fortement dépendants du marché international (par ex., la sidérurgie). Pour les pays du Tiers Monde, la situation est pire encore : comment élaborer une stratégie de développement cohérente à long terme lorsque les recettes d'exportation fluctuent sans cesse, ainsi que la charge d'une dette extérieure libellée en devises ? À partir de 1985-1987, des efforts réels sont entrepris pour assurer une stabilisation relative des taux de change. Au plan mondial, le G7 – instance informelle née dans les années 1970 – y contribue. Il réunit les USA, le Canada, le Japon, l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie (avec association de l'Union européenne aux travaux économiques et, depuis le début des années 1990, de la Russie pour les problèmes politiques qui la concernent). Ce groupe des sept pays les plus industrialisés de la planète favorise la concertation entre ses membres. Il permet l'action coordonnée des principales banques centrales sur le marché des changes, en vue de réguler les fluctuations de celui-ci. En Europe, on met au point un système visant à limiter les oscillations monétaires, préjudiciables à la réalisation d'une unification économique : le serpent monétaire (1972) et le système monétaire européen (1979) ne sont pas exempts de faiblesses. On espère que l'Euro (utilisation effective introduite entre 1999 et 2002) permettra d'aller beaucoup plus loin.

Section 4 : La remise en question de l'économie mixte

A) L'approche keynésienne paraît inadaptée – pendant un certain temps, du moins, à défaut d'actualisation – à l'évolution des économies et des sociétés. Il y a quatre raisons à ce phénomène :

- Elle est axée sur la gestion d'économies nationales encore relativement autonomes à l'égard du contexte mondial. Or l'internationalisation (la « globalisation ») des économies ne cesse de progresser.
- Conçue pour lutter contre une dépression économique, elle ne donne pas les résultats attendus en période de surchauffe, faute d'une attention suffisante accordée au risque d'inflation par les coûts. En effet, en période de plein emploi et de pénurie relative de matières premières, l'injection de moyens de paiement dans l'économie a deux résultats négatifs : une augmentation de la hausse des prix et, par le mécanisme de l'adaptation des salaires, une diminution de la compétitivité à l'exportation et de la rentabilité des secteurs exposés à la concurrence internationale, avec à la clé le risque de pertes d'emploi.
- Au plan de la concertation économique et sociale, l'approche keynésienne n'empêche pas les dérives des trois acteurs principaux du système, dans les pays développés : les employeurs, les syndicats et l'État.
 - Les employeurs cherchent à contourner les barrières syndicales et la régulation étatique, en promouvant l'internationalisation et la concentration de l'économie.

- Les syndicats utilisent leur position de force, dans certaines branches d'activité, pour imposer des augmentations de salaires uniformes, certes supportables dans les secteurs abrités de la concurrence étrangère, mais nuisibles à la compétitivité (et à l'emploi) dans les secteurs exposés.
 - L'État, soumis à des pressions politiques, n'est pas un régulateur rigoureux de l'économie. Une certaine dérive électoraliste l'incite à accroître fortement l'offre de biens collectifs (éducation, santé, logement social), quitte à développer le poids bureaucratique et à alimenter l'inflation par le déficit budgétaire. Sa politique de régulation à l'égard des entreprises n'est pas non plus exempte de distorsions : soit les incitants, réservés à des firmes favorisées par le pouvoir, sont discriminatoires au point de fausser la concurrence ; soit ils deviennent rapidement accessibles à toutes les entreprises, ce qui les rend inefficaces.
- En matière sociale, le *Welfare State* et l'économie de concertation se dérèglent :
- L'expérience prouve que les transferts de sécurité sociale profitent davantage aux revenus moyens qu'aux plus démunis.
 - Dans un contexte de croissance faible, nulle ou négative, le maintien ou l'amélioration des conditions de vie d'une catégorie sociale n'est possible qu'au détriment des autres groupes : chaque composante de la société cherche à consolider sa position sans égard pour les autres ou à rejeter les sacrifices sur autrui. Il s'ensuit une paralysie de la concertation sociale, une montée des corporatismes (égoïsmes socio-professionnels). Non seulement le capital et le travail ont de plus en plus de peine à s'entendre, mais les divergences d'intérêts catégoriels font éclater et le monde de l'entreprise, et le monde du travail en segments antagonistes (par ex. oppositions entre chômeurs et actifs, entre hommes et femmes, entre Belges et immigrés, entre agents statutaires et contractuels...)
- B) Dans les années 1980, les réactions contre les dérapages du système existant entraînent une vague néo-libérale, incarnée par M. Thatcher en Grande-Bretagne, par R. Reagan aux USA, par G. Verhofstadt en Belgique. Ce courant s'articule autour de deux axes : d'une part, il critique les « excès » de l'intervention étatique, qui seraient sources de bureaucratie, d'inefficacité et de rigidité ; d'autre part, il manifeste un regain de confiance dans le marché – assimilé à un rôle minimal de l'État, à l'efficacité et à la flexibilité – et en ses capacités à résoudre les problèmes socio-économiques. Les politiques néo-libérales (*back to Adam Smith...*) s'articulent autour de quatre axes :
- La réforme fiscale : l'impôt, lorsqu'il est excessif, pénalise le travail et l'épargne, puis l'investissement. En le réduisant, il est possible d'inverser le processus, qui peut s'autofinancer : une diminution du taux d'imposition favorise la croissance économique, laquelle accroît à son tour les recettes fiscales de l'État.
 - La dérégulation : les réglementations économiques et sociales auraient un effet contreproductif. Elles entraînent l'augmentation de la « paperasse » administrative, qui

décourage l'initiative ; elles génèrent des distorsions de concurrence entre des firmes qui – avocats à l'appui – peuvent les éluder et des entreprises qui n'ont pas la possibilité d'y échapper ; enfin, elles débouchent sur une protection « excessive » des travailleurs, finalement nuisible pour l'emploi.

- La privatisation : celle-ci devrait permettre à la fois de dynamiser des entreprises – jusqu'alors publiques – peu performantes, de créer un « capitalisme populaire » par la vente d'actions à un large public et de réduire la dette publique.
- L'assainissement des finances publiques, par une cure d'amaigrissement imposée au *Welfare State*, dont on attend une baisse des taux d'intérêt et une relance de l'investissement privé.

C) les espérances des néo-libéraux ne se concrétisent que très partiellement :

- La réforme fiscale se solde non par une augmentation de l'investissement, mais par un accroissement de la consommation des classes supérieure et moyenne, ce qui aux USA se traduit par une balance des paiements encore plus déficitaire et par des complications supplémentaires pour l'économie mondiale.
- La dérégulation se heurte rapidement à des obstacles :
 - elle va à contre-courant d'une sensibilité accrue à la problématique de l'environnement ;
 - dans certains secteurs, comme le transport aérien, elle débouche sur un abaissement des normes de sécurité, ressenti après coup comme « catastrophique » ;
 - elle conduit à d'autres distorsions de concurrence : ainsi, l'Irlande – qui taxe moins le capital – bénéficie d'une délocalisation d'activités au détriment du reste de l'Union européenne ;
 - dans les pays qui pratiquent ce système, la pauvreté progresse au point d'atteindre 18 % en Grande-Bretagne, 25 % aux USA (qui connaissent de graves émeutes à Los Angeles et ailleurs en 1992).
- La privatisation du secteur public révèle ses limites. Ou bien ce secteur public est soumis à l'obligation d'un service universel, ce qui parfois échaude les candidats du secteur privé à une reprise. Ou bien la cession d'actifs de l'État revient à vendre des « bijoux de la couronne », opération *one shot* qui prive les pouvoirs publics de recettes potentielles à moyen terme.
- L'assainissement des finances publiques est une opération socialement douloureuse, qui donne l'impression aux électeurs que tous les gouvernants se ressemblent : ils n'ont qu'un « tunnel » à proposer. Il en résulte un développement du vote protestataire, avec un renouveau de l'extrême droite...

En fin de compte, les politiques économiques des années 1990 s'apparentent soit à un néo-keynésianisme mitigé, soit à un néo-libéralisme *soft*, selon les nécessités de la conjoncture : elles oscillent entre la relance sélective et l'austérité...